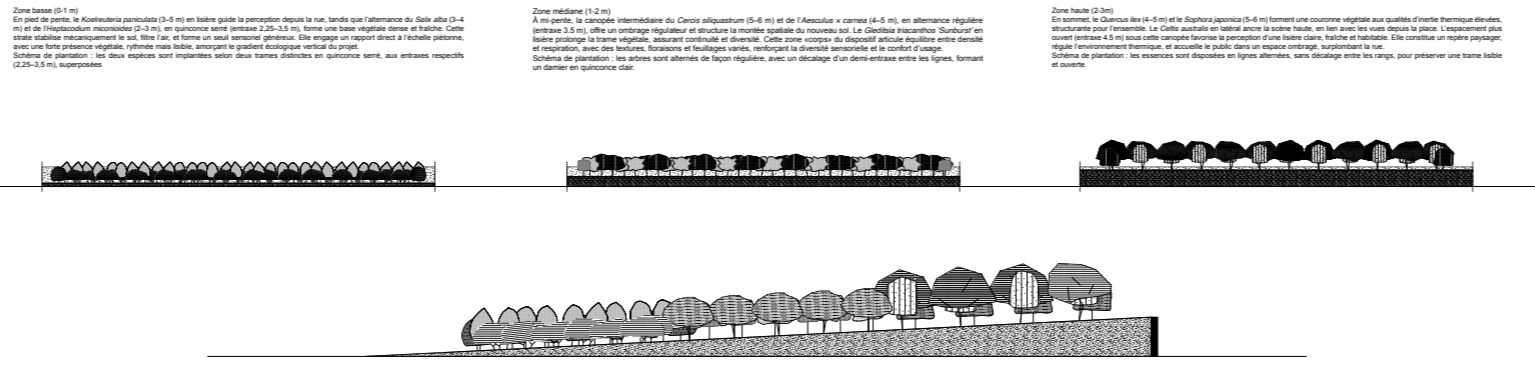


GENEVE, PAYSAGE EXPOSÉ



4. La grille climatique et le système d'arborisation

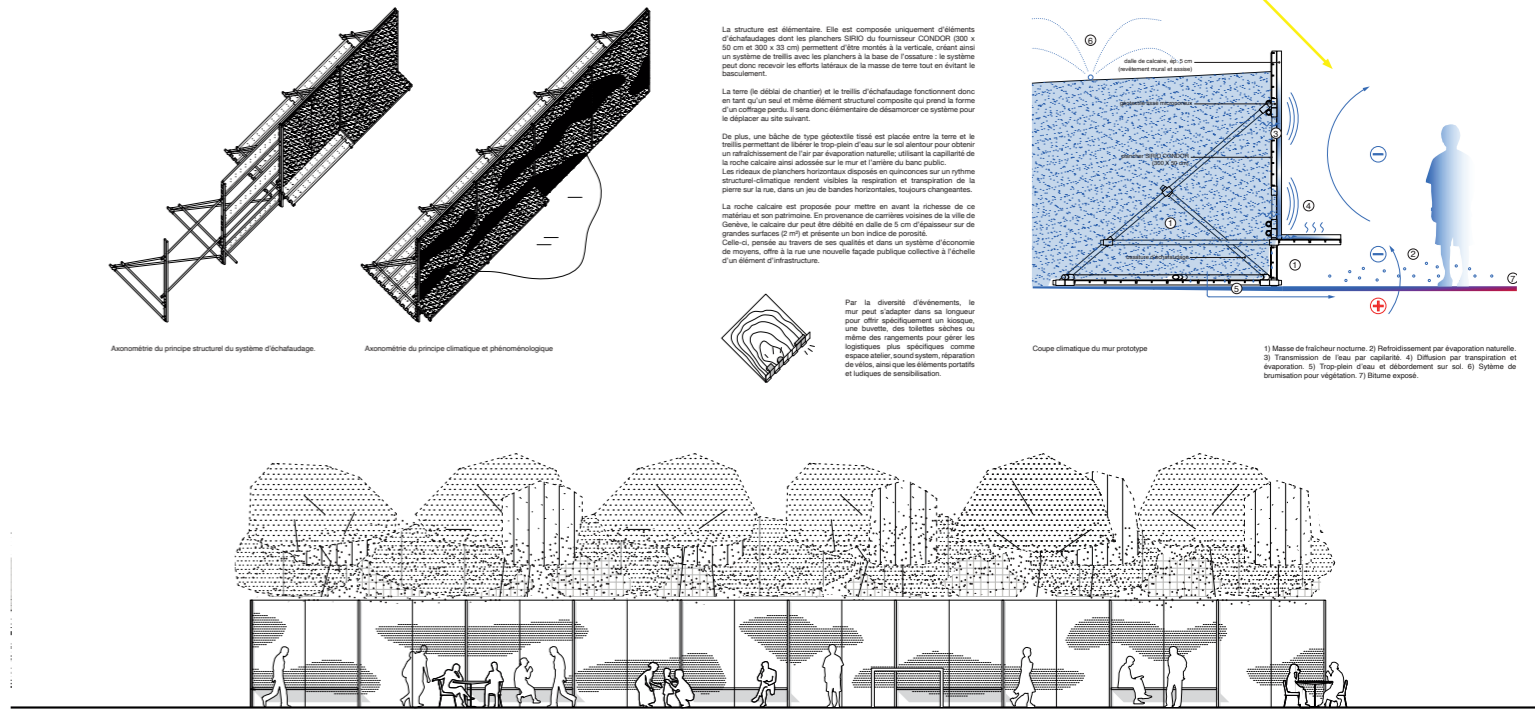
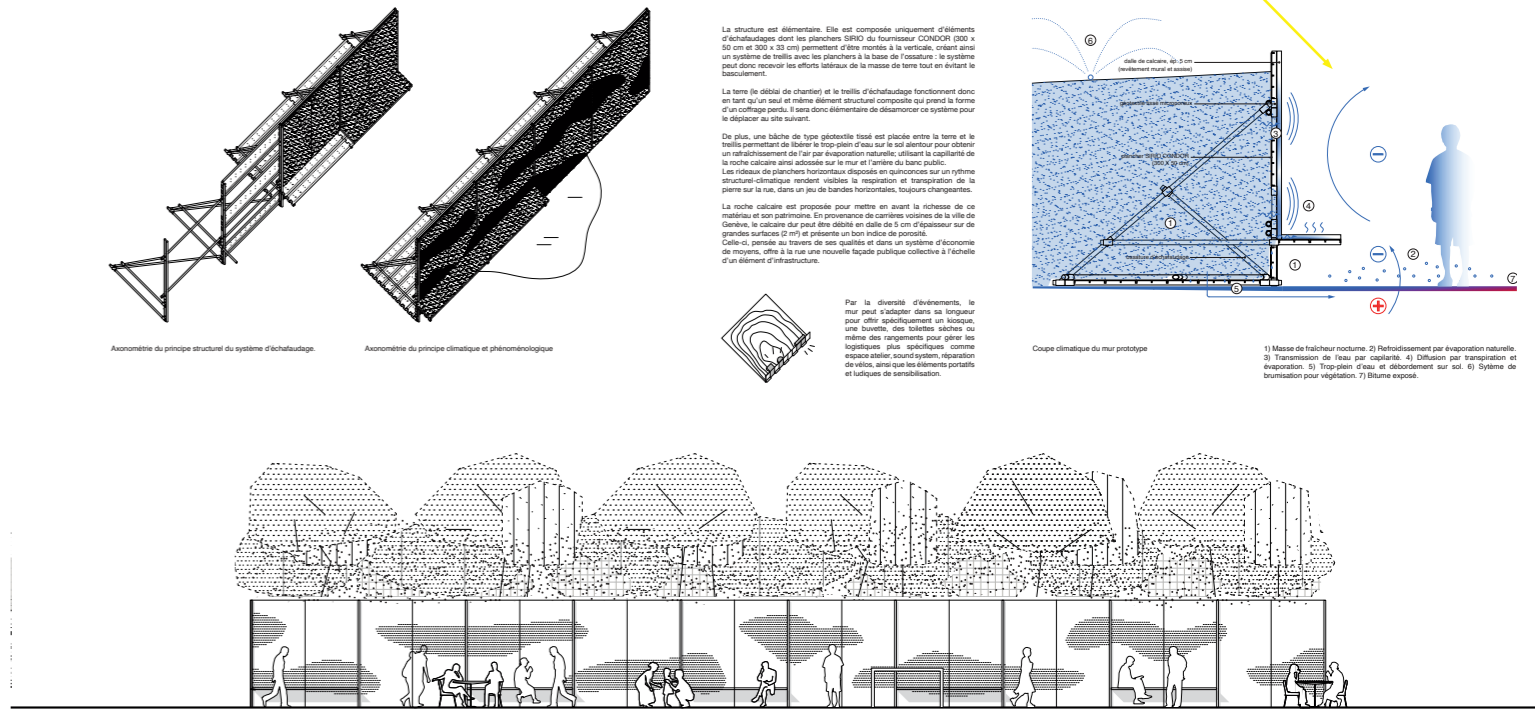
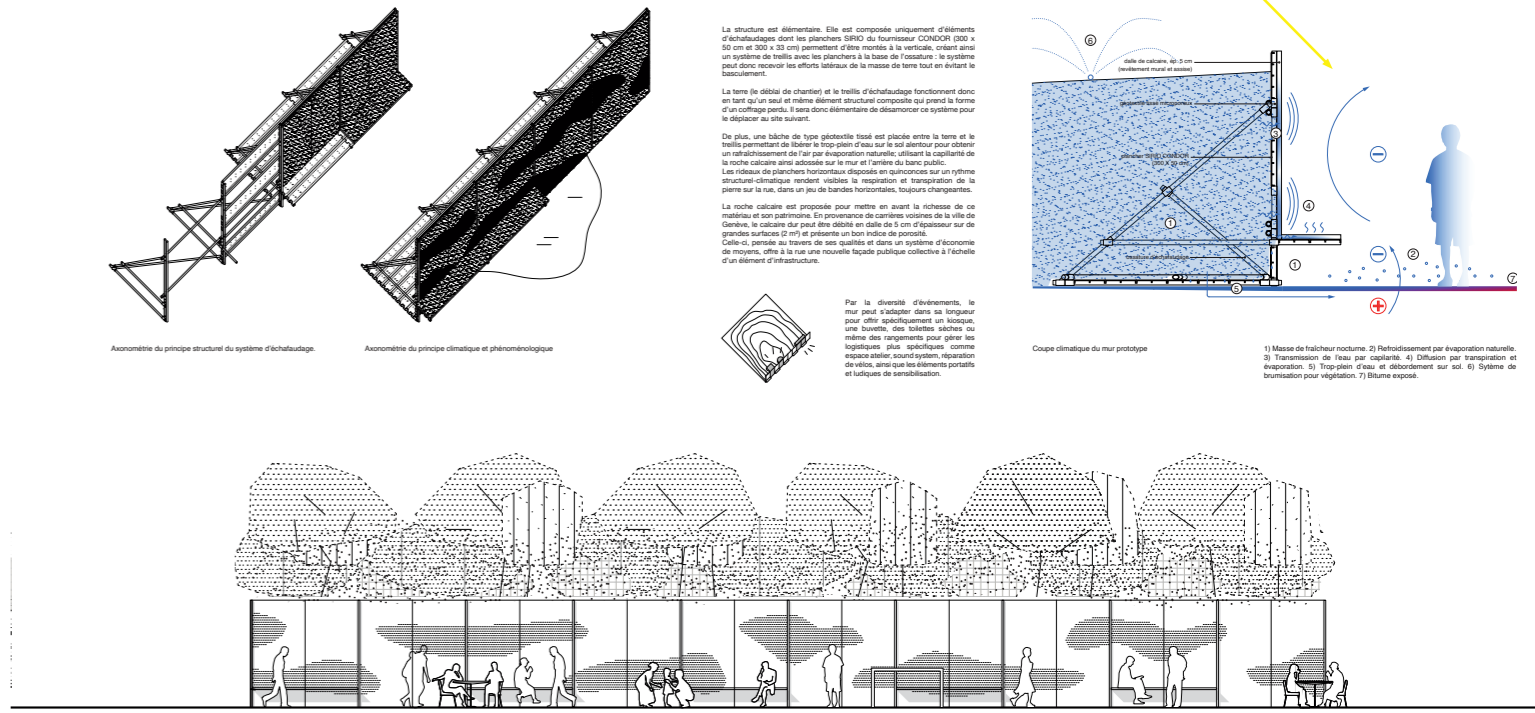
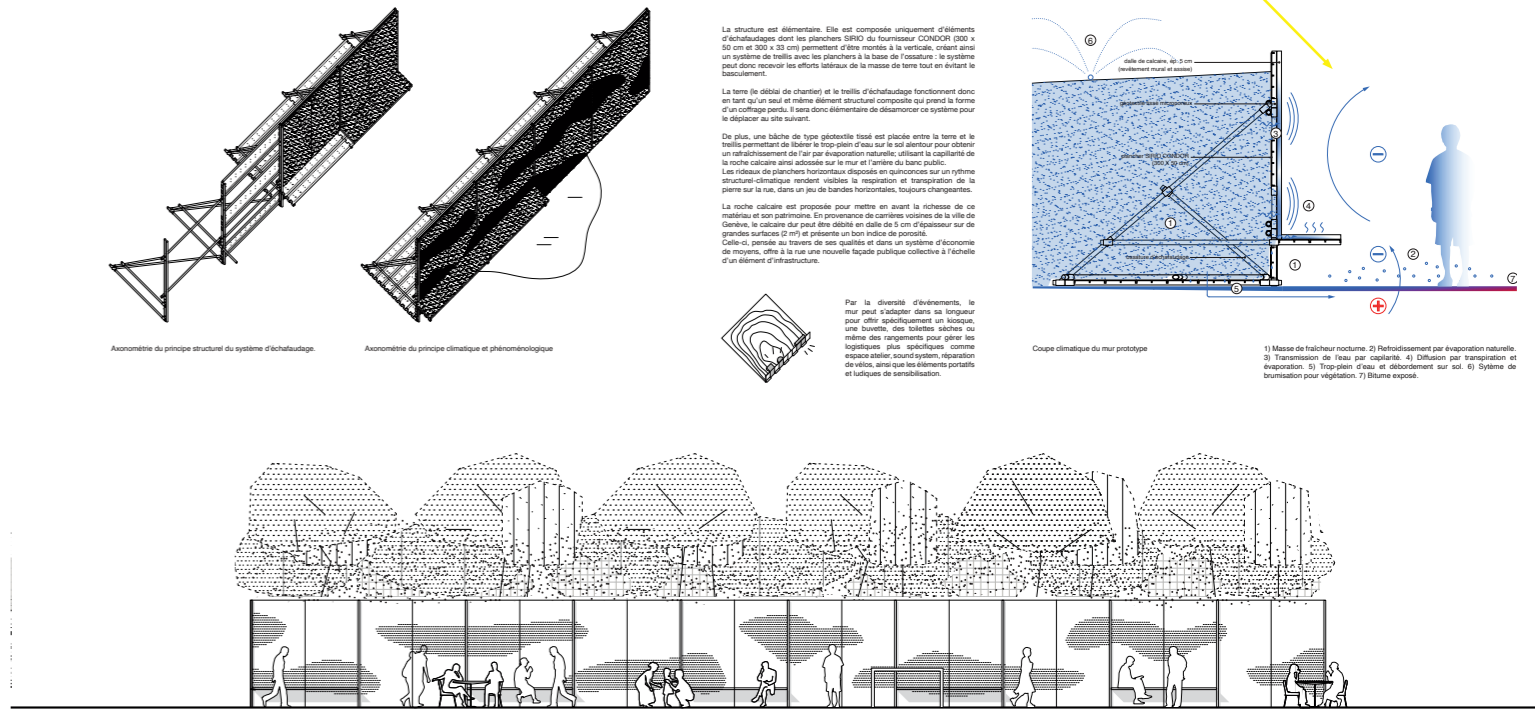
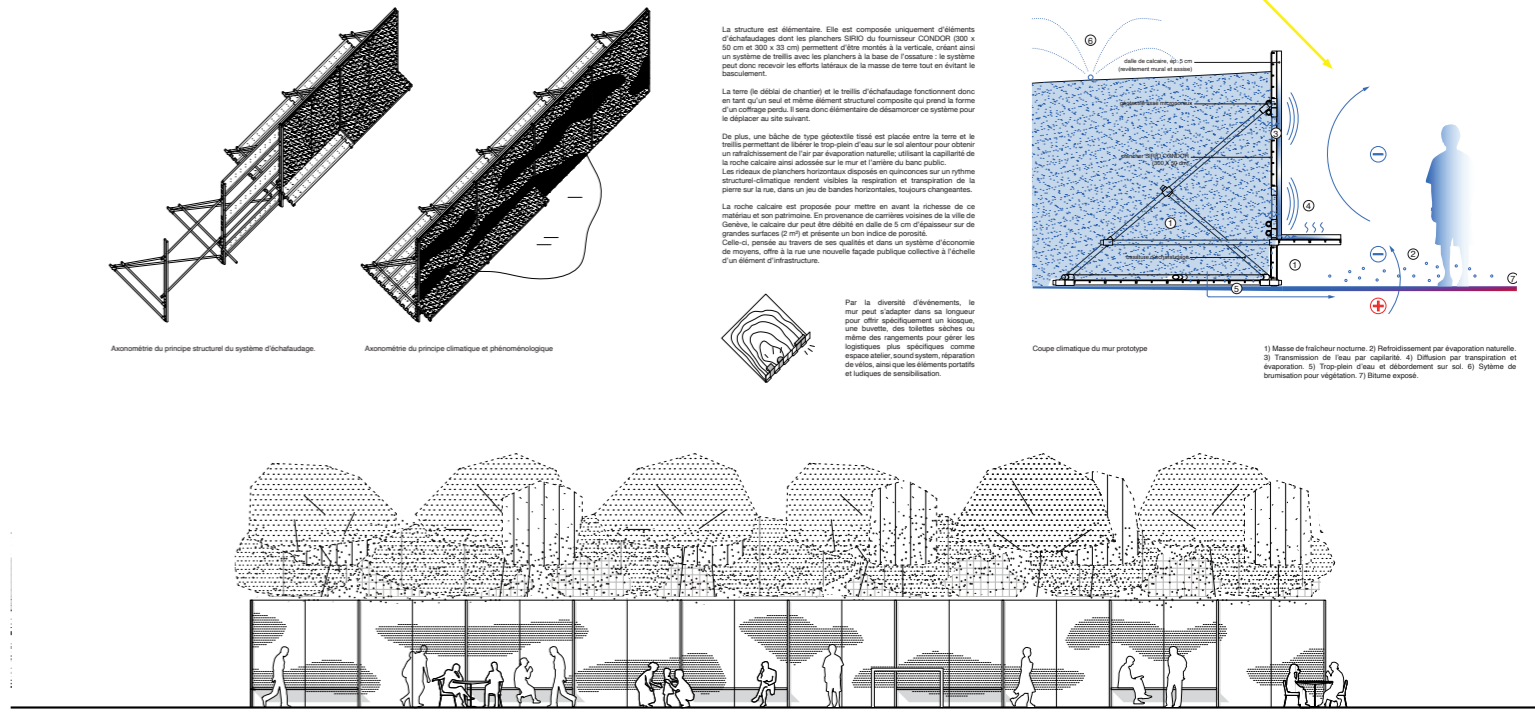
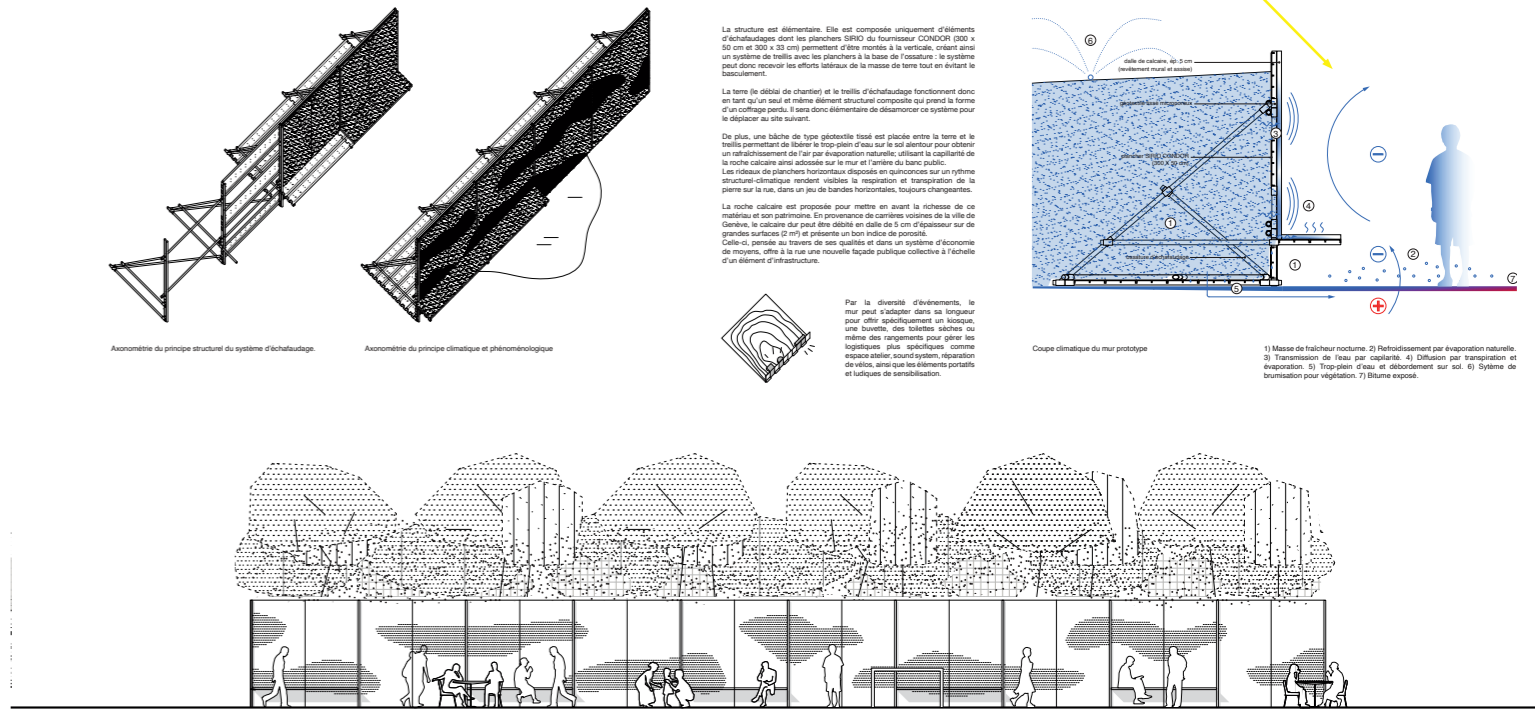
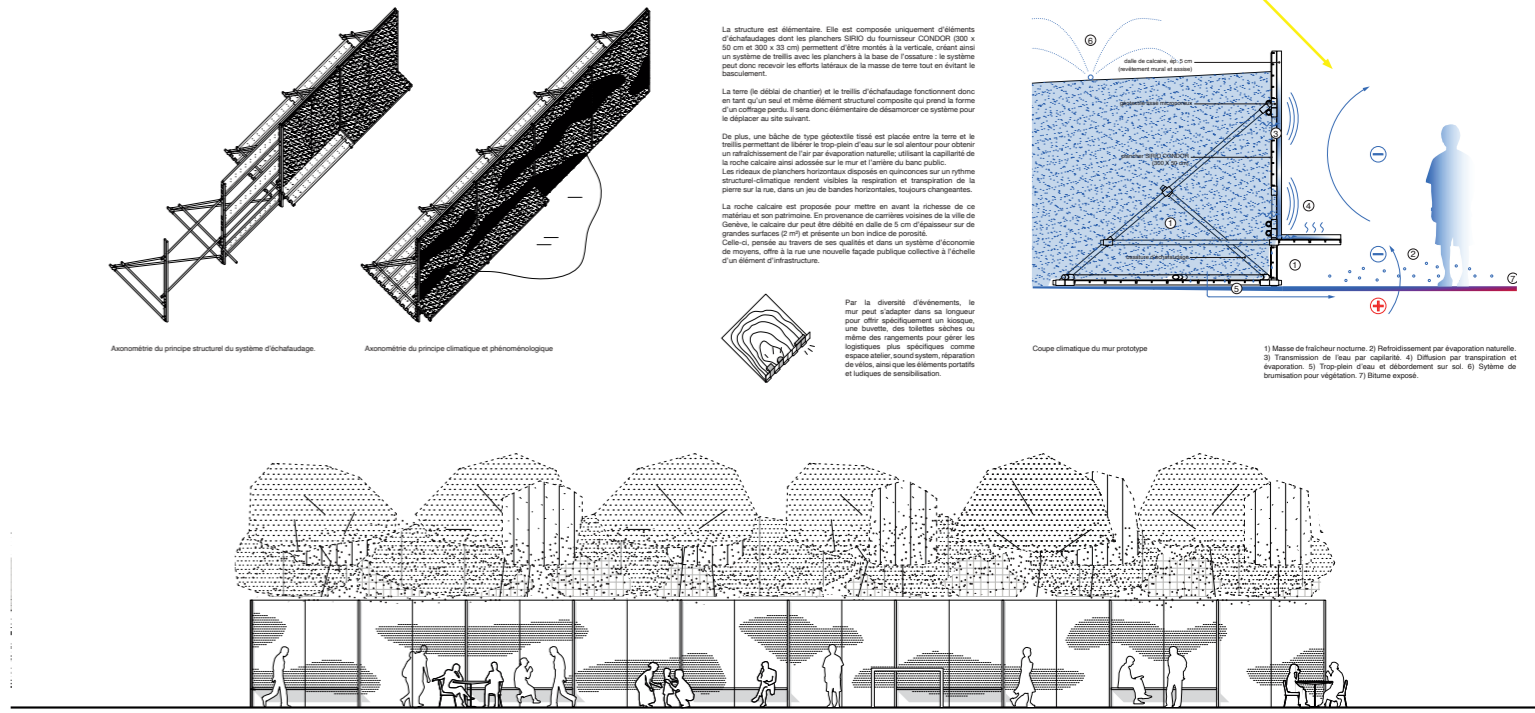
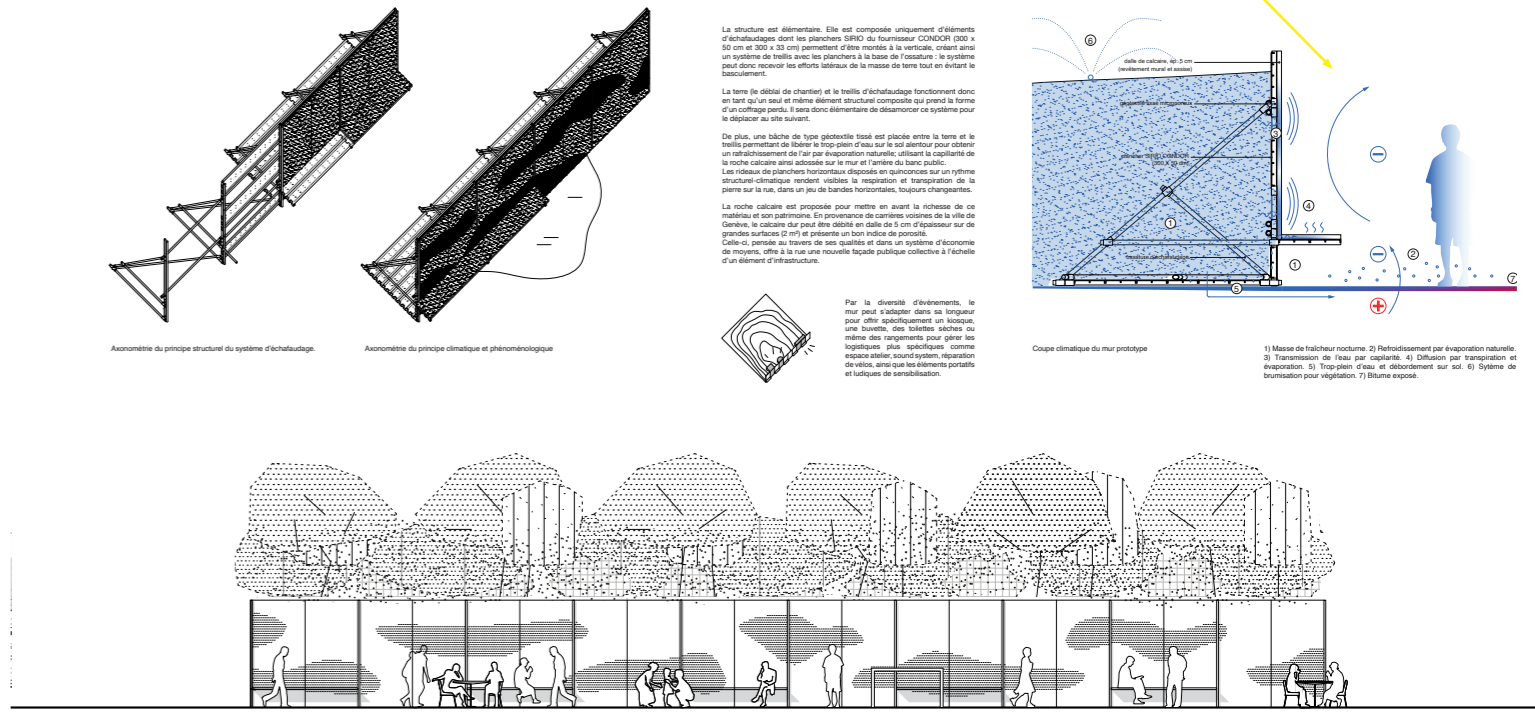
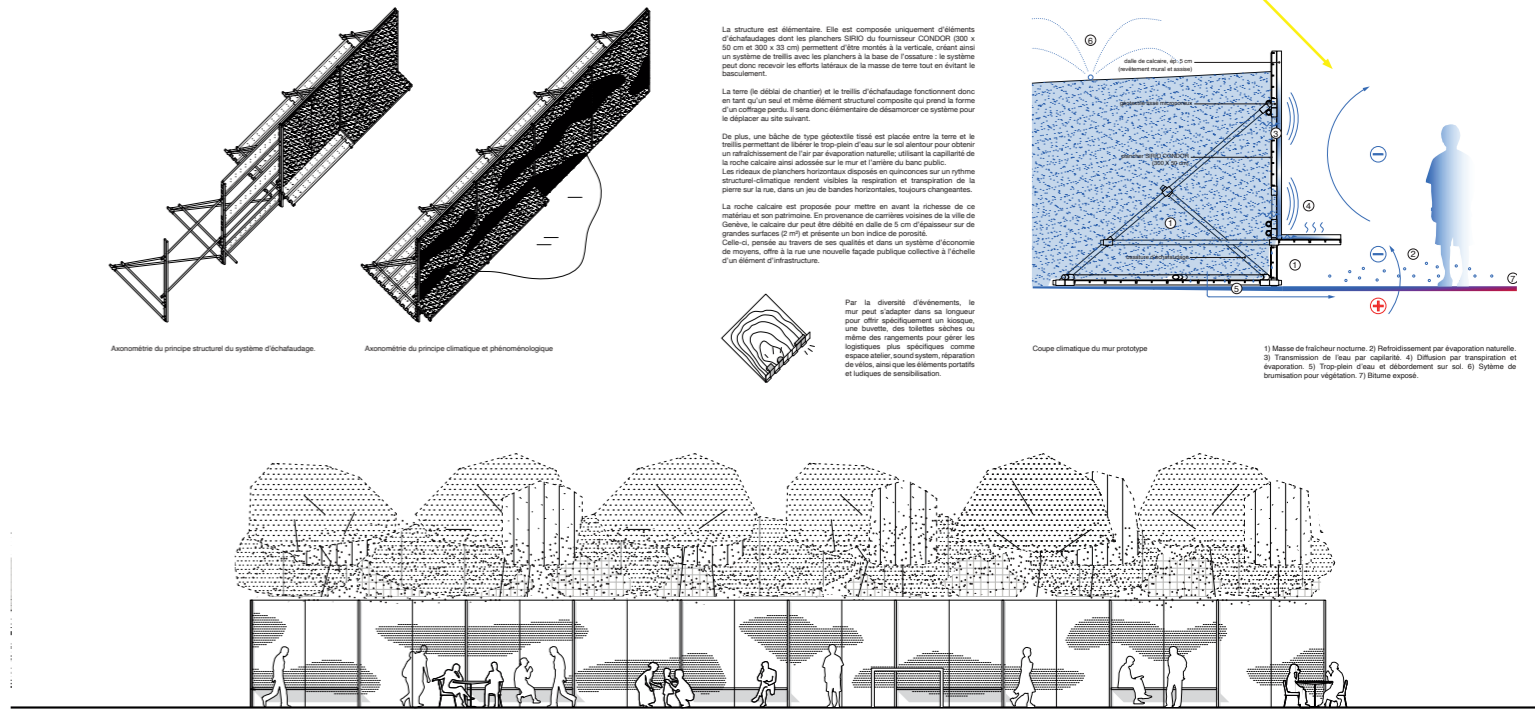
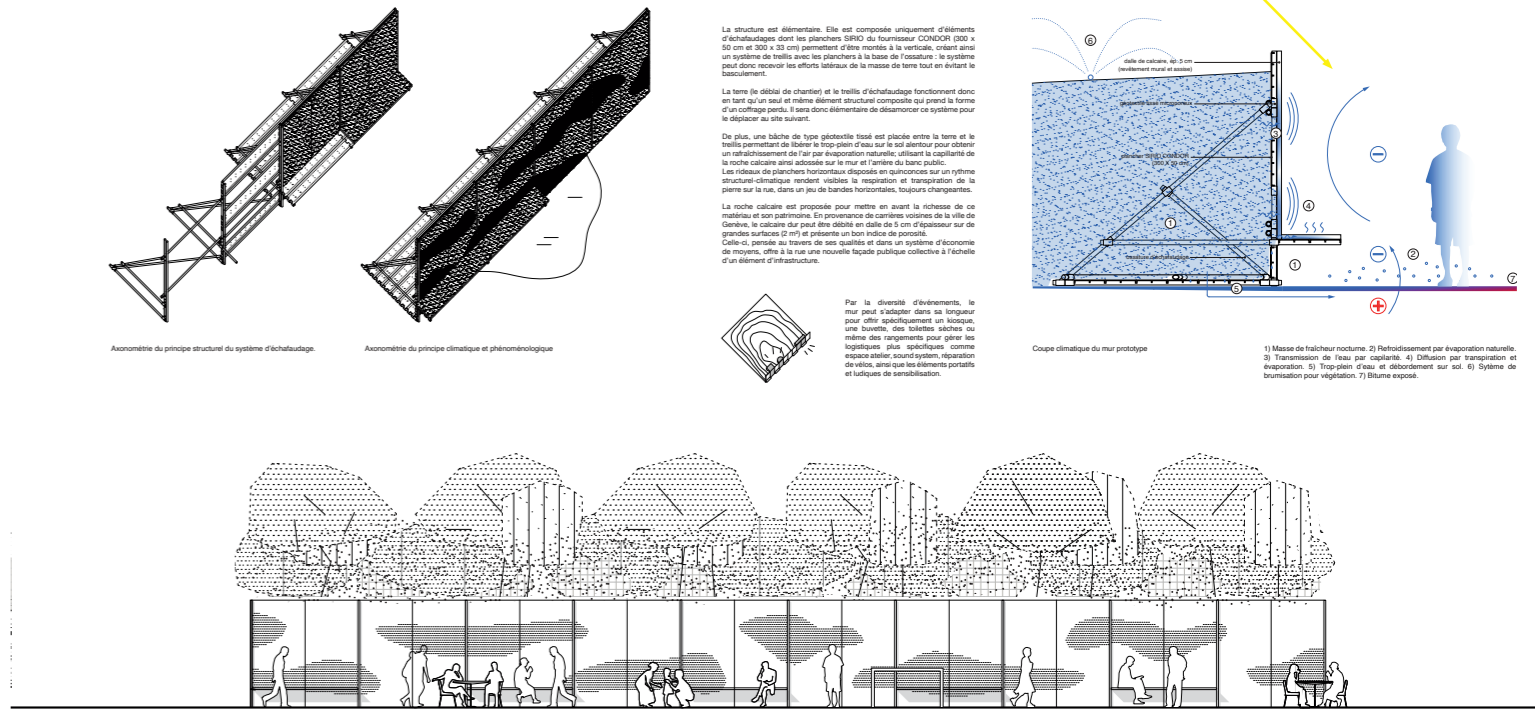
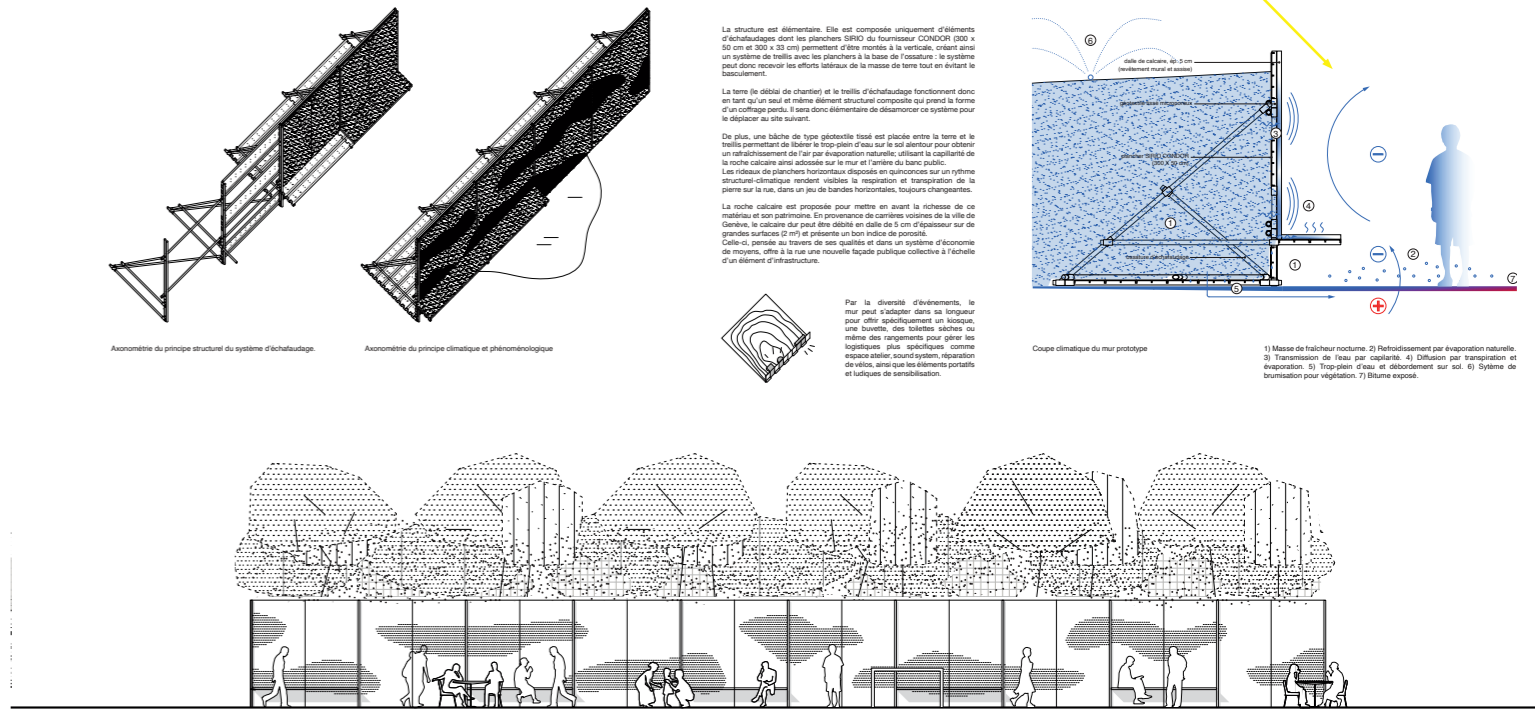
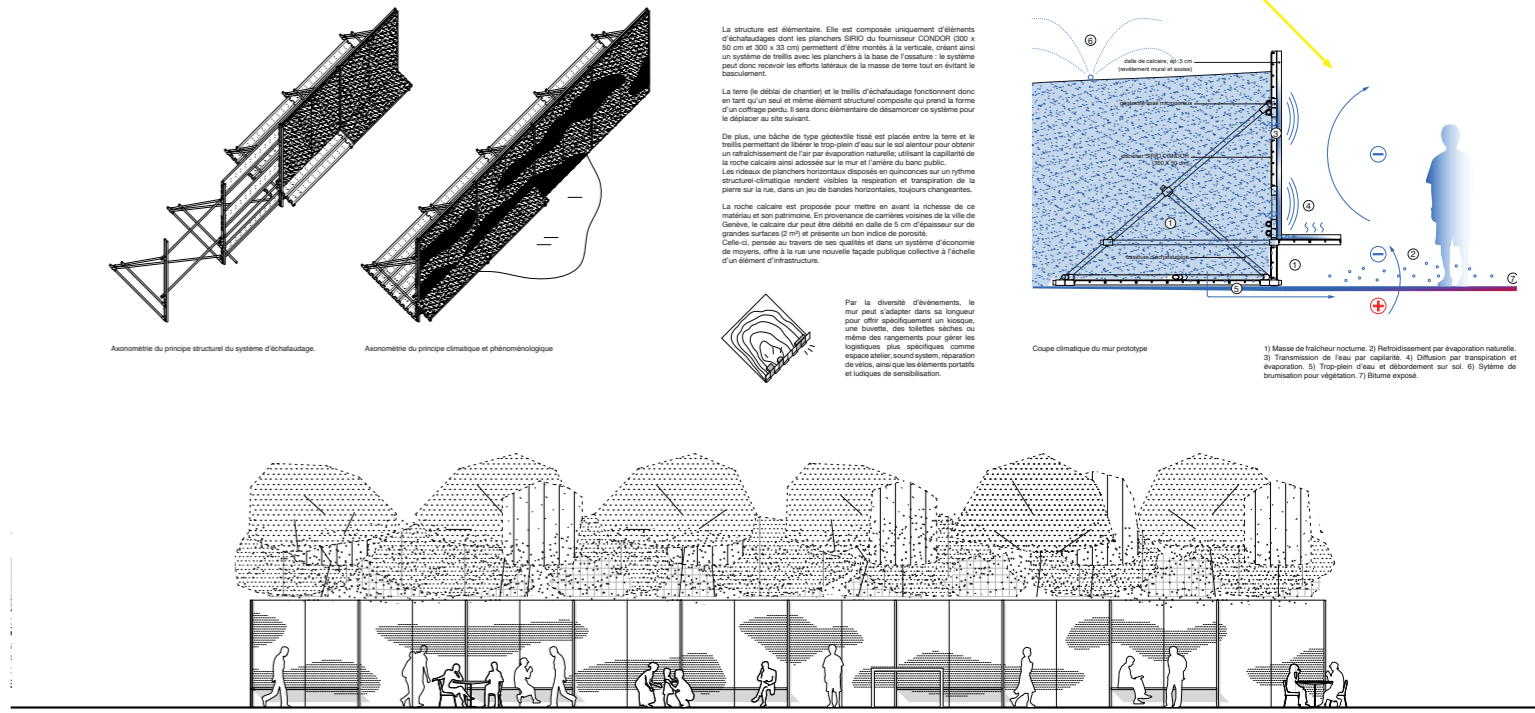
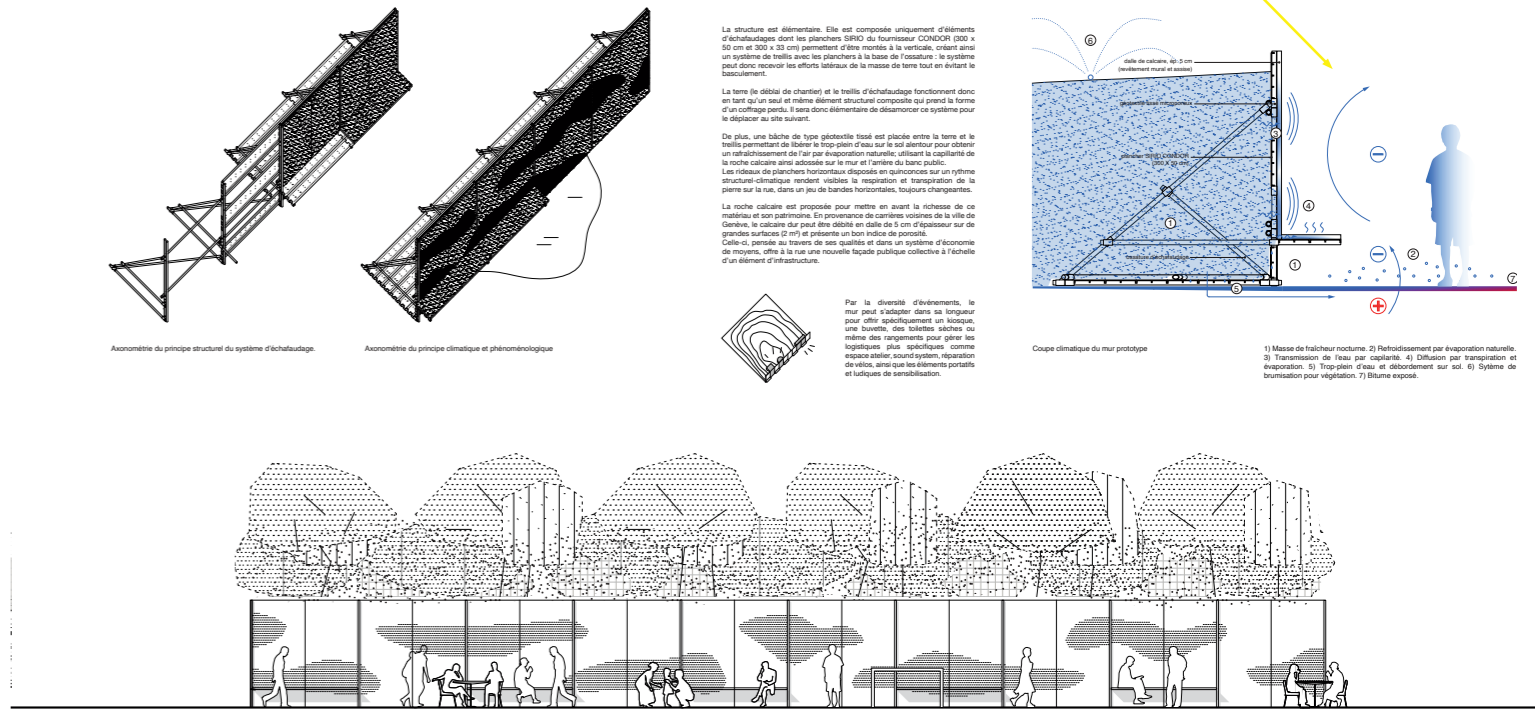
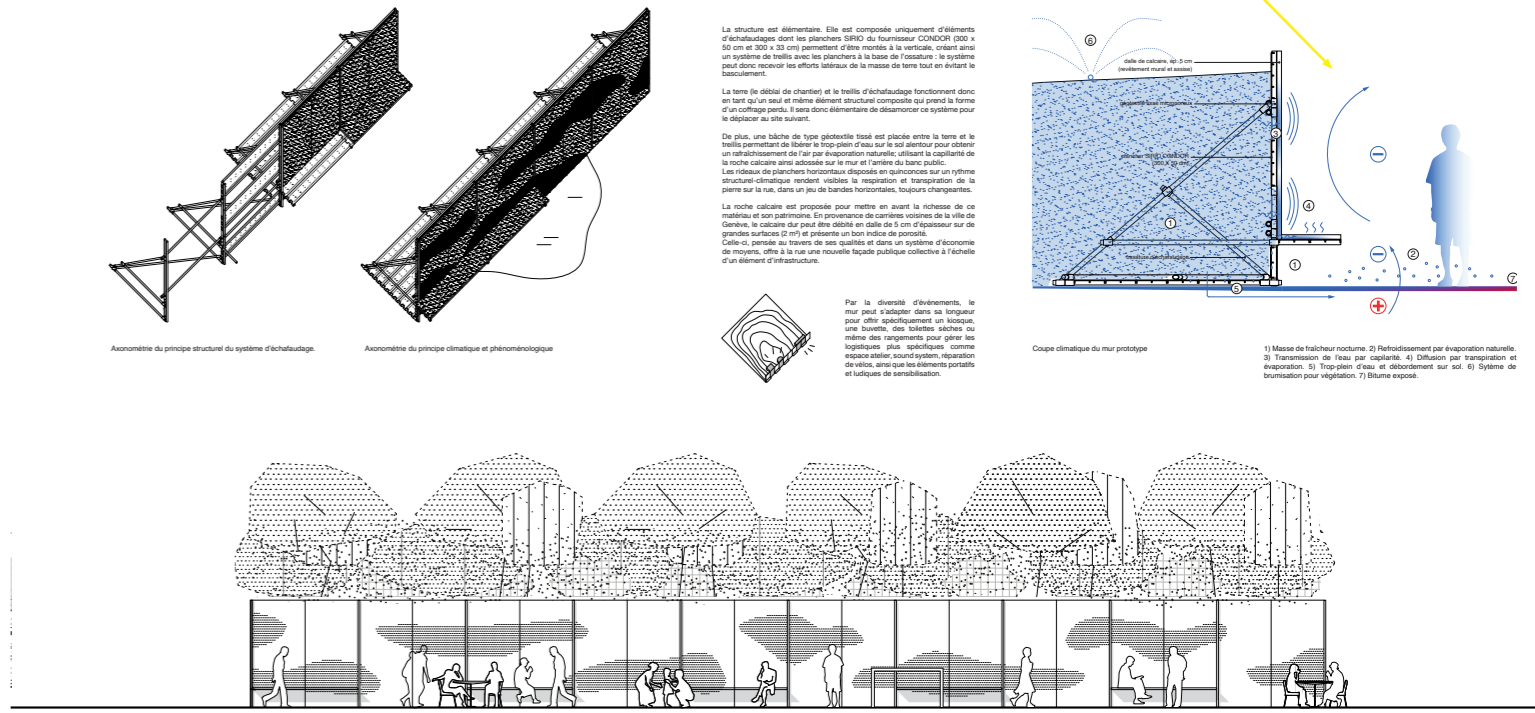
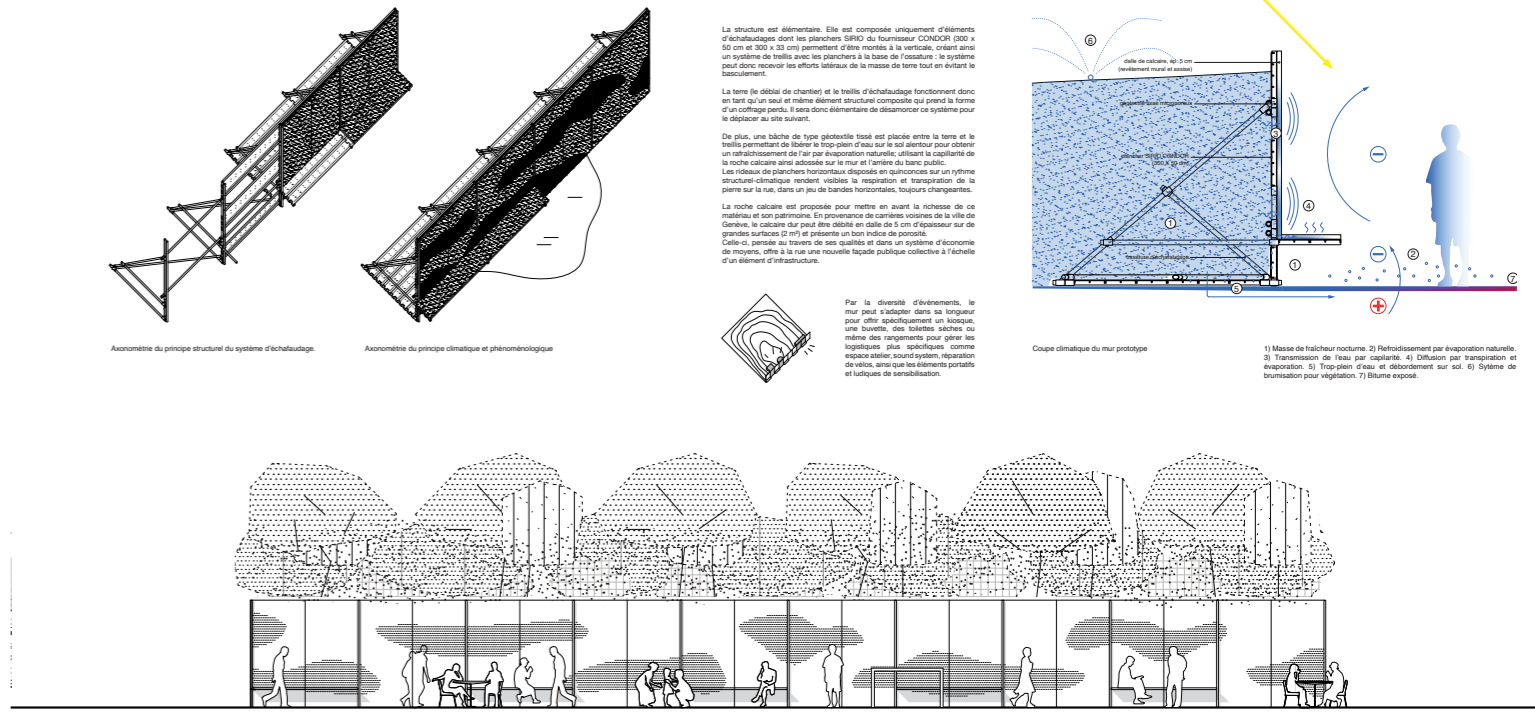
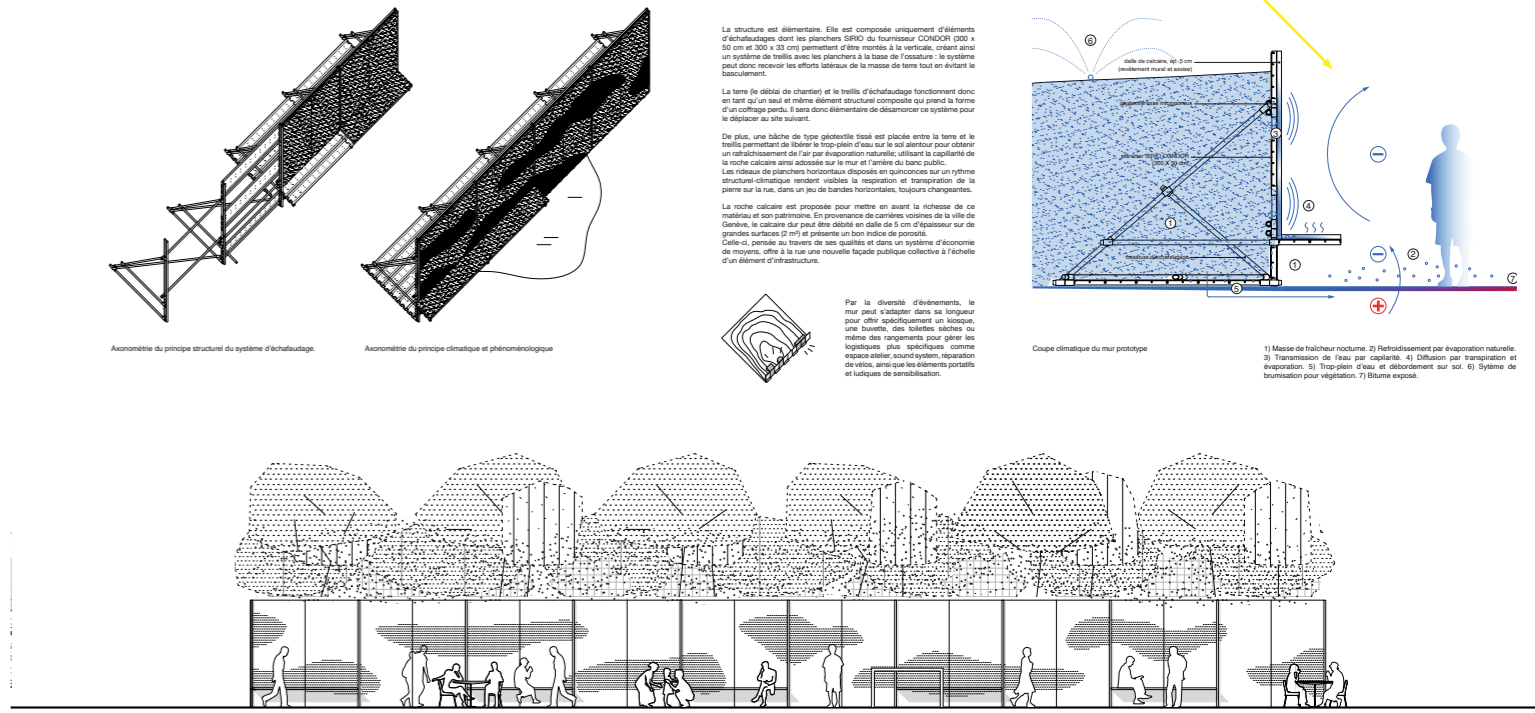
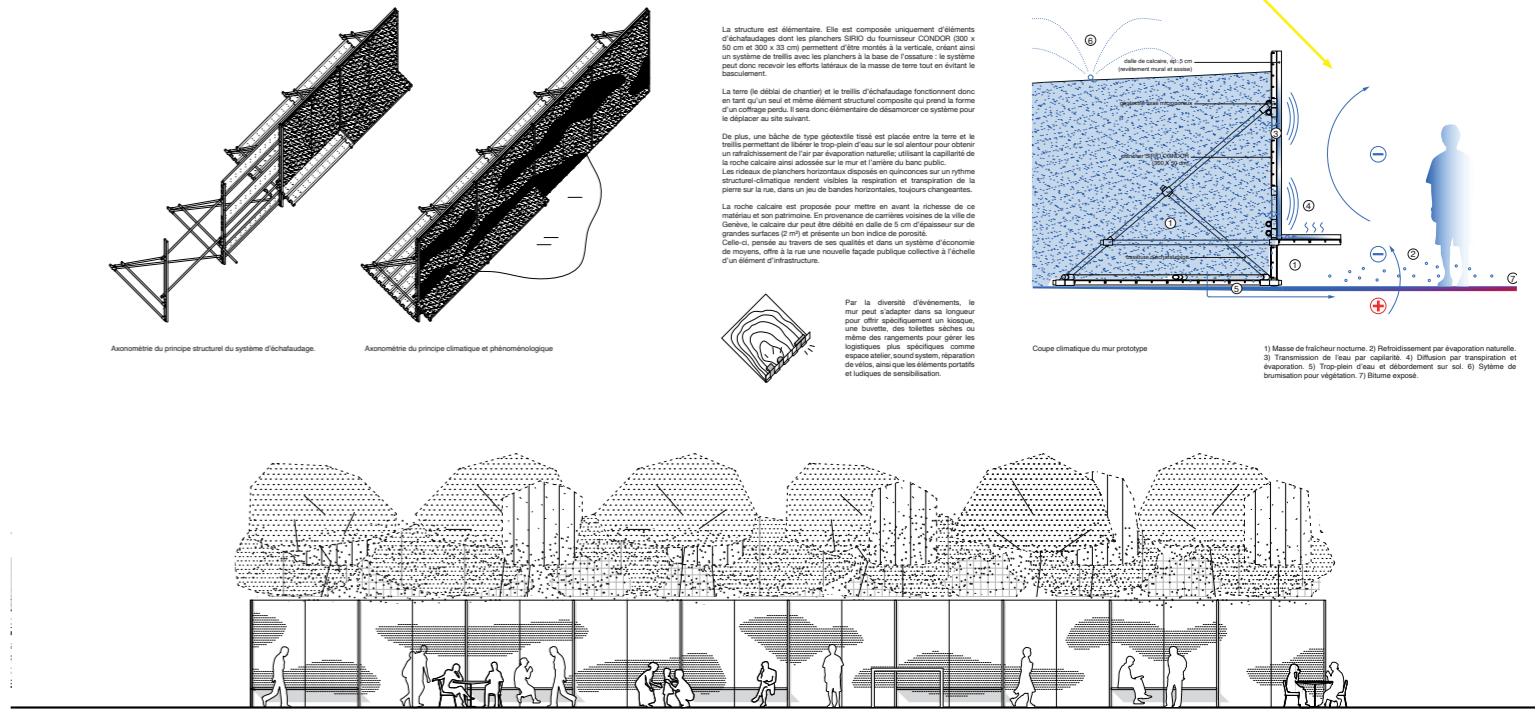
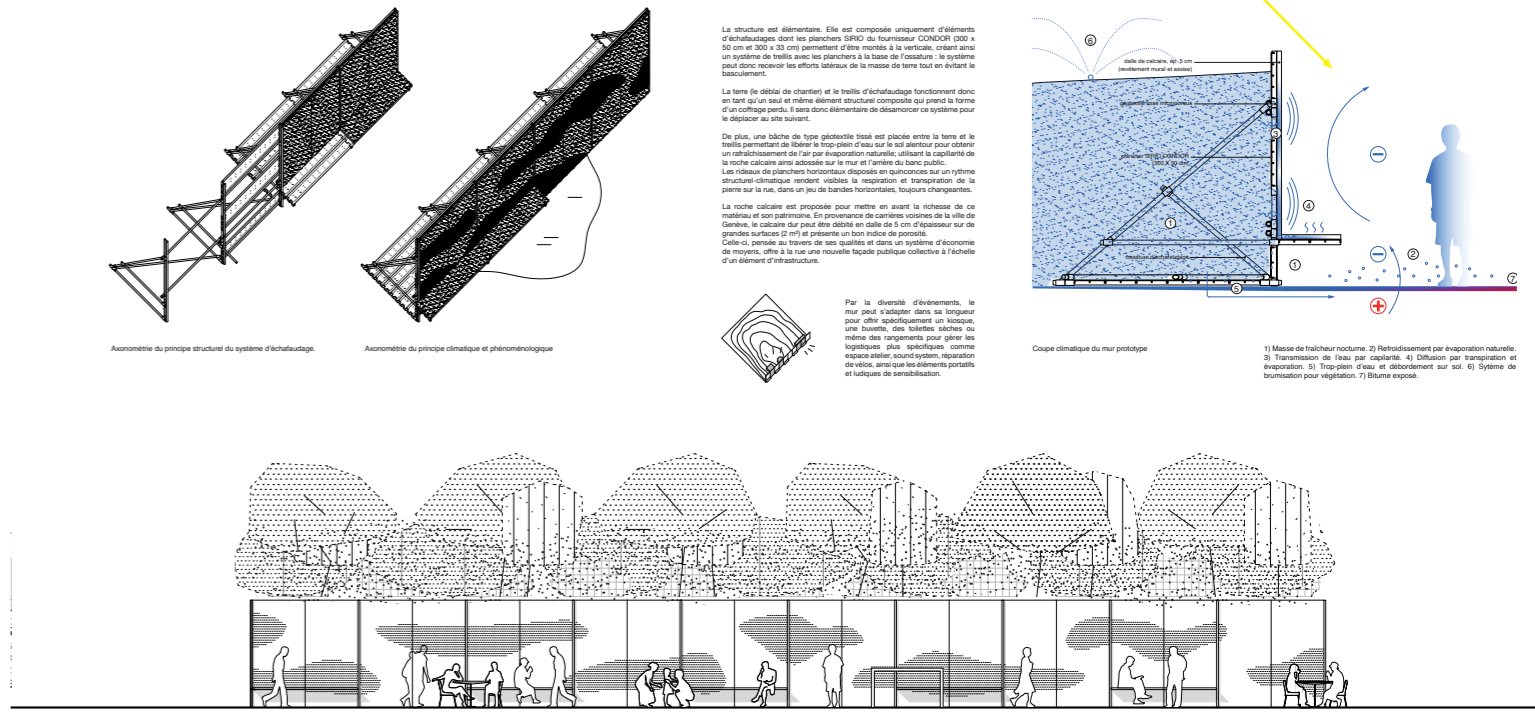
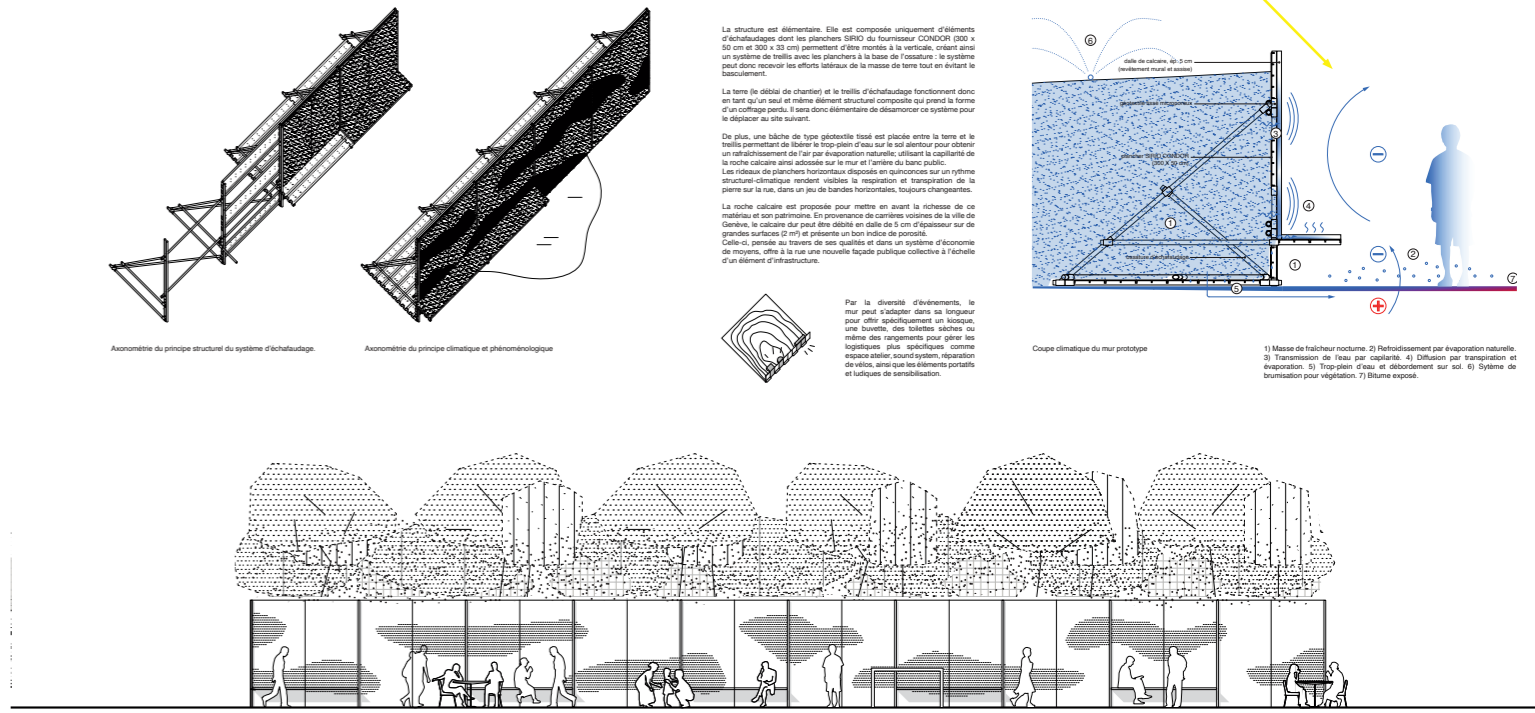
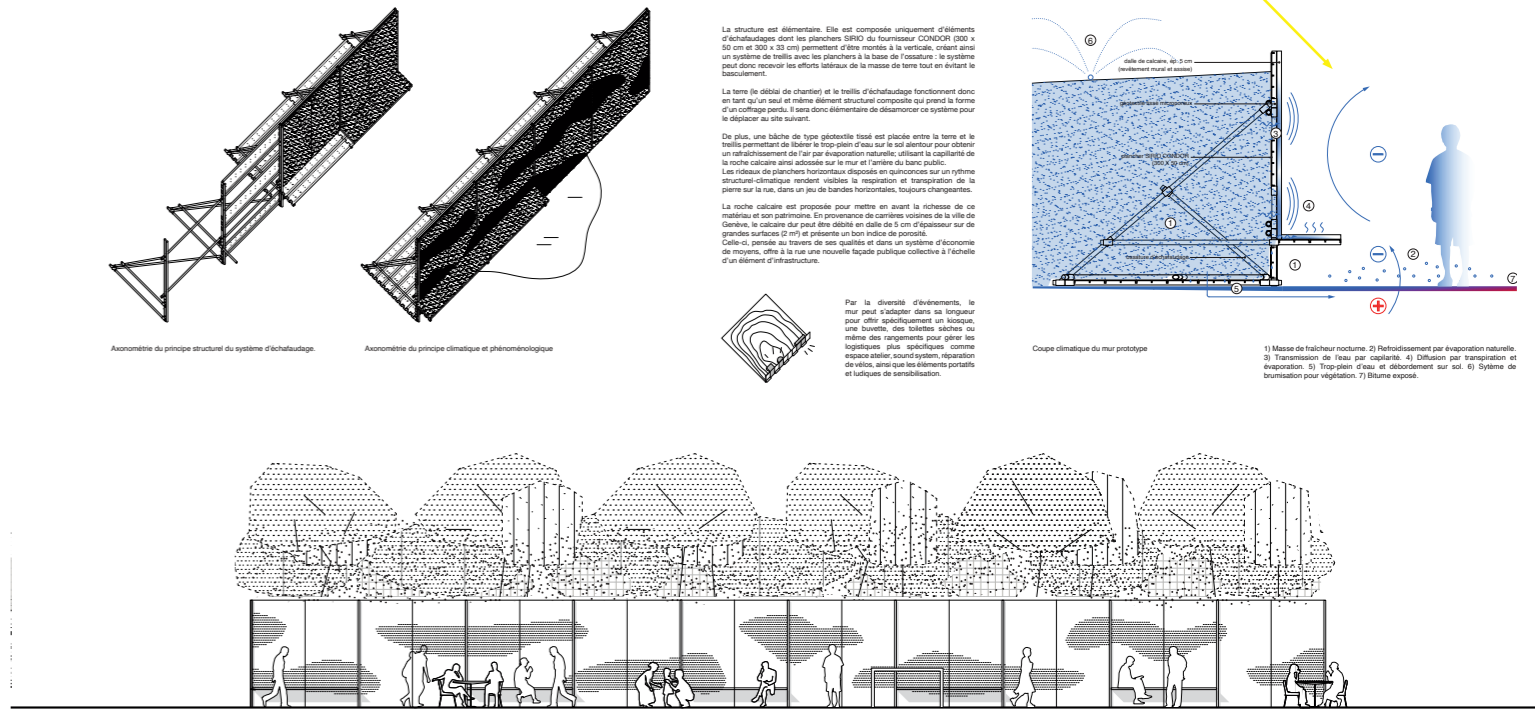
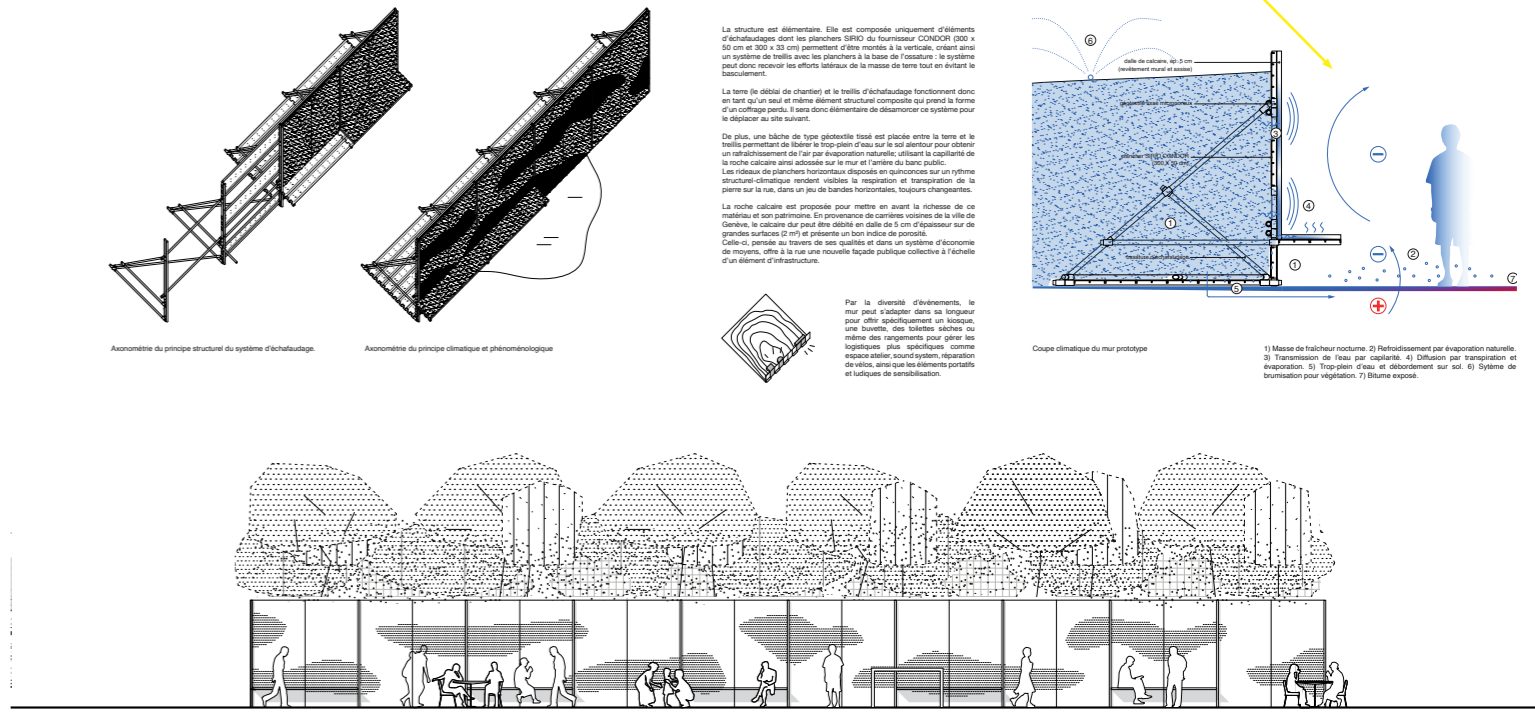
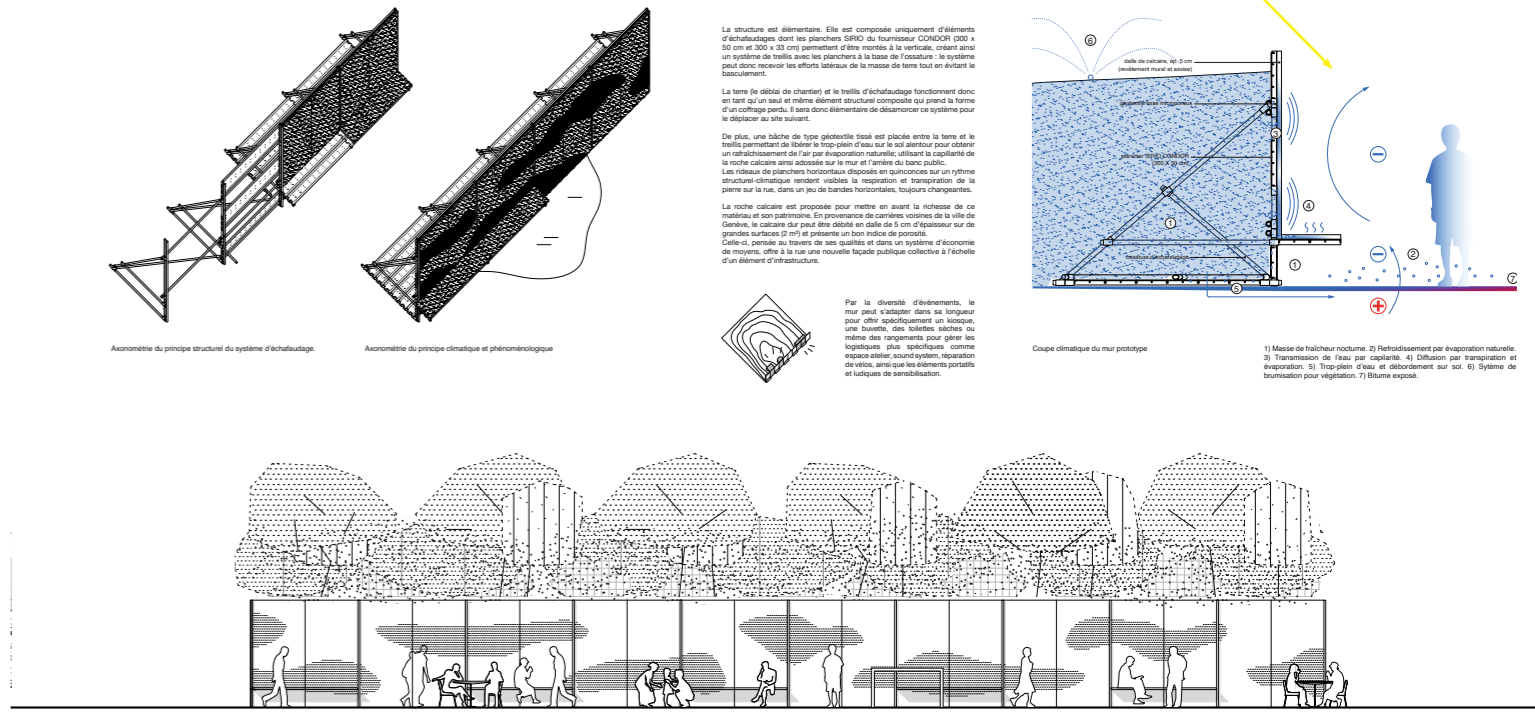
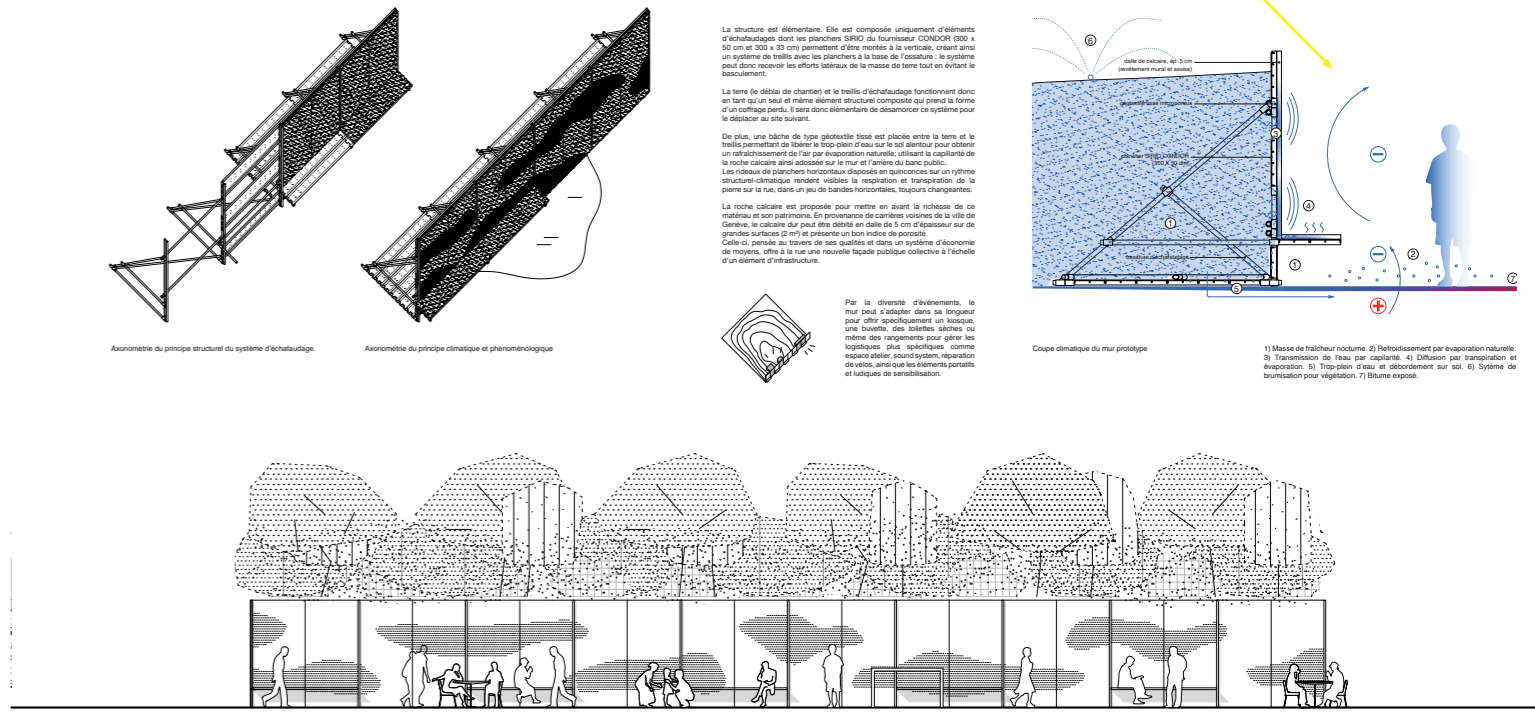
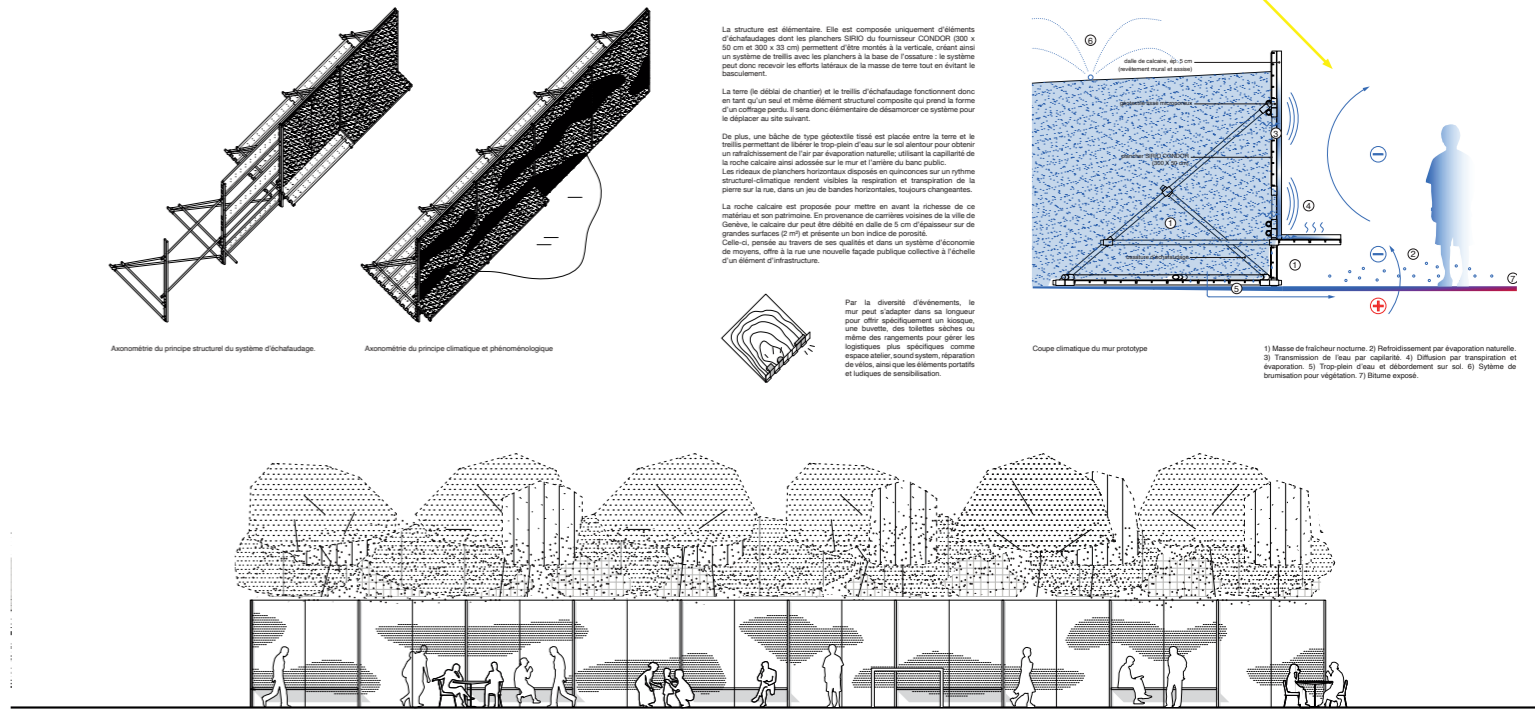
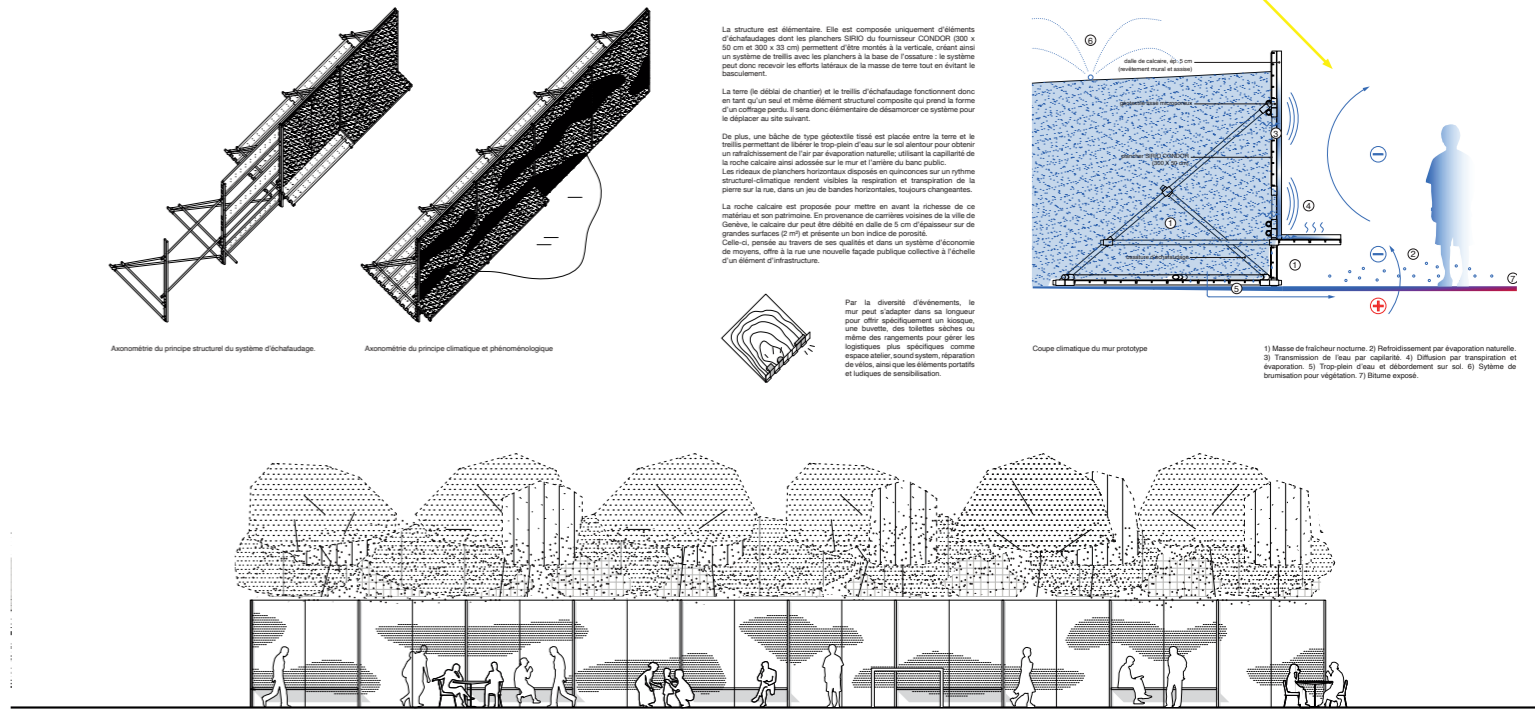
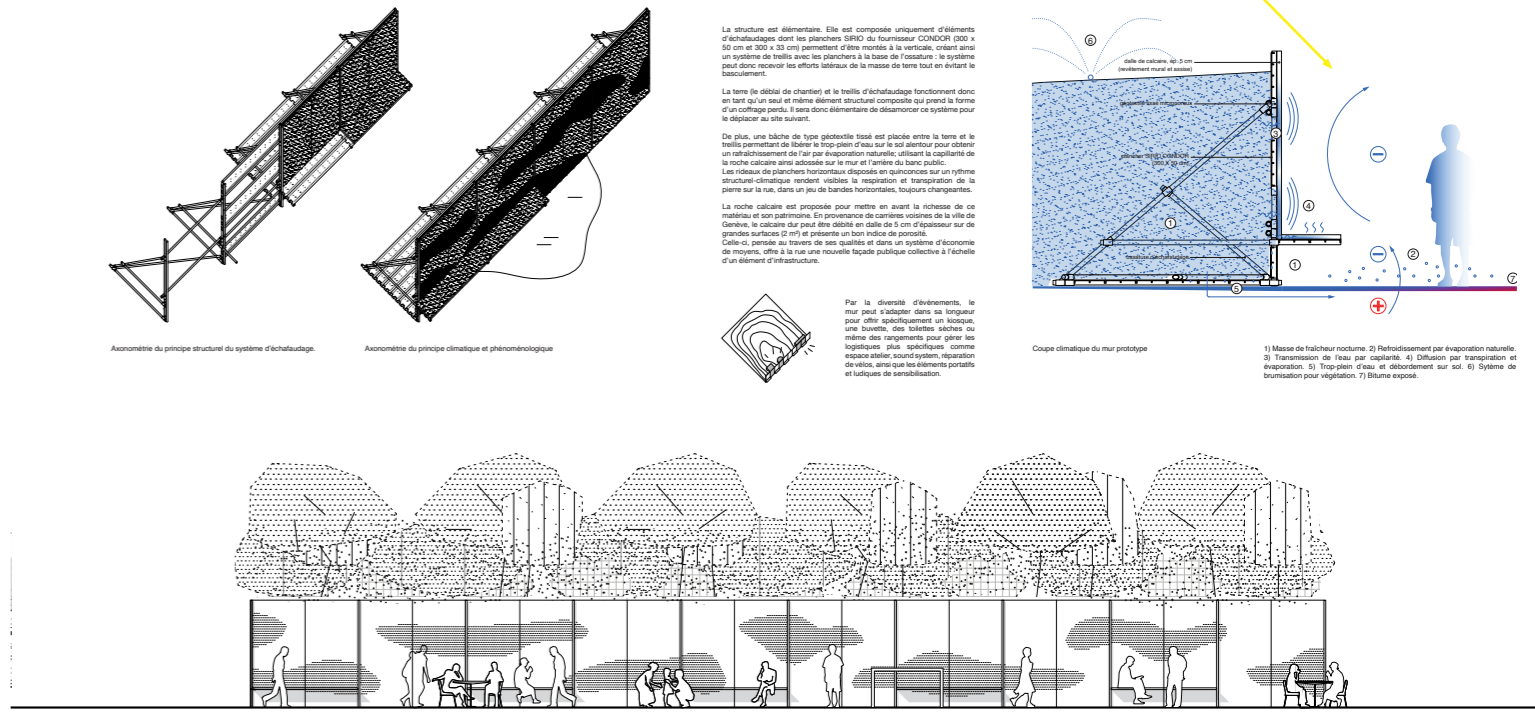
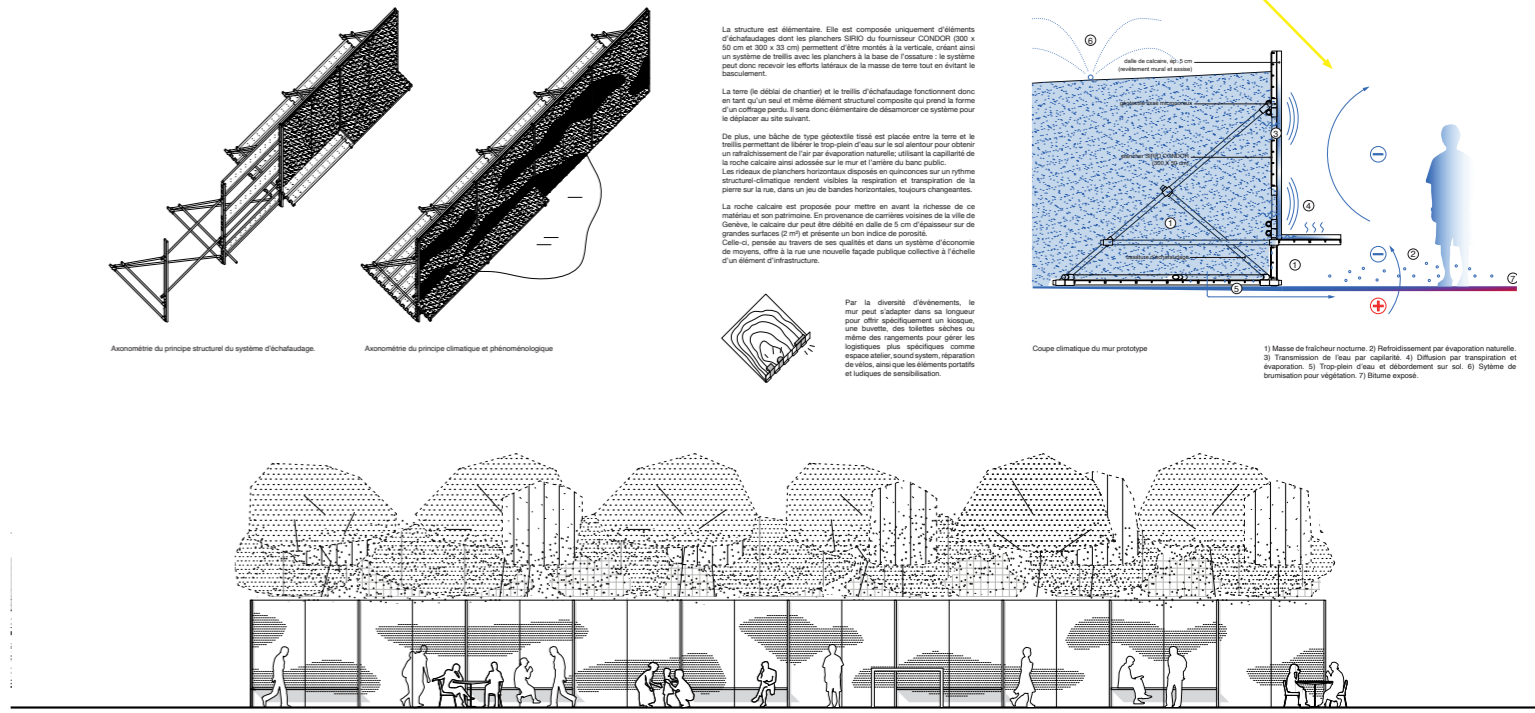
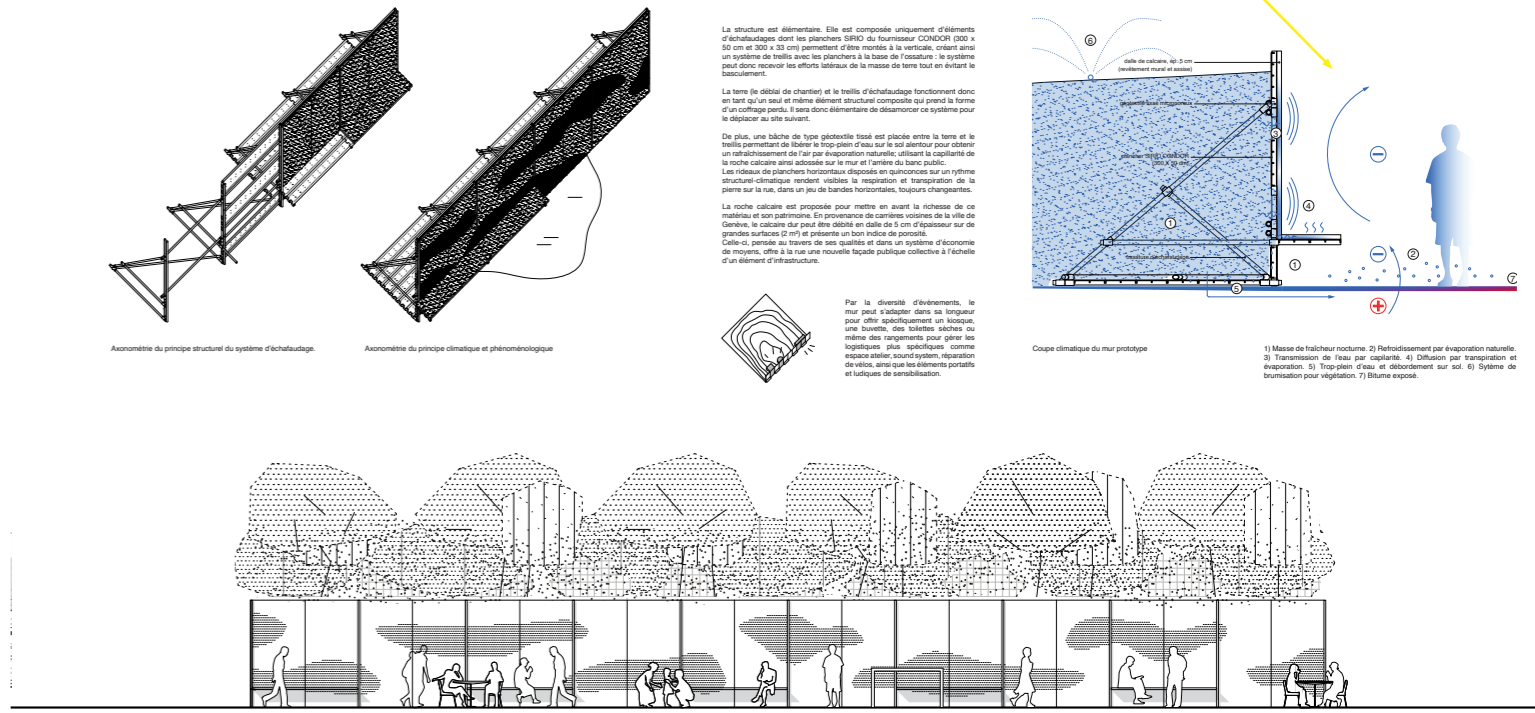
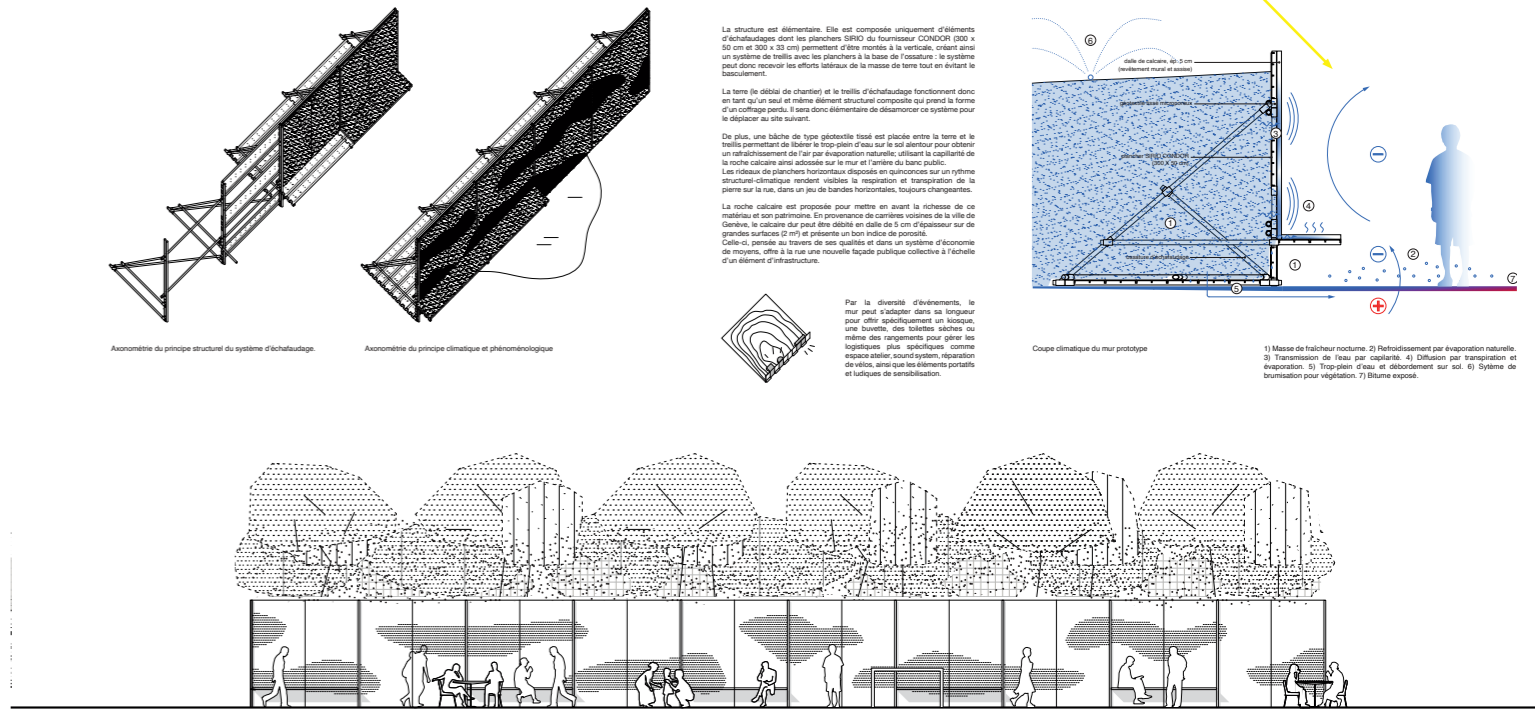
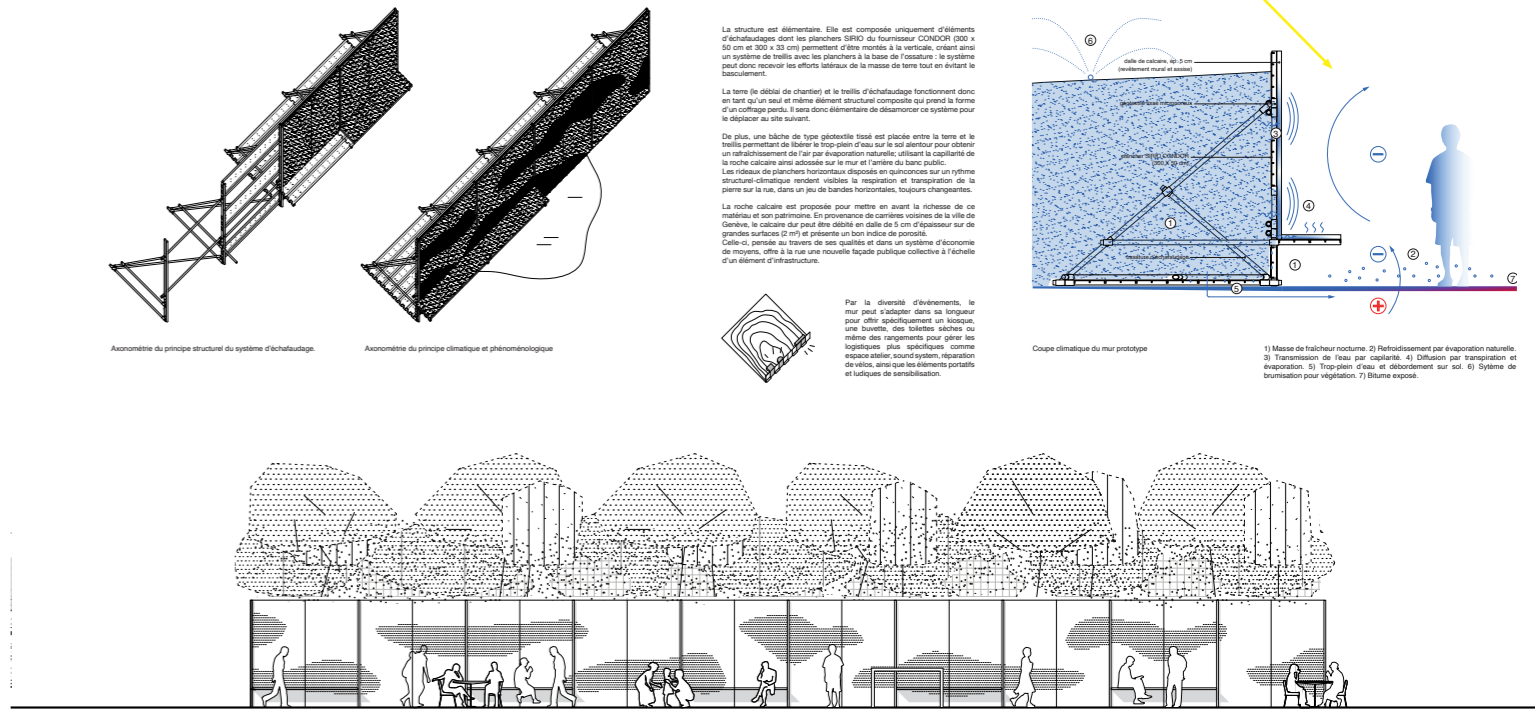
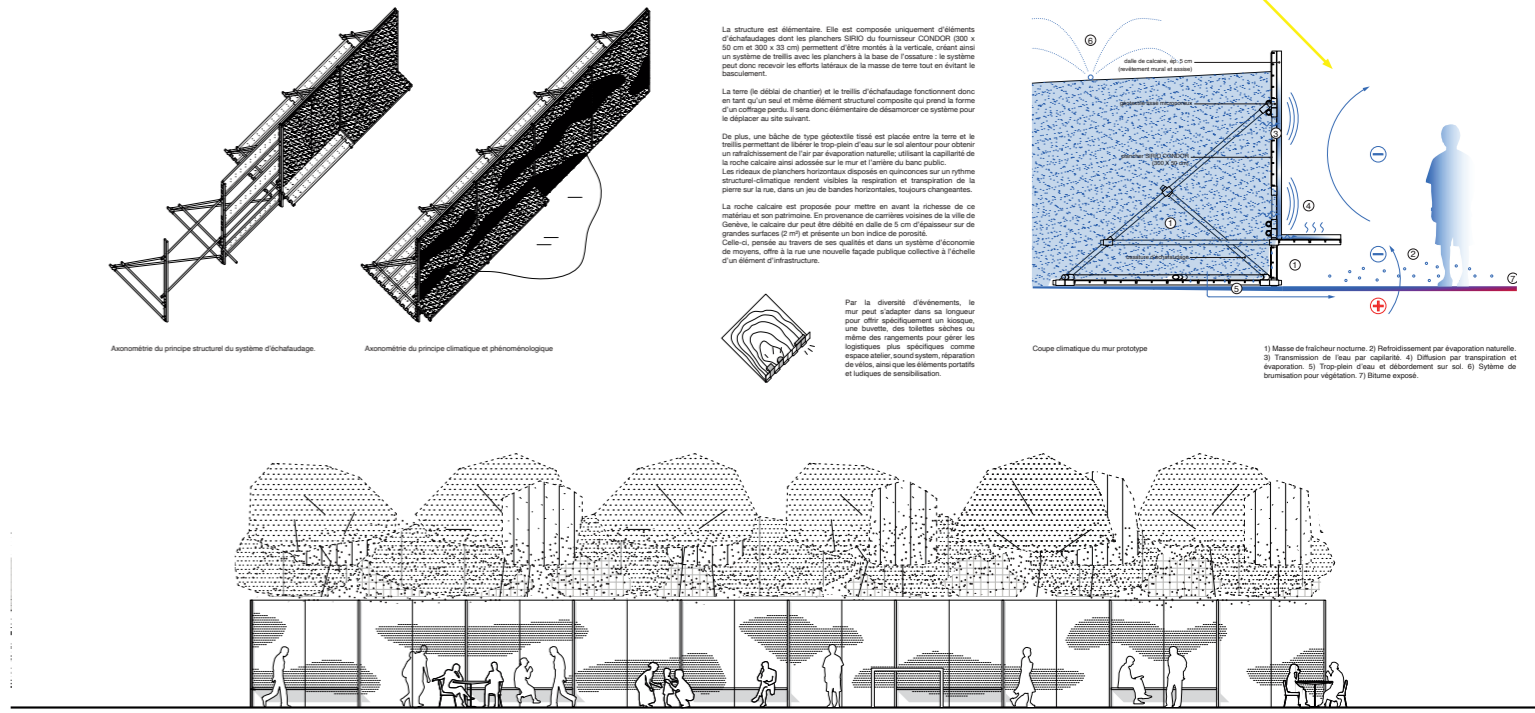
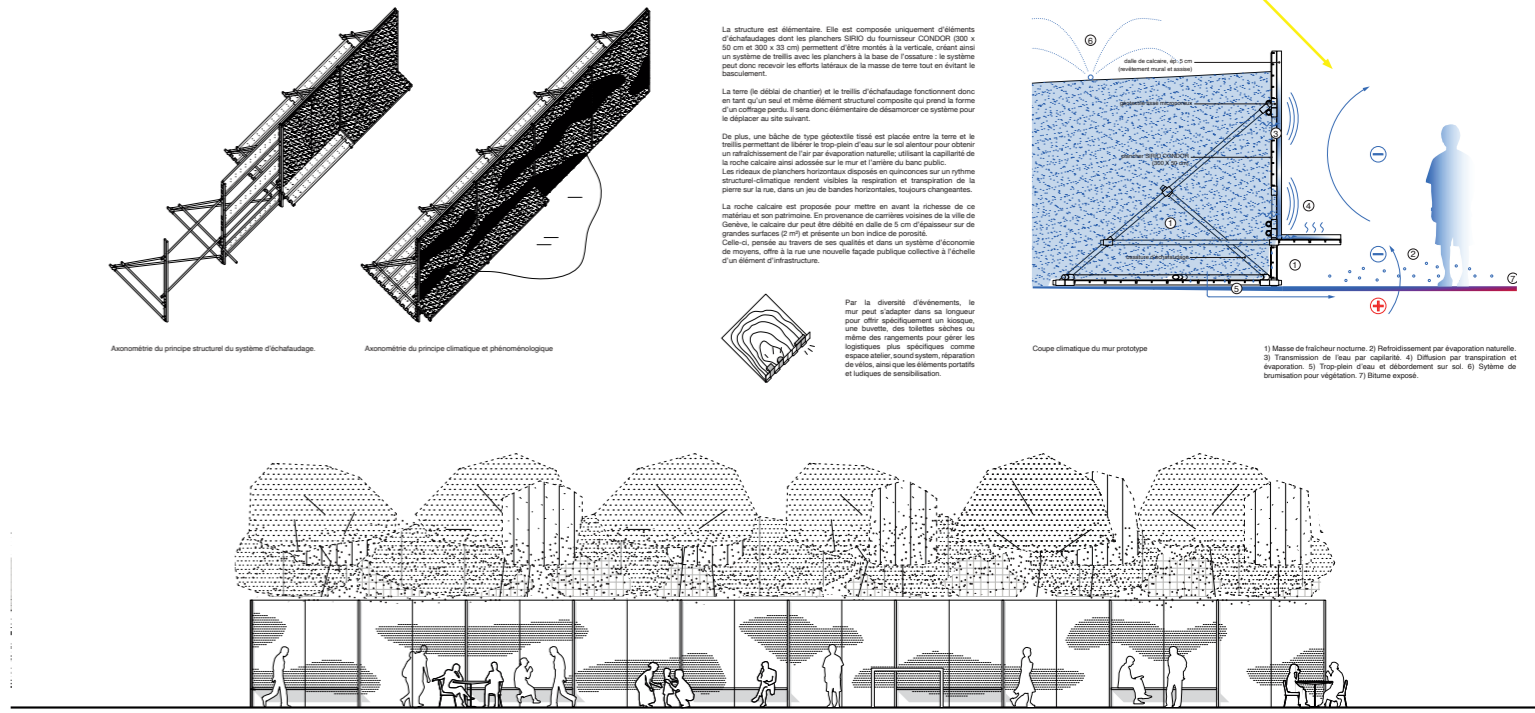
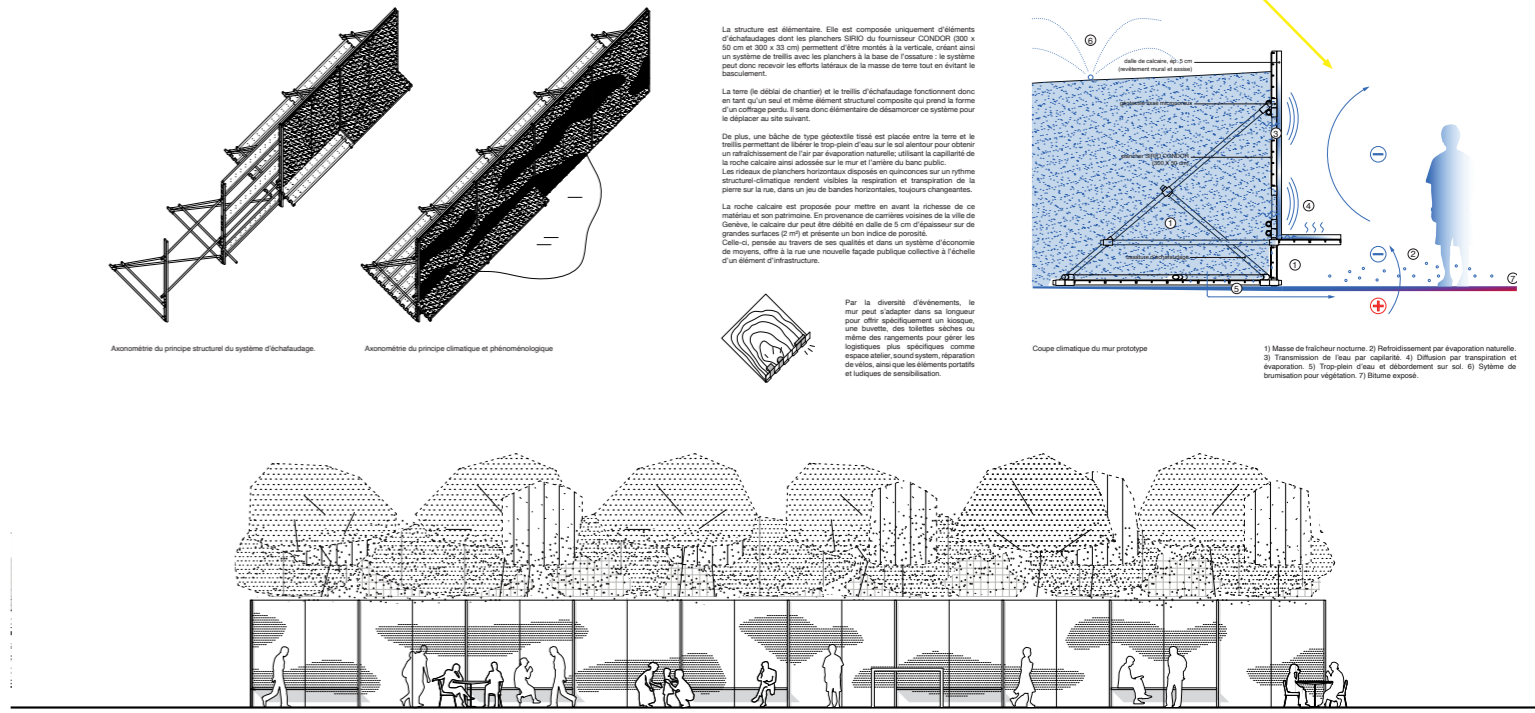
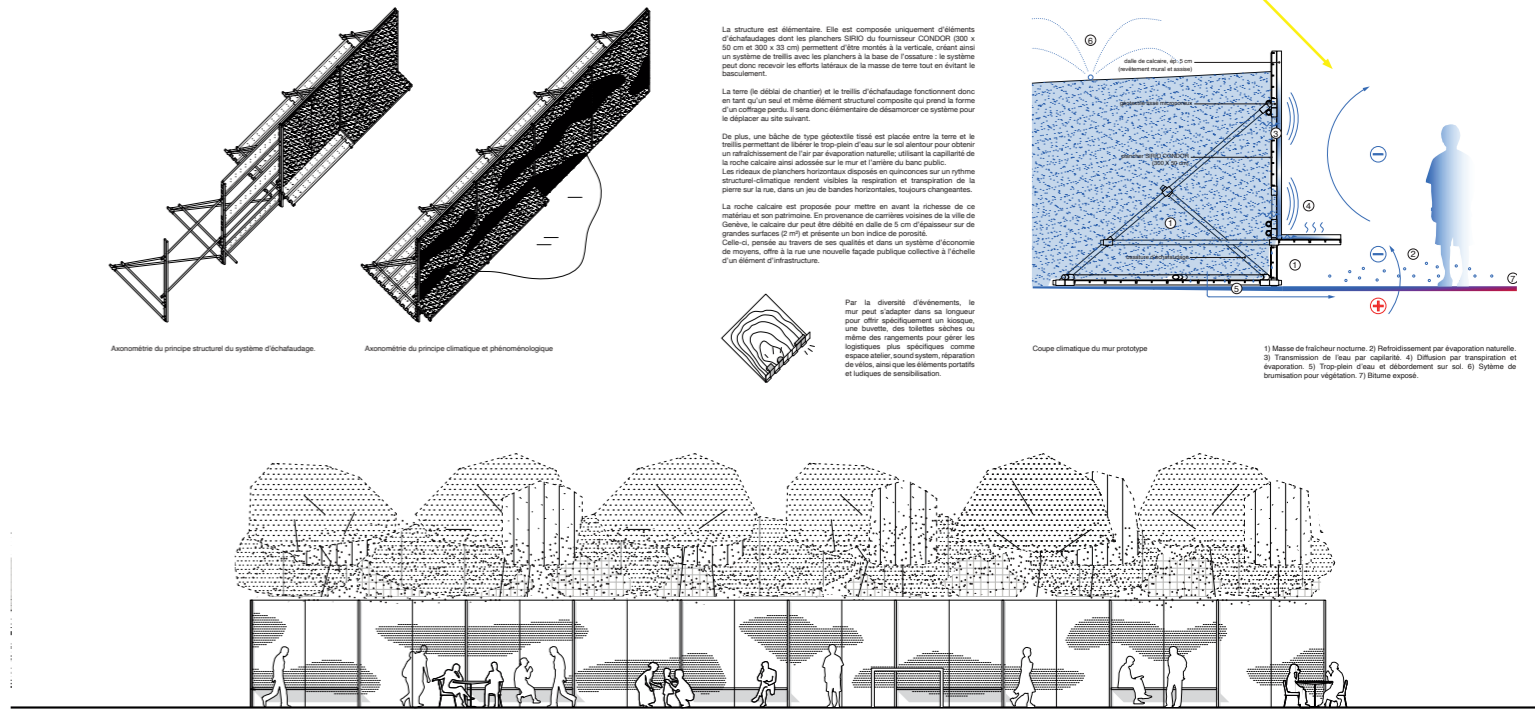
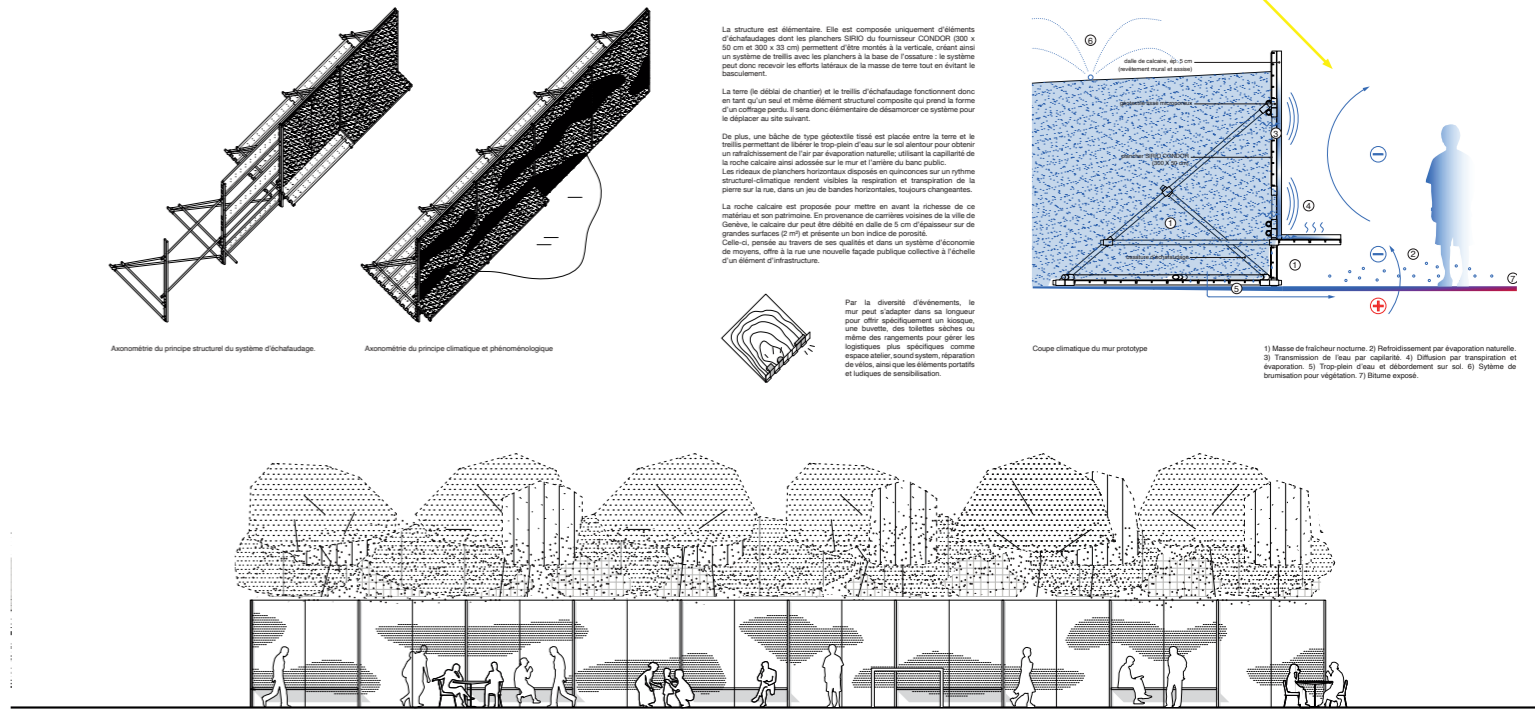
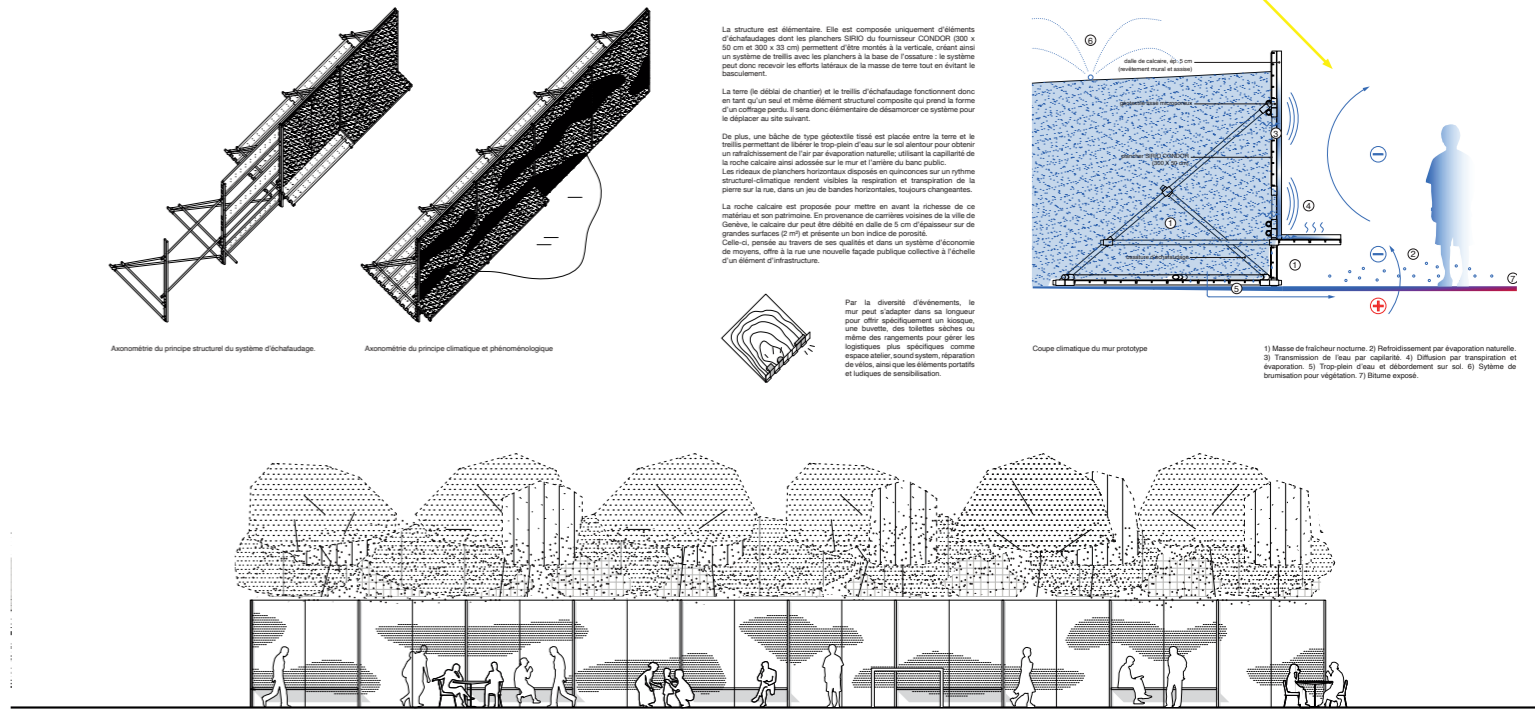
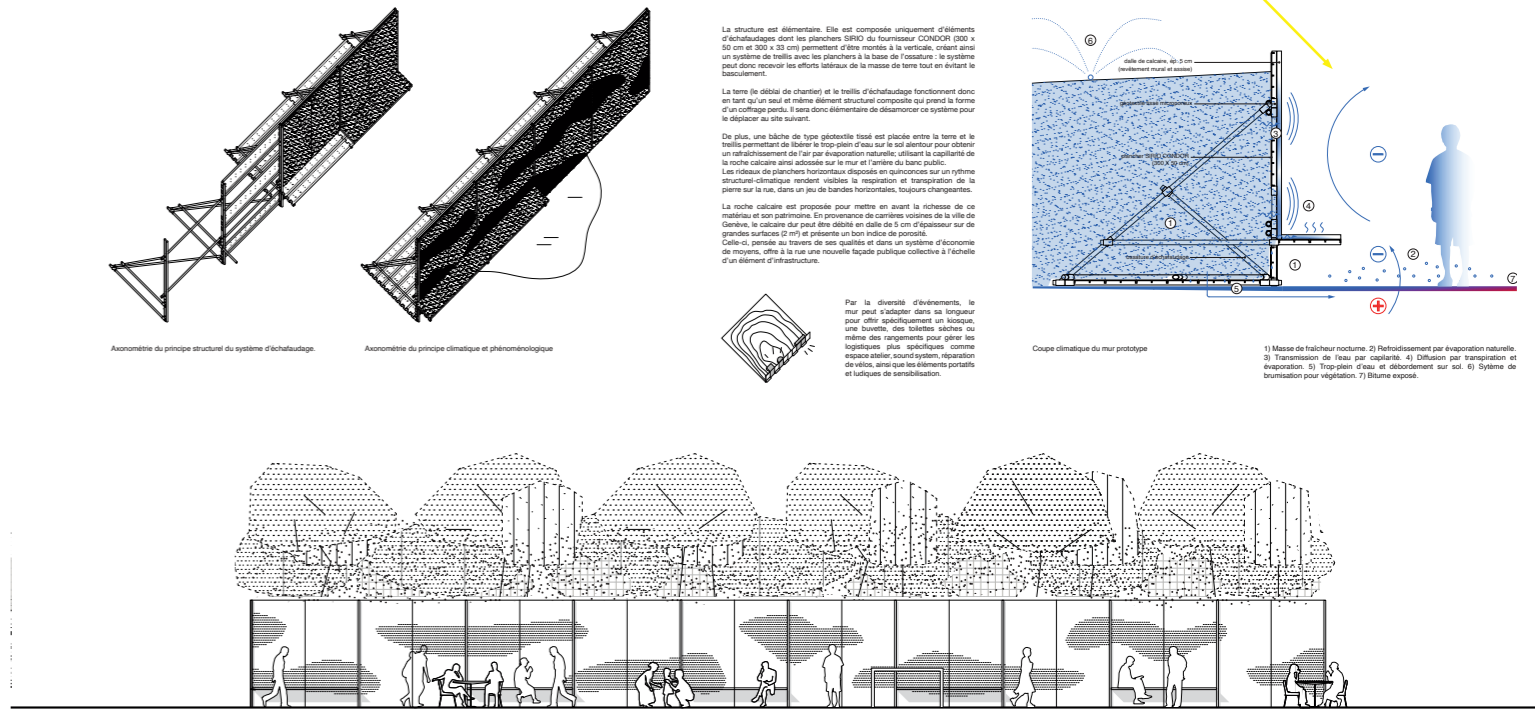
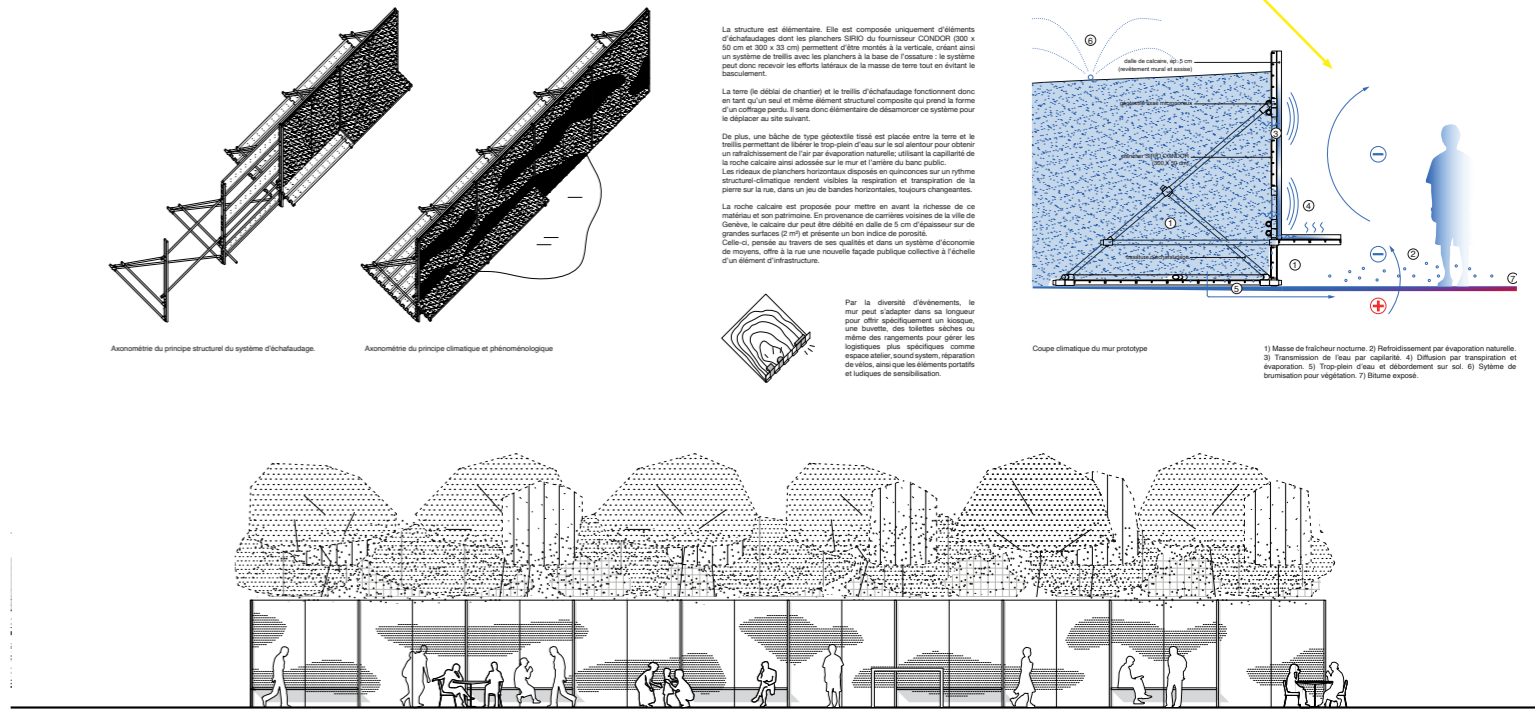
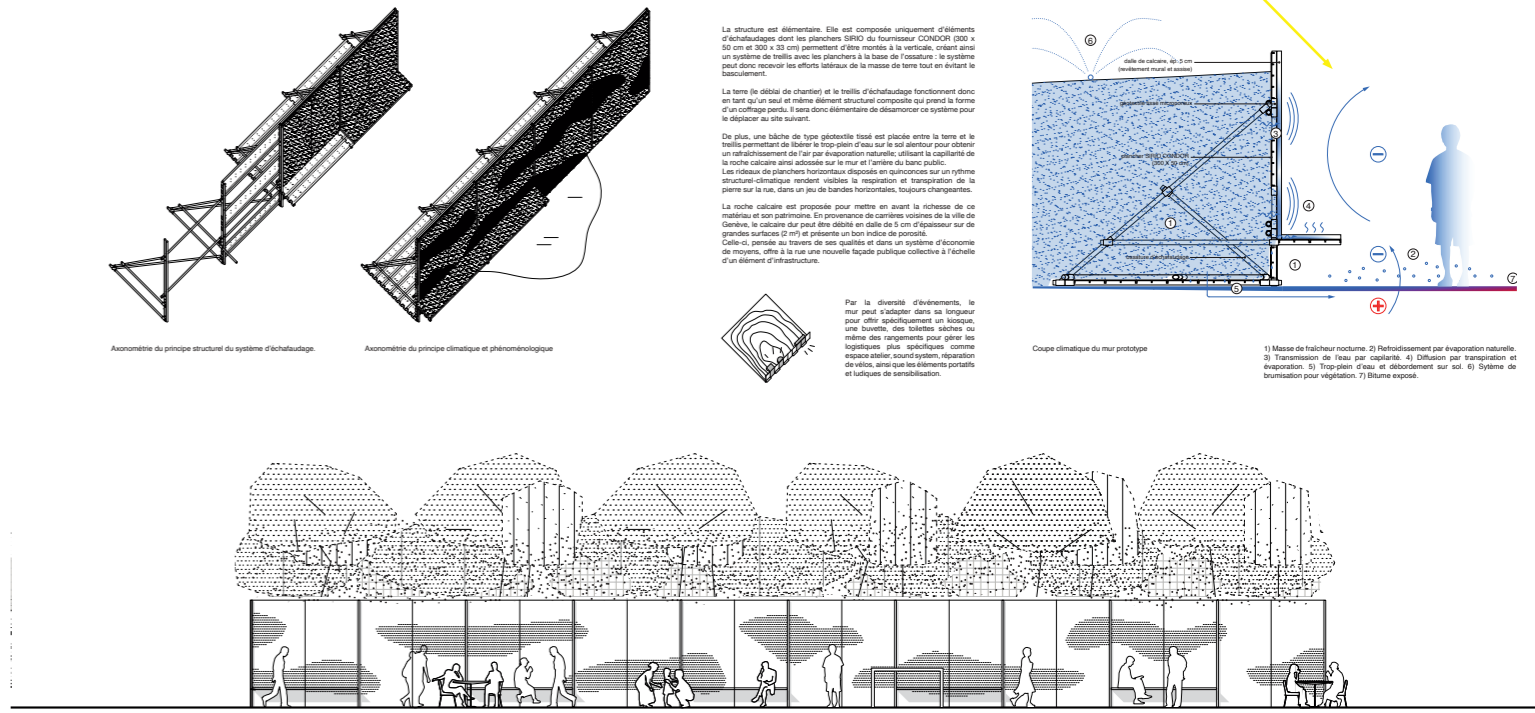
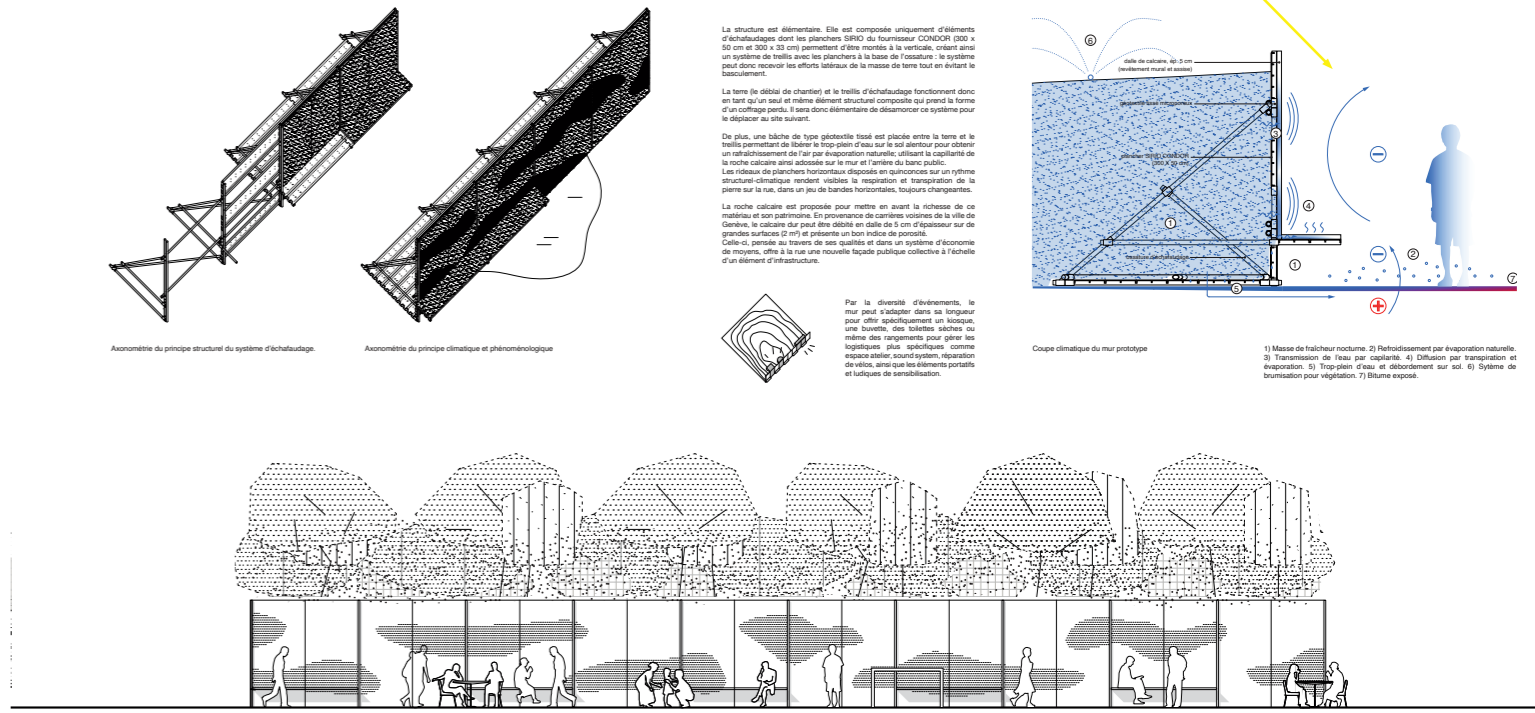
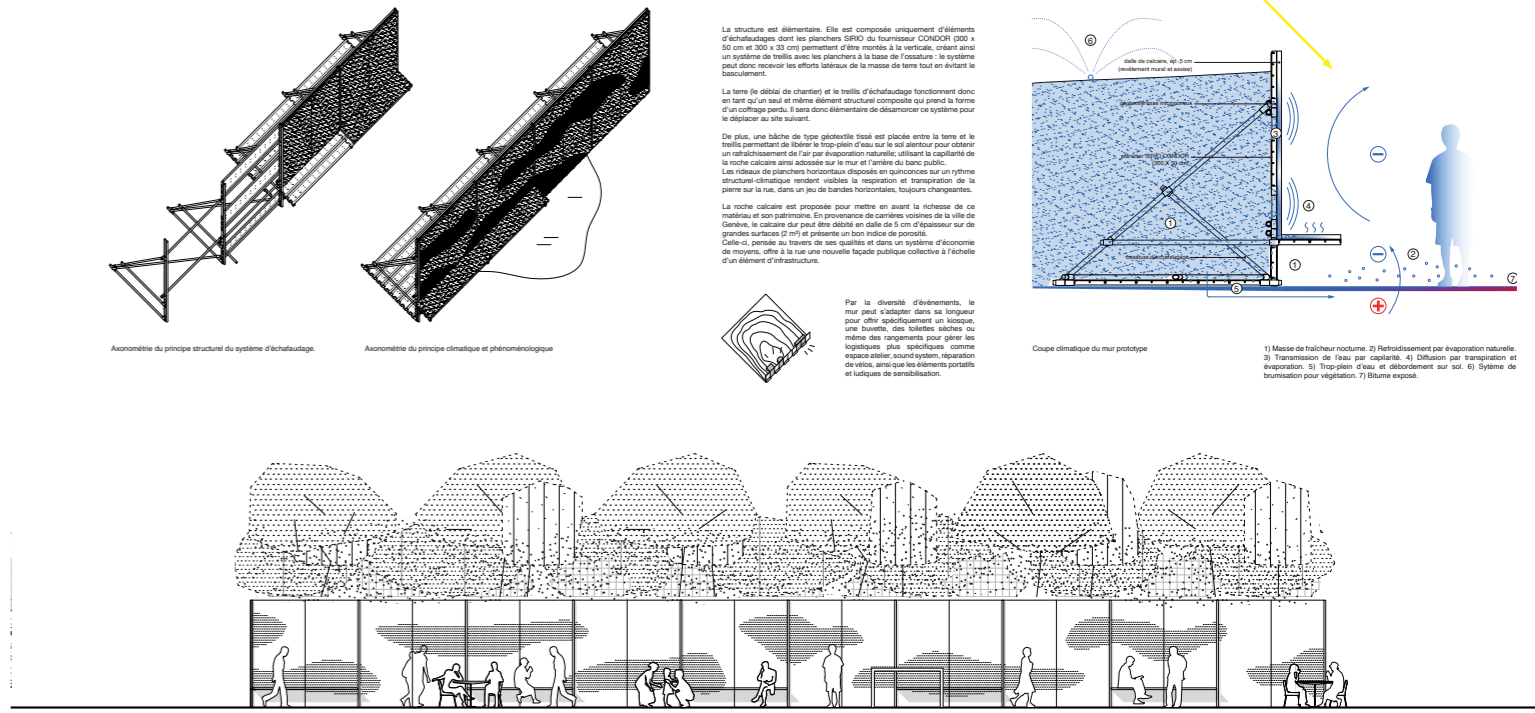
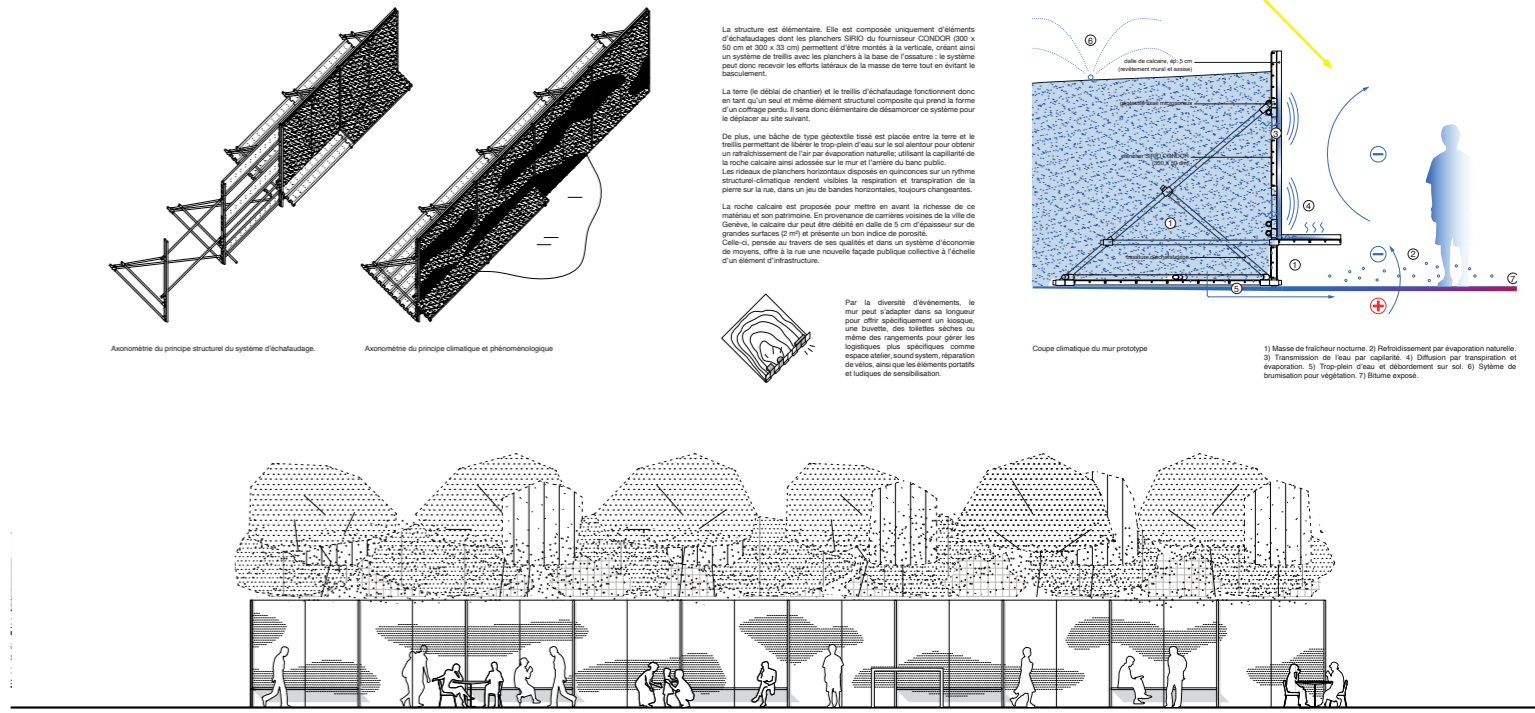
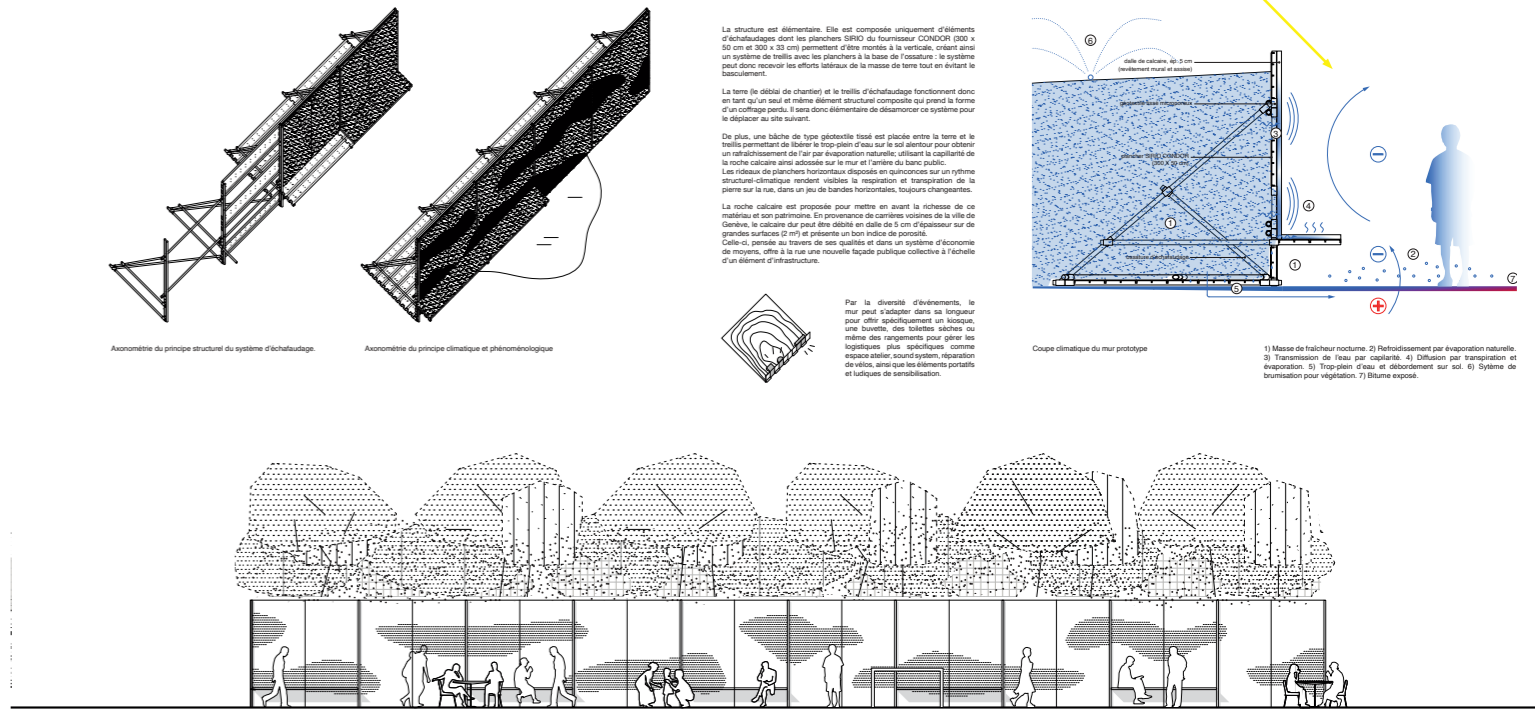
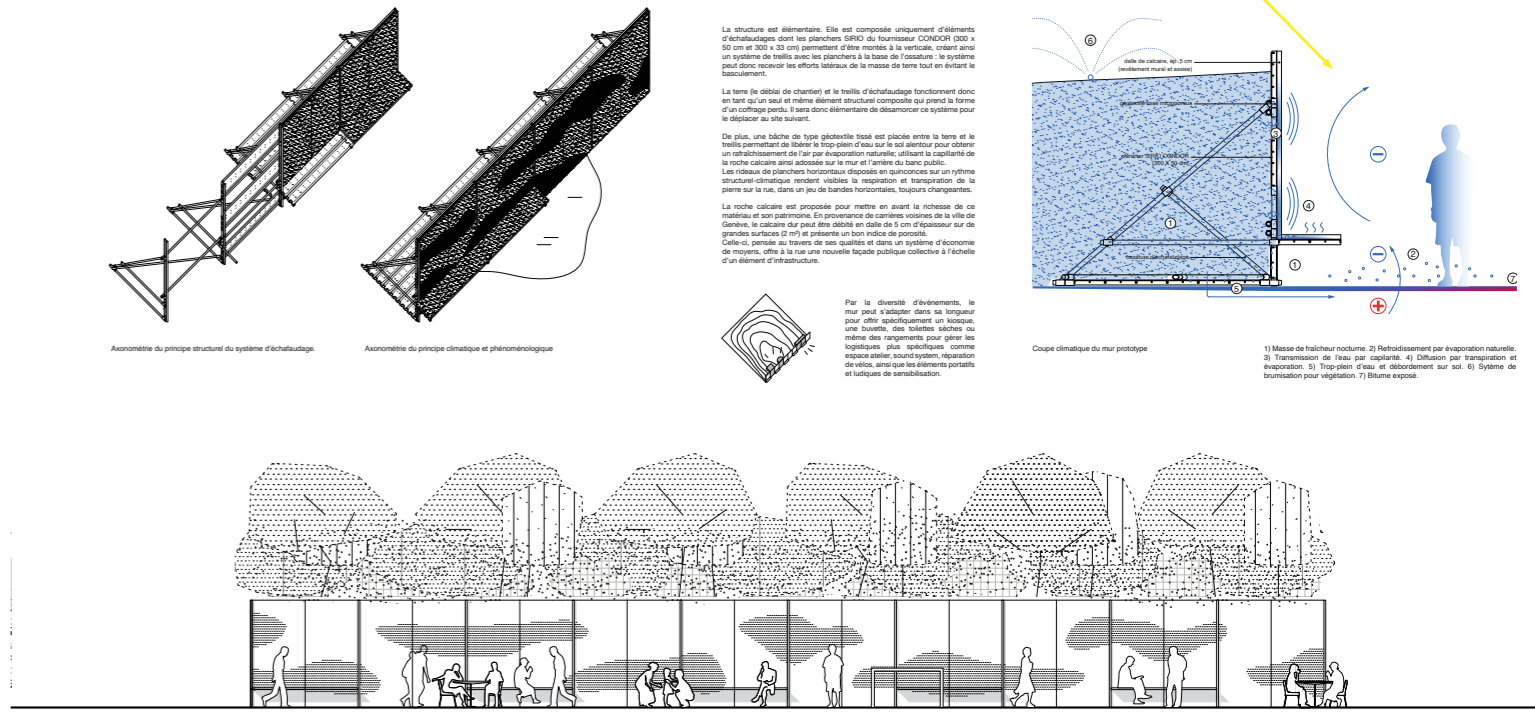
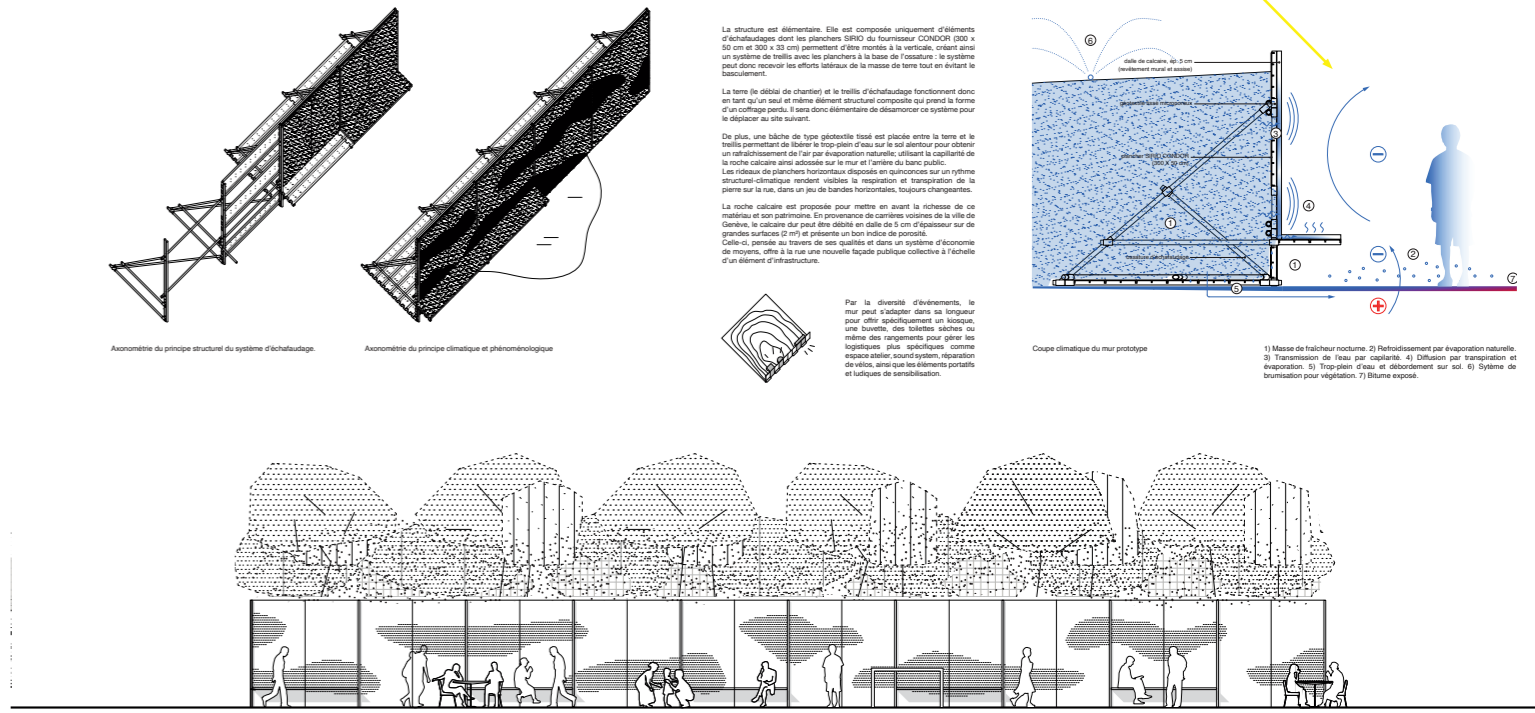
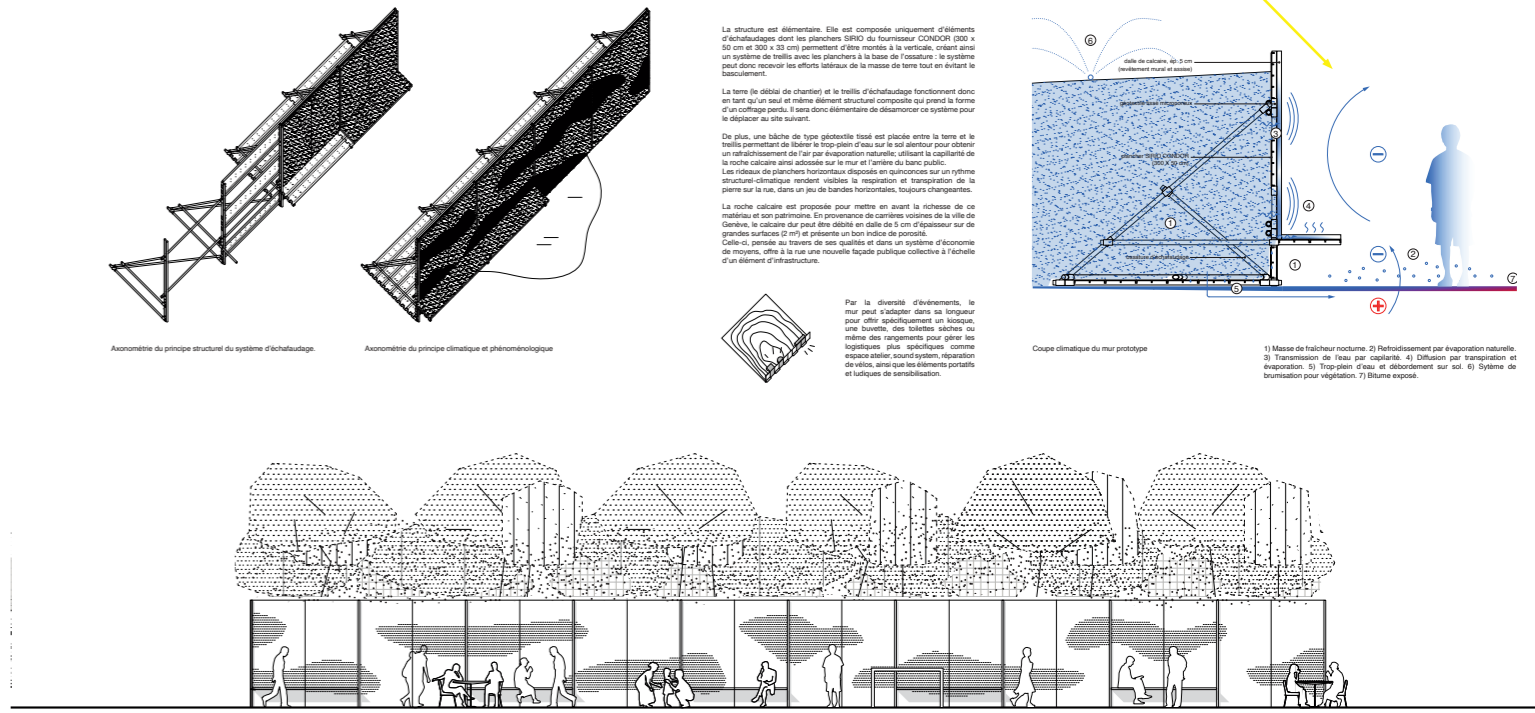
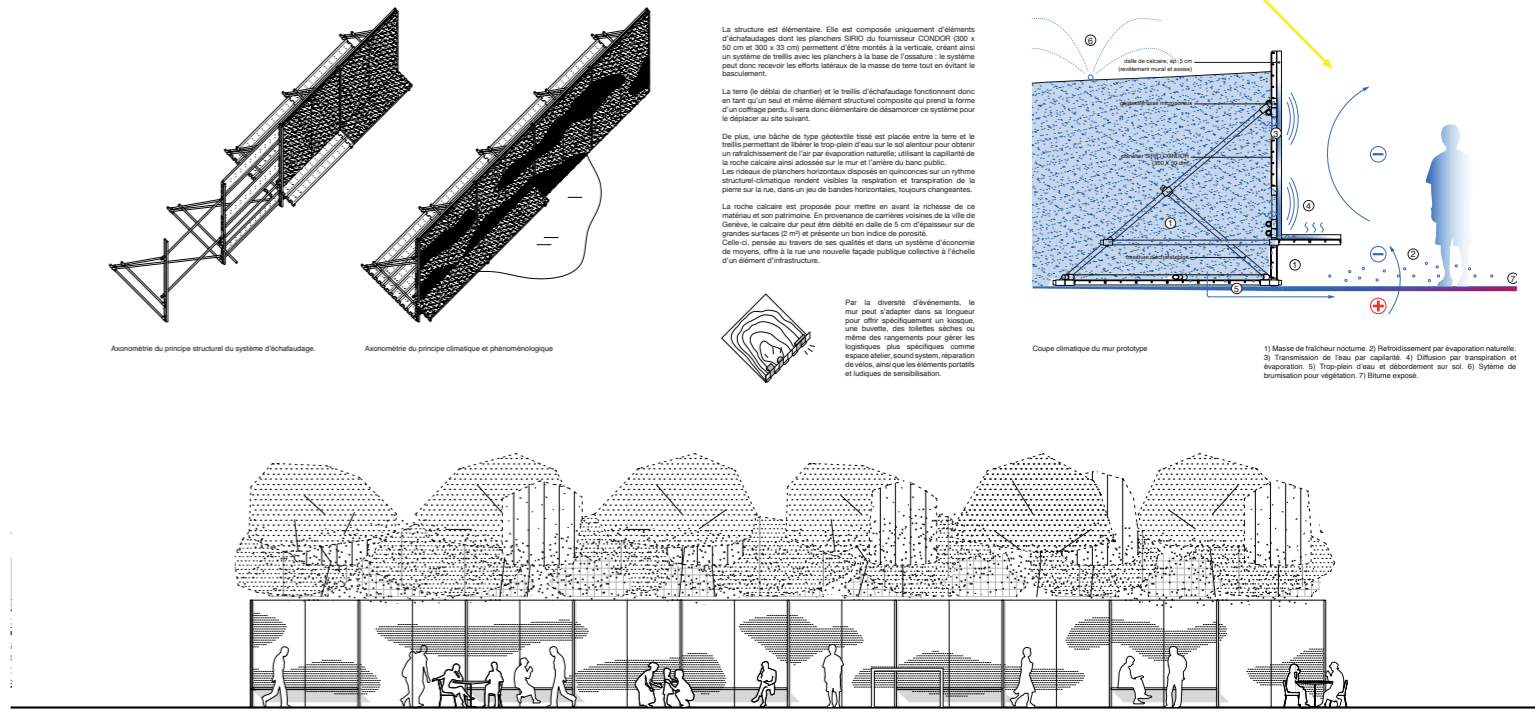
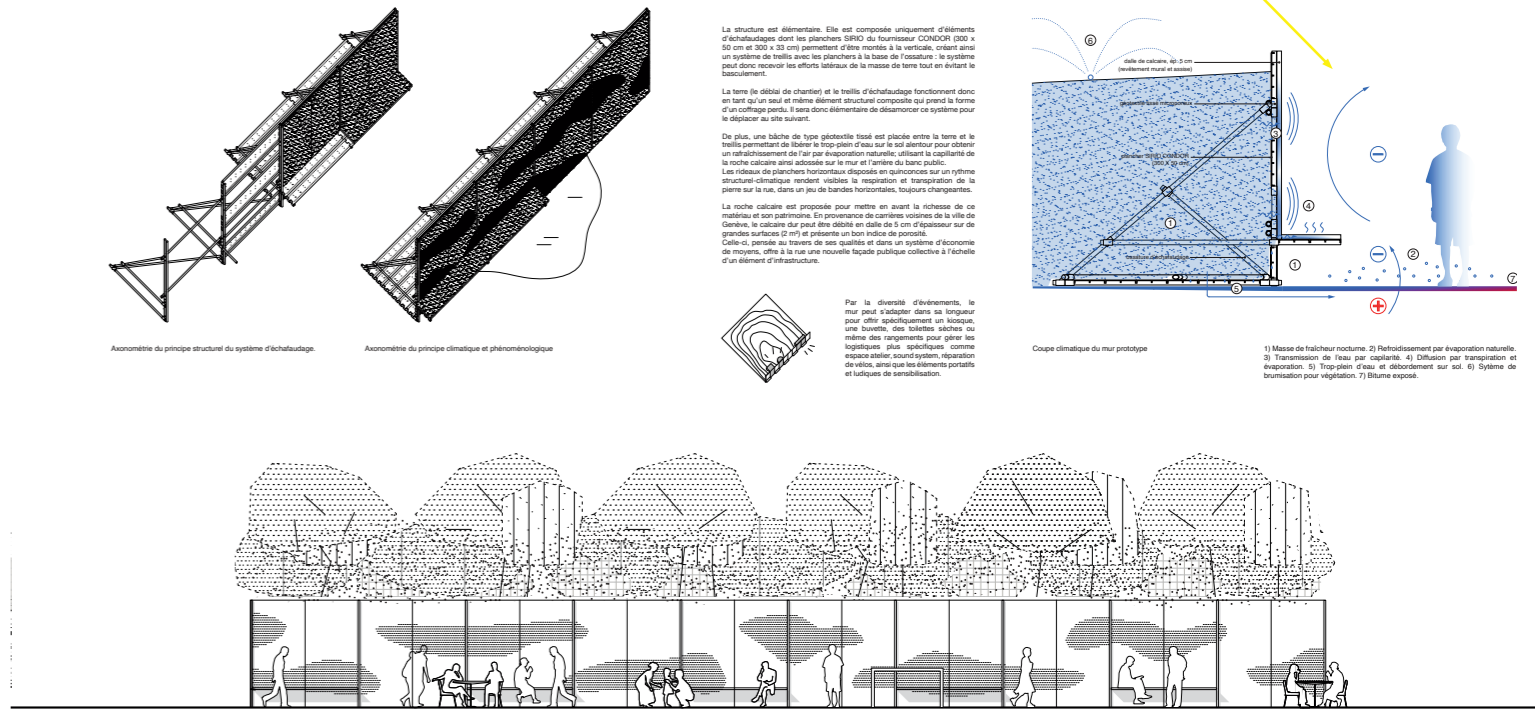
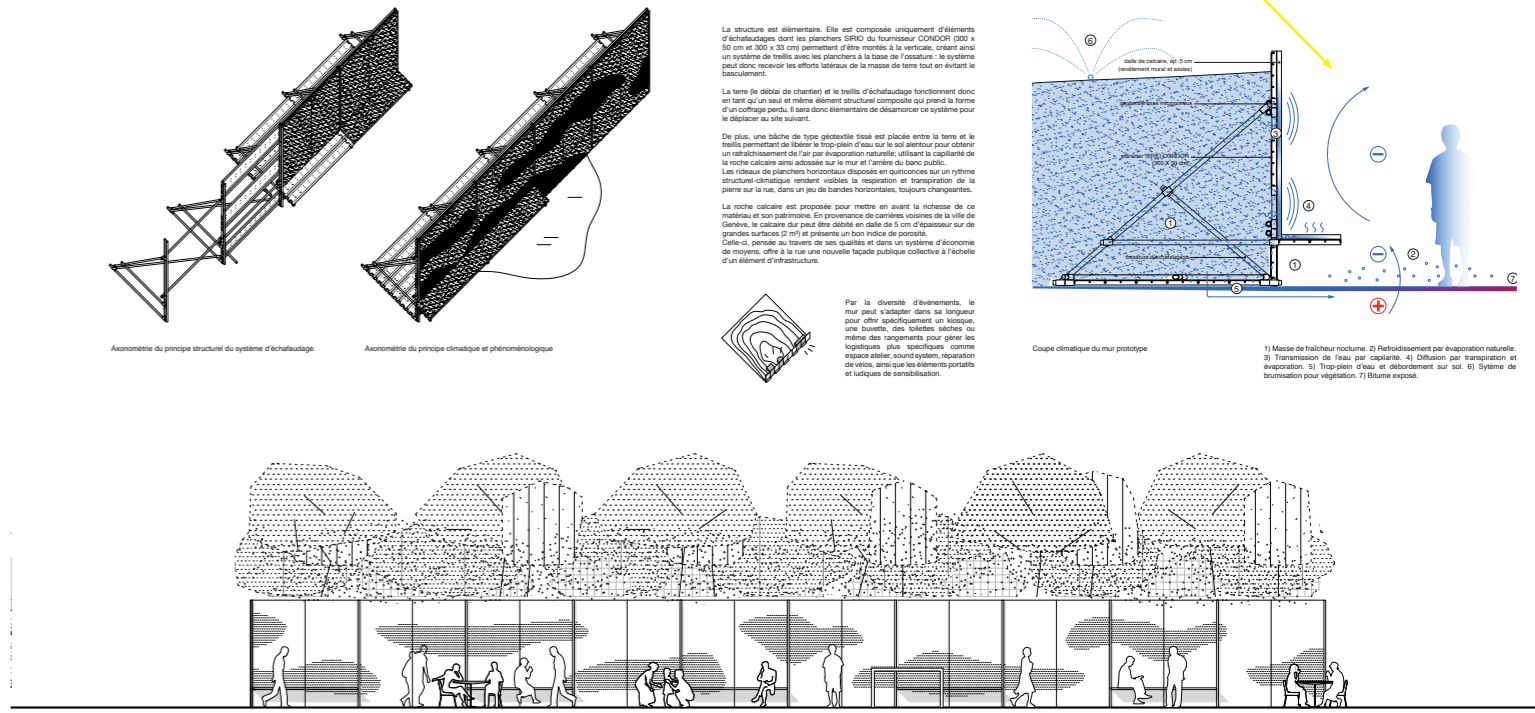
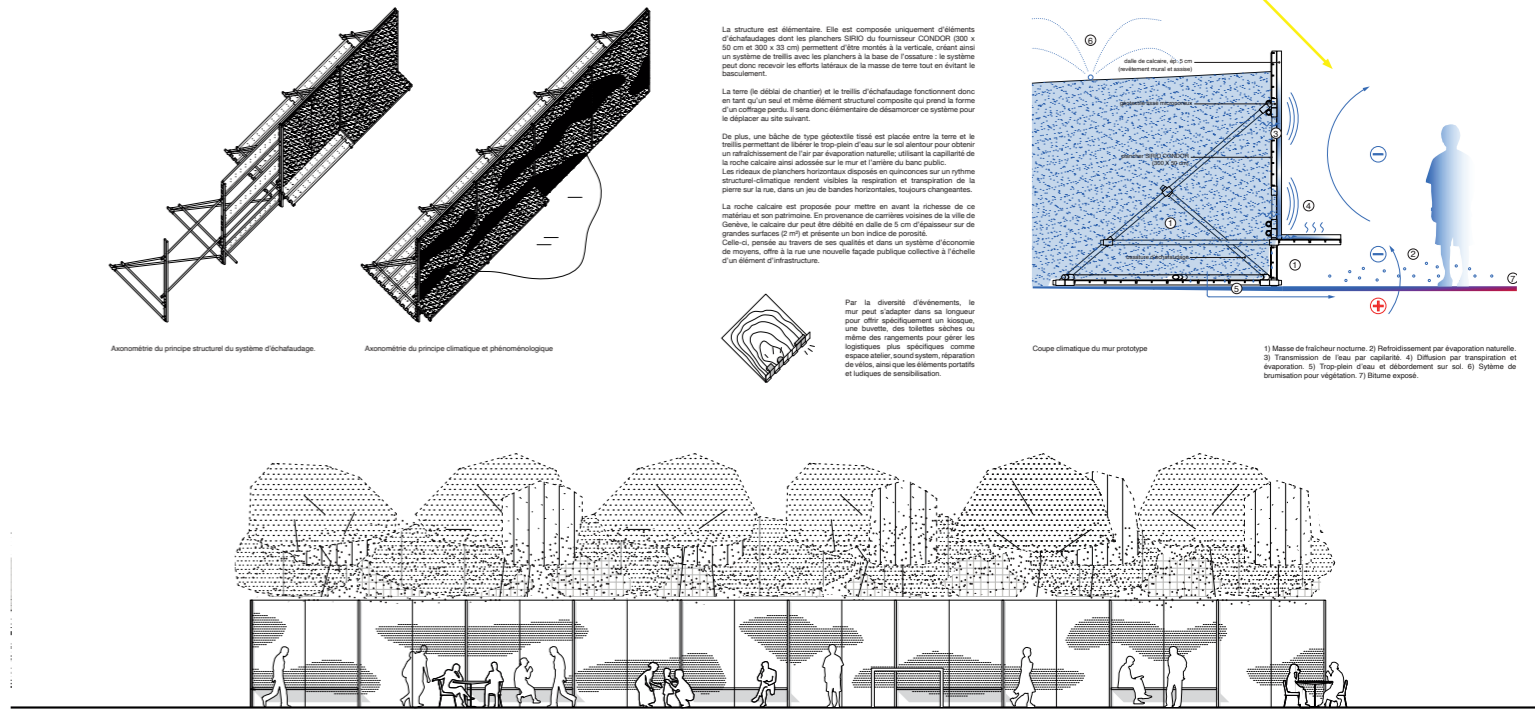
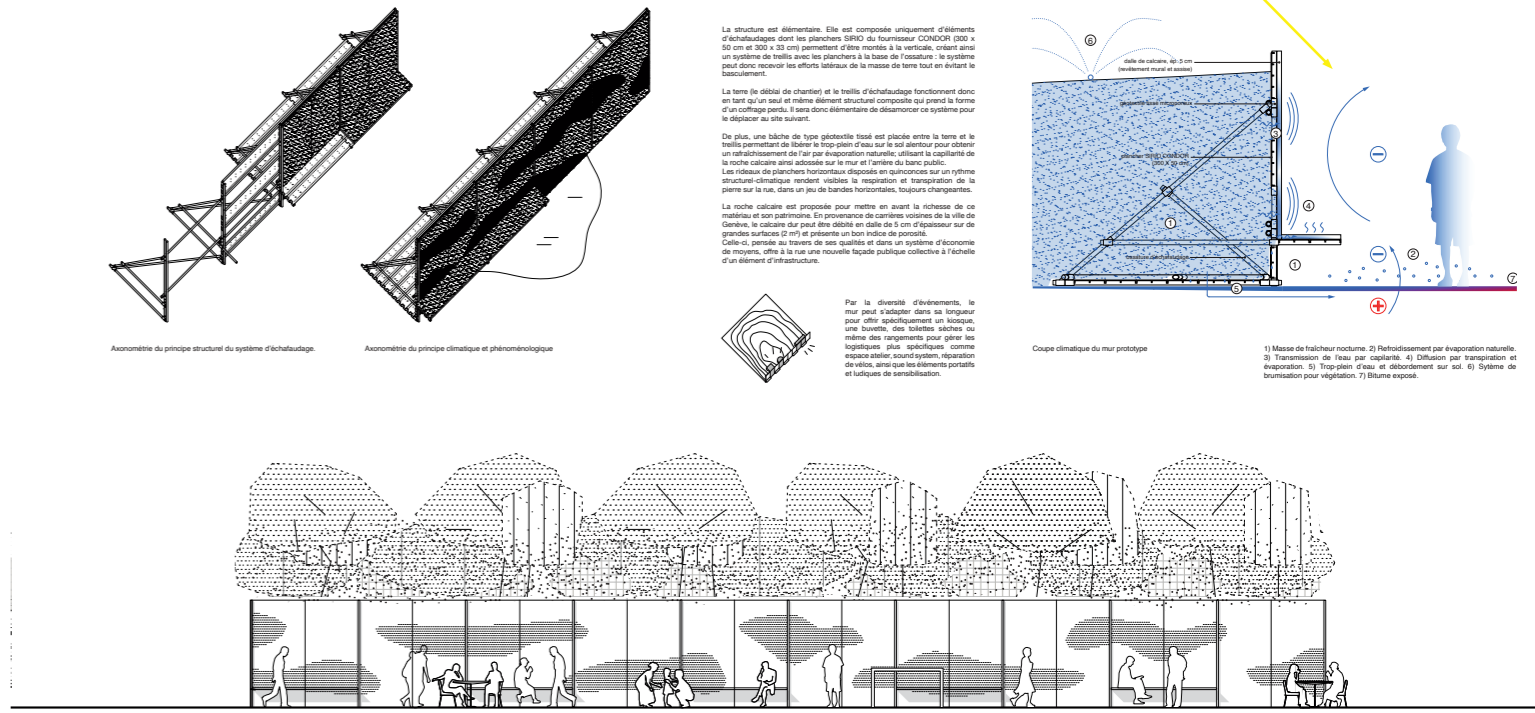
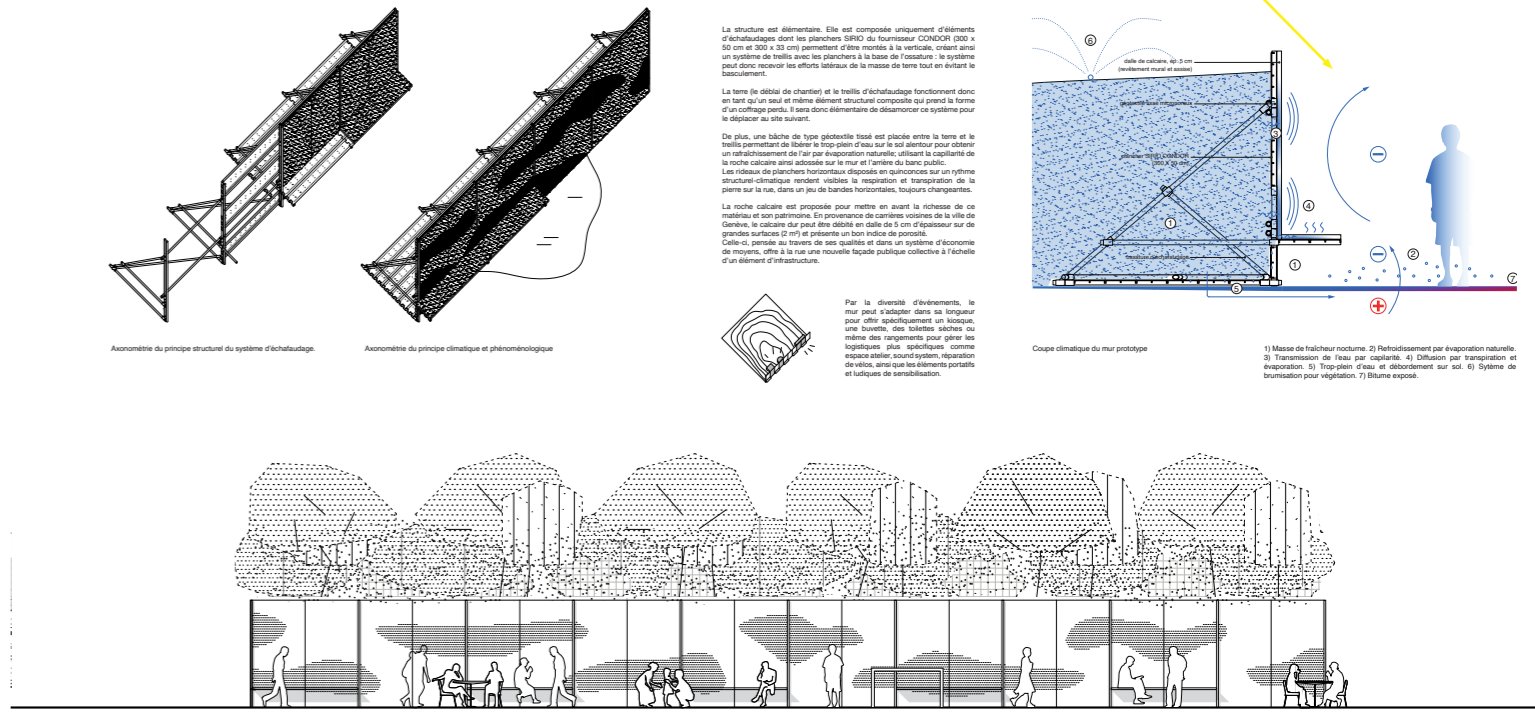
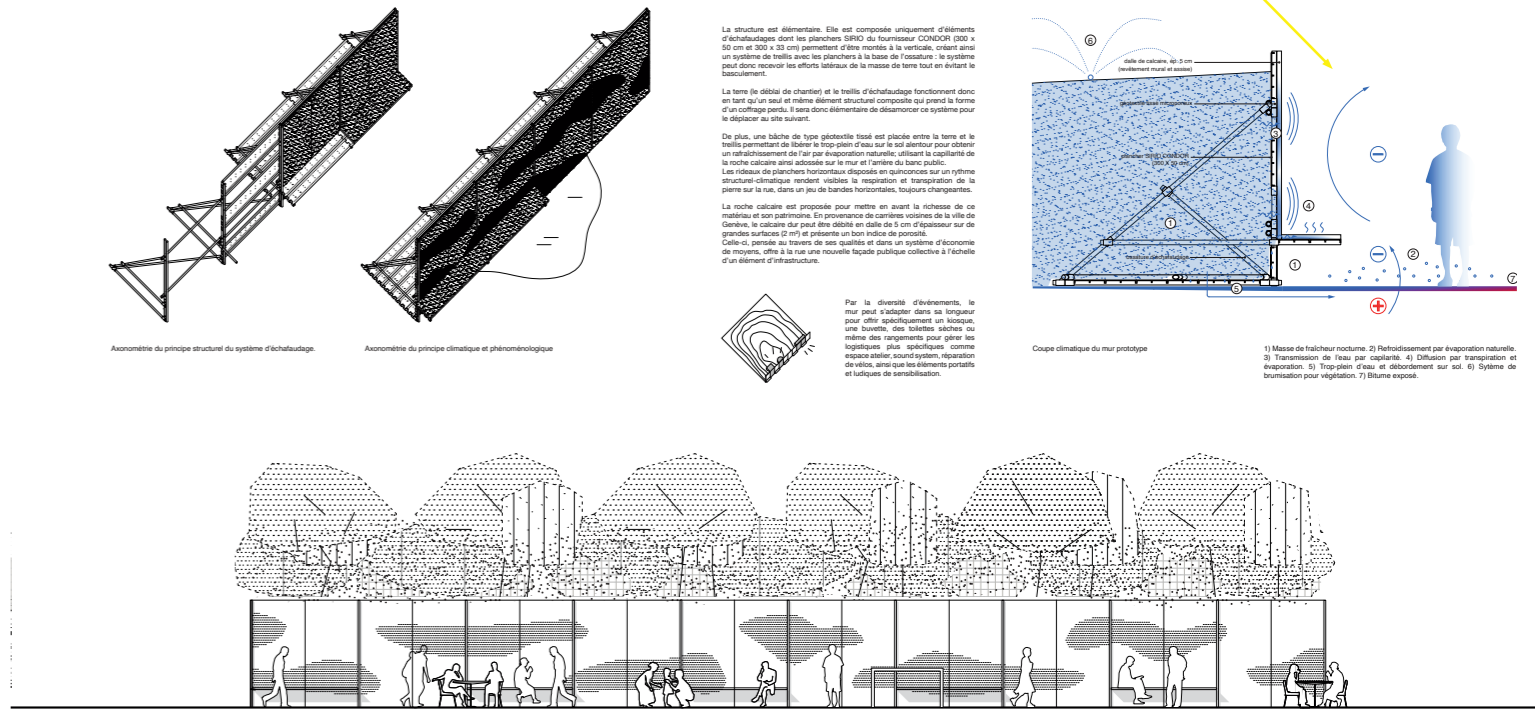
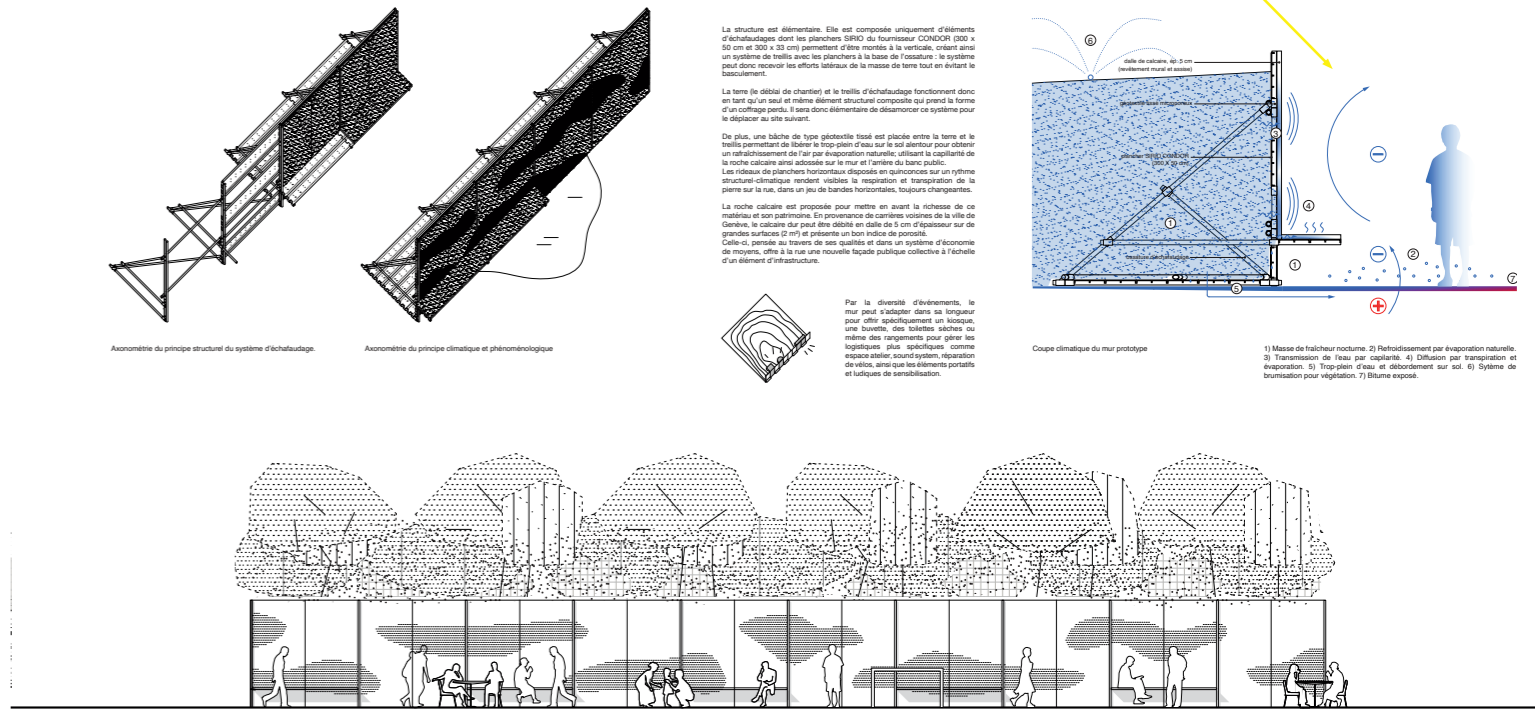
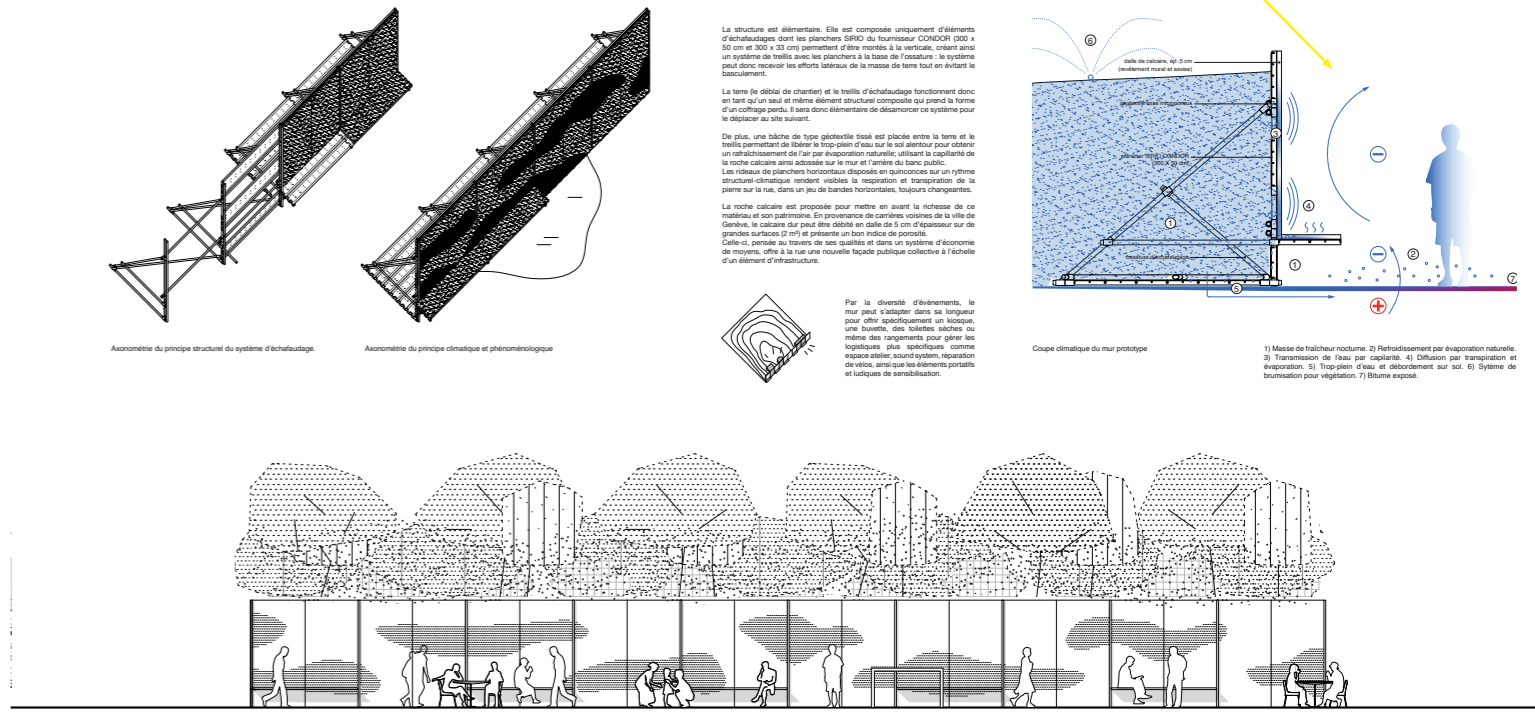
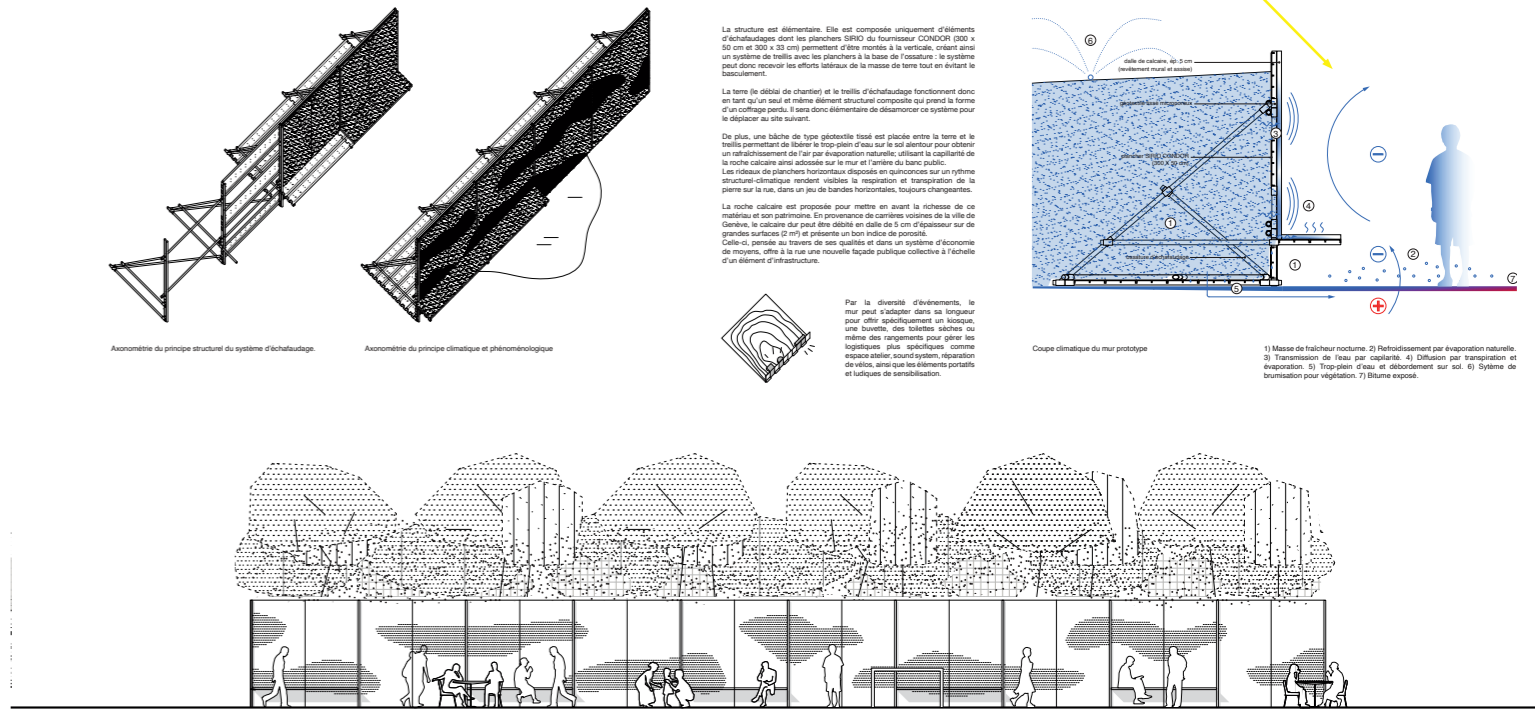
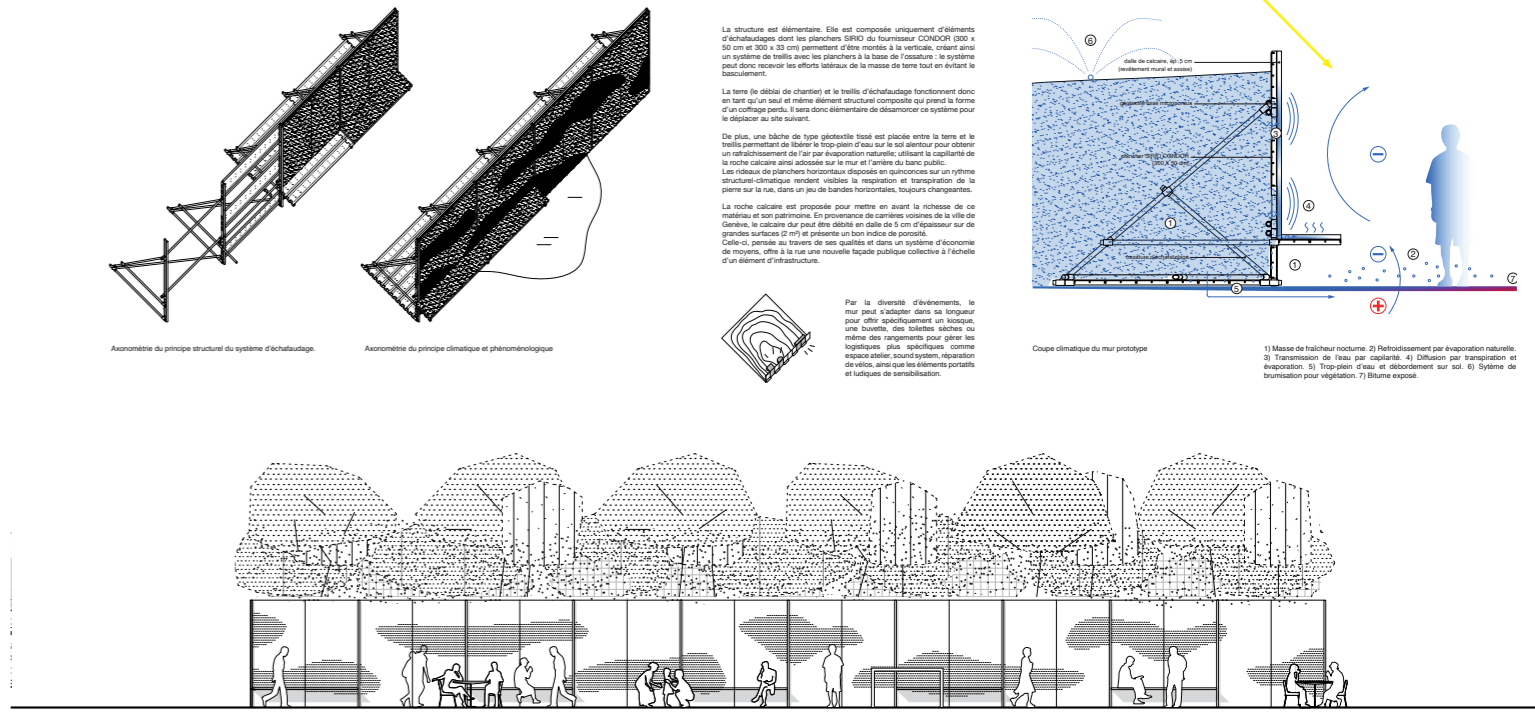
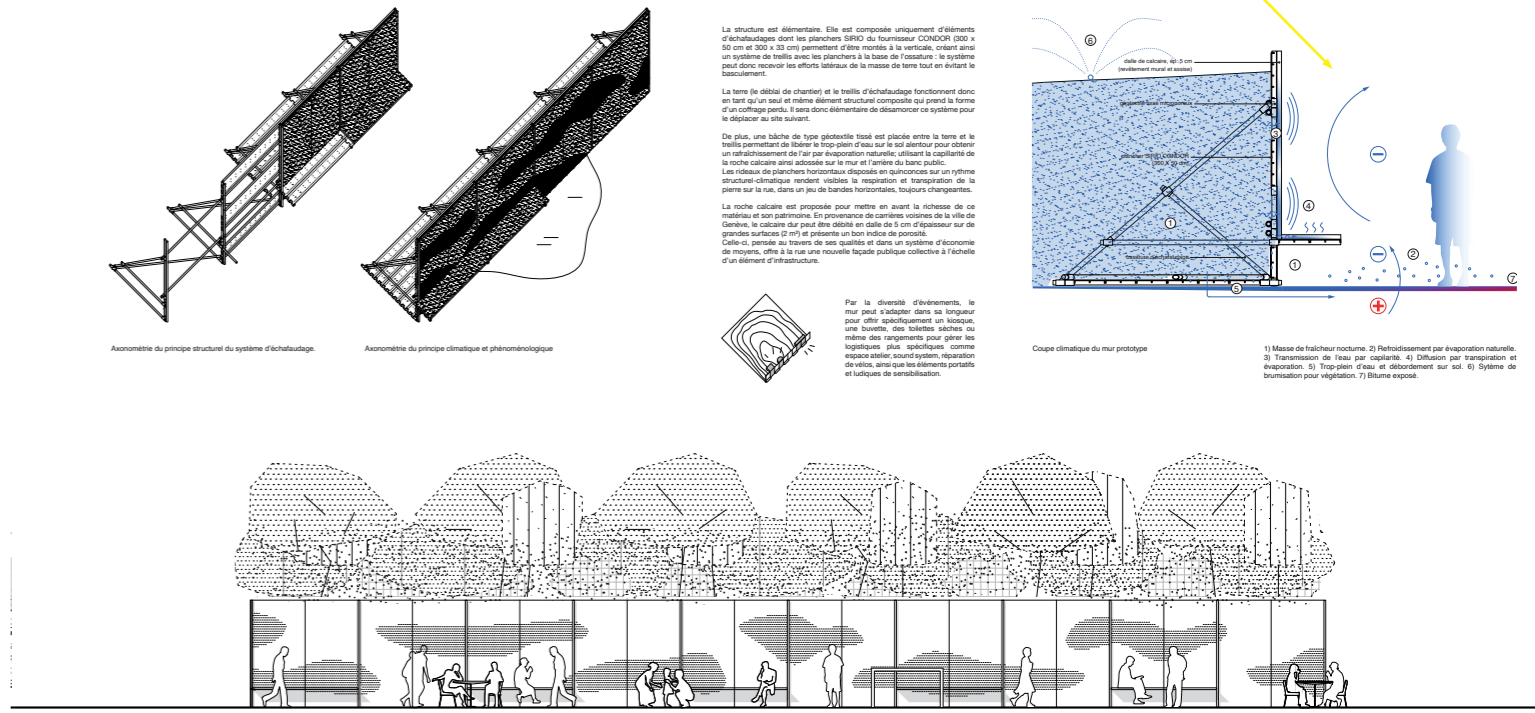
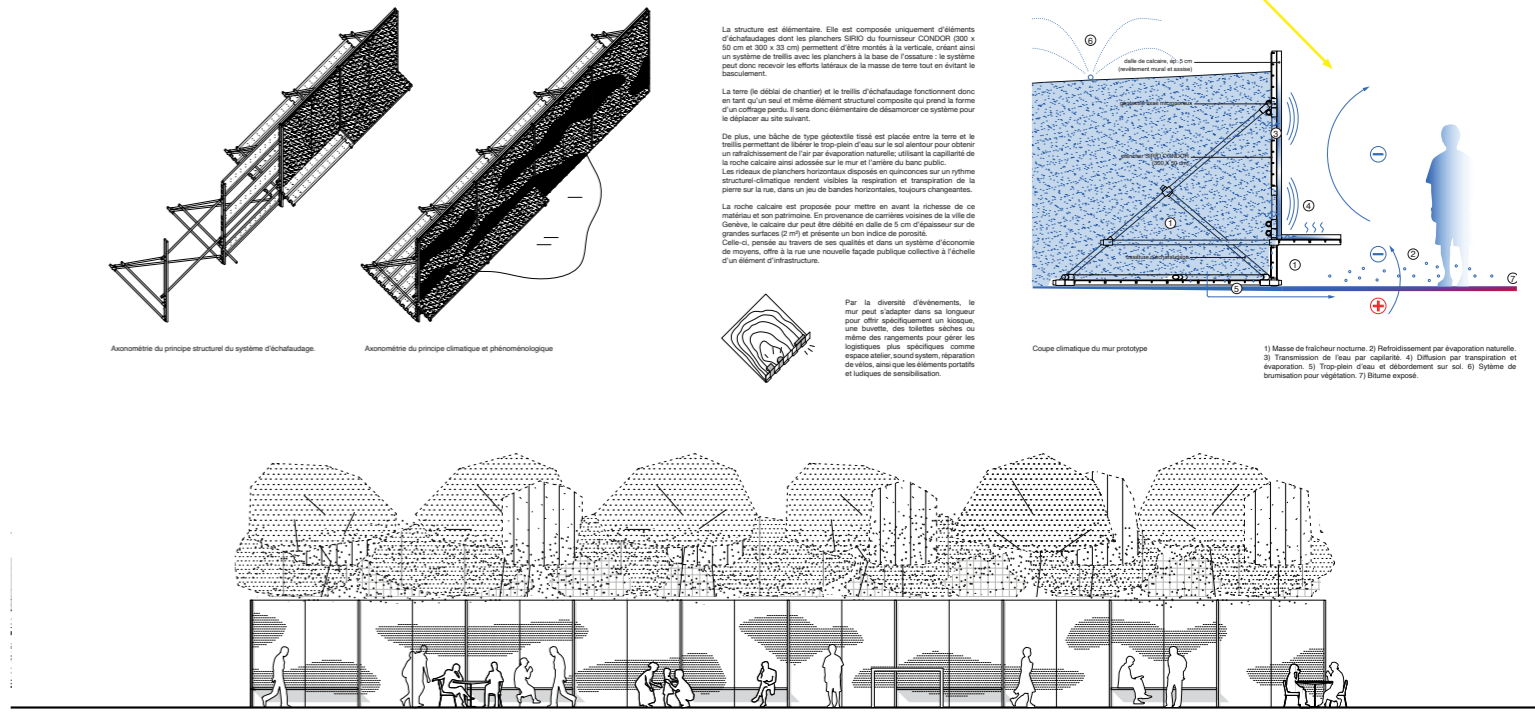
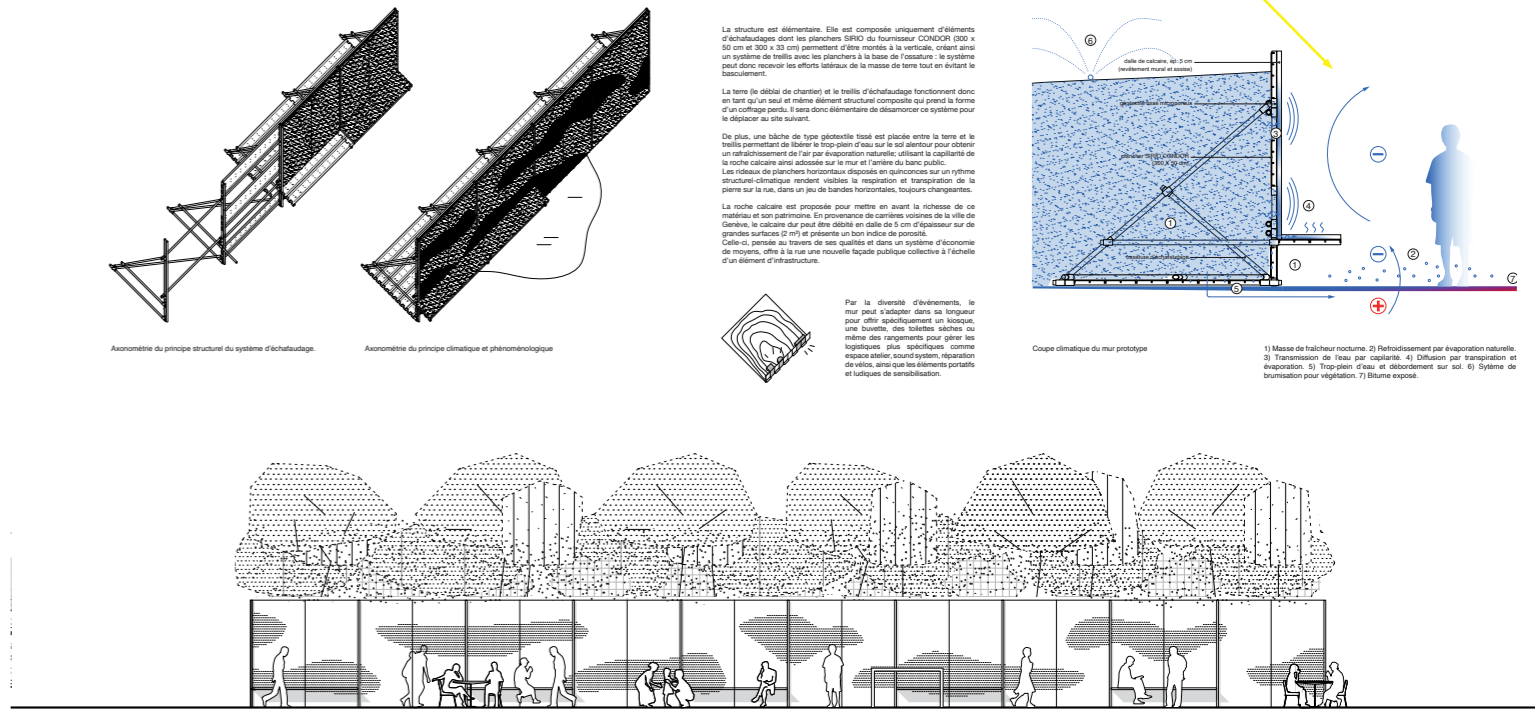
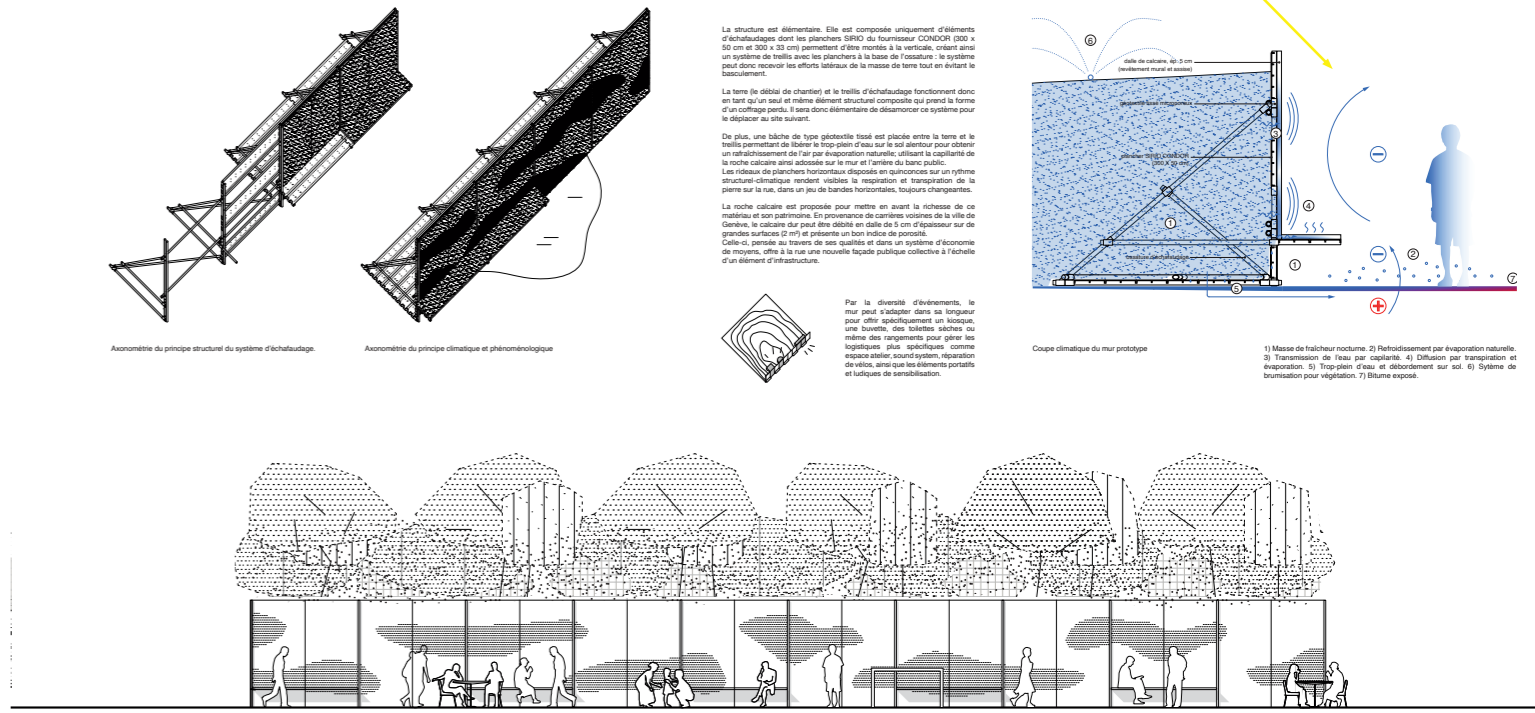
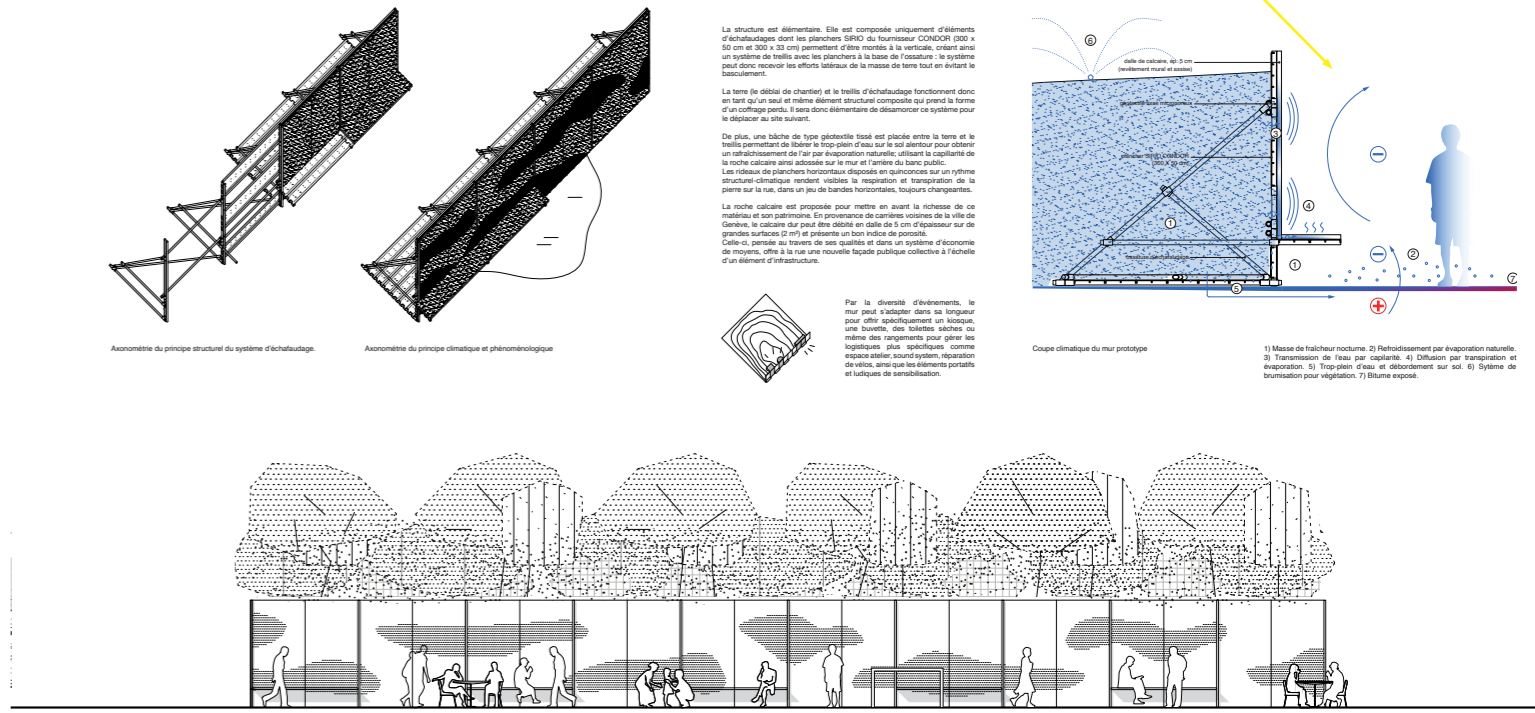
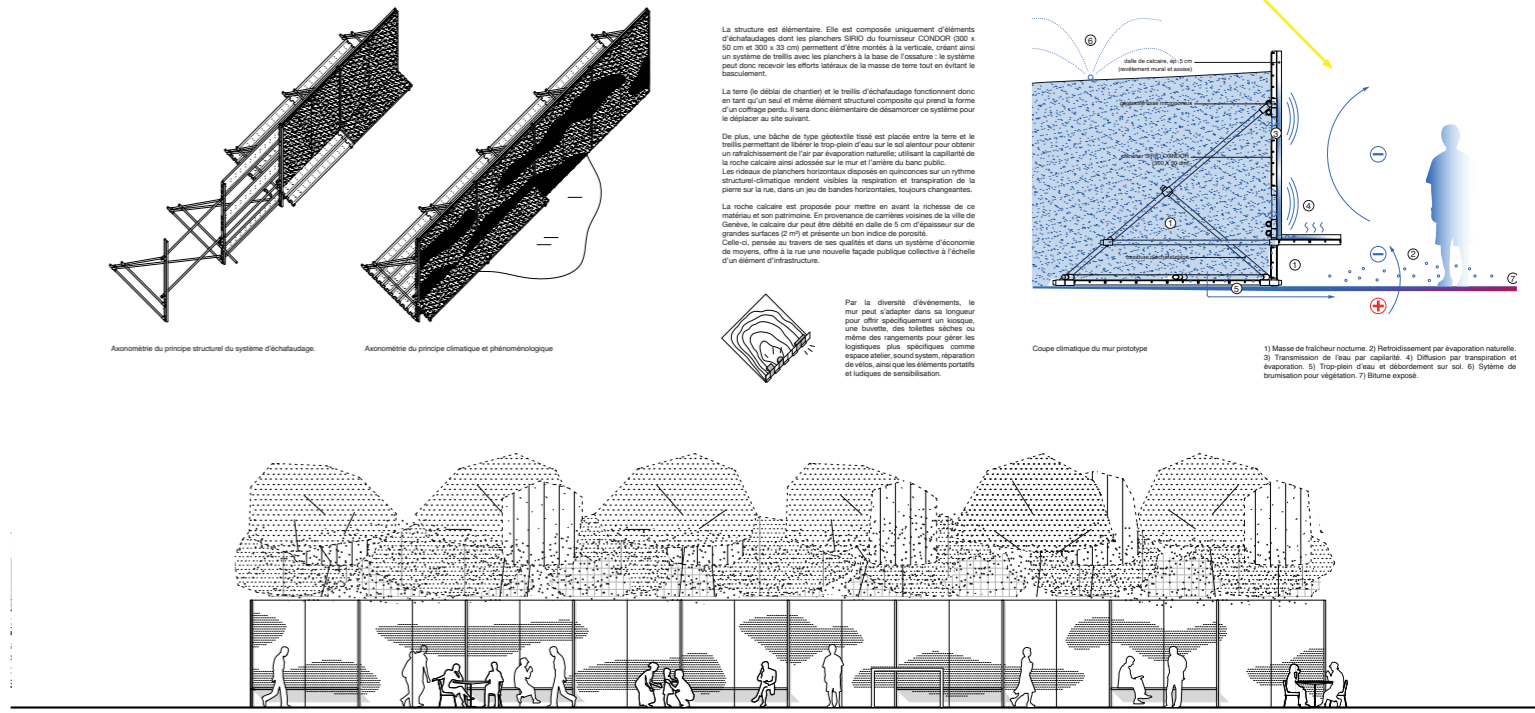
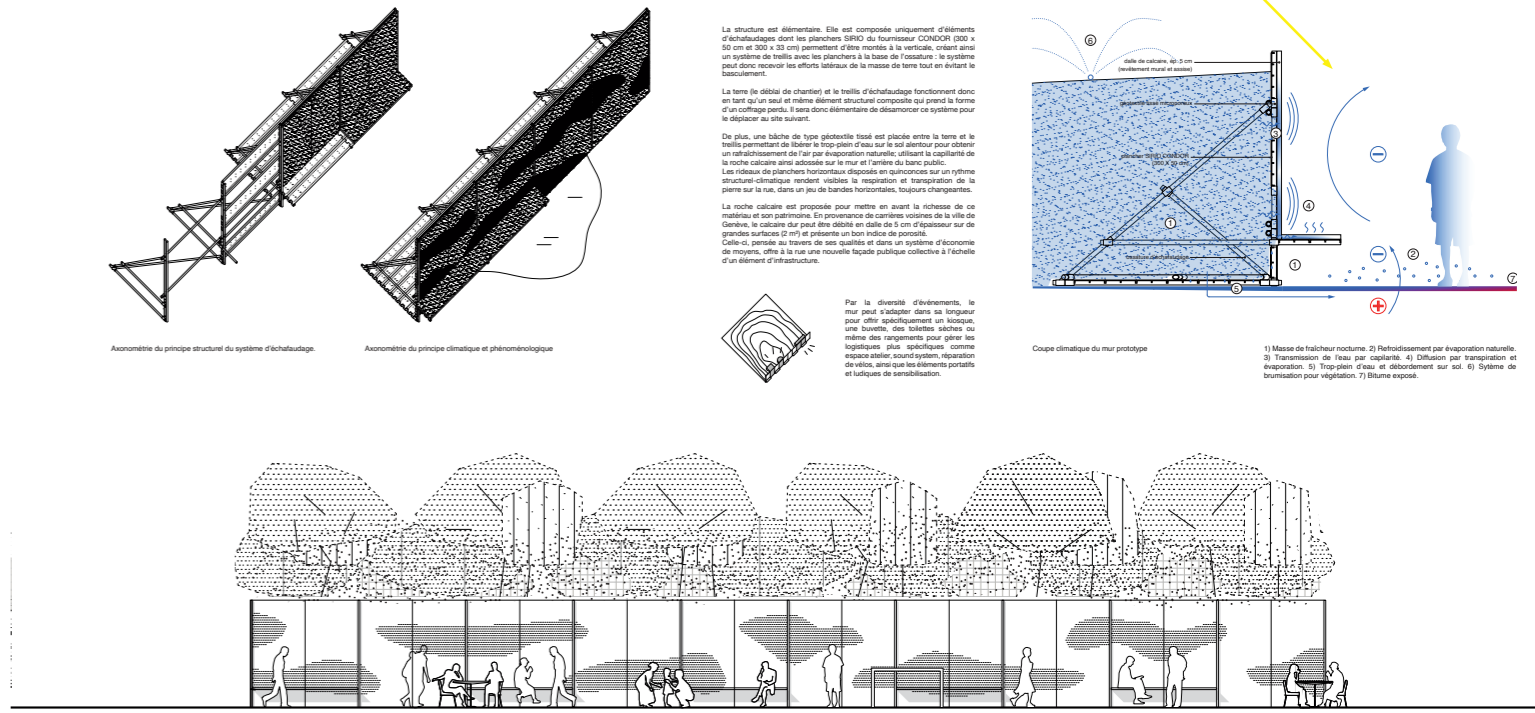
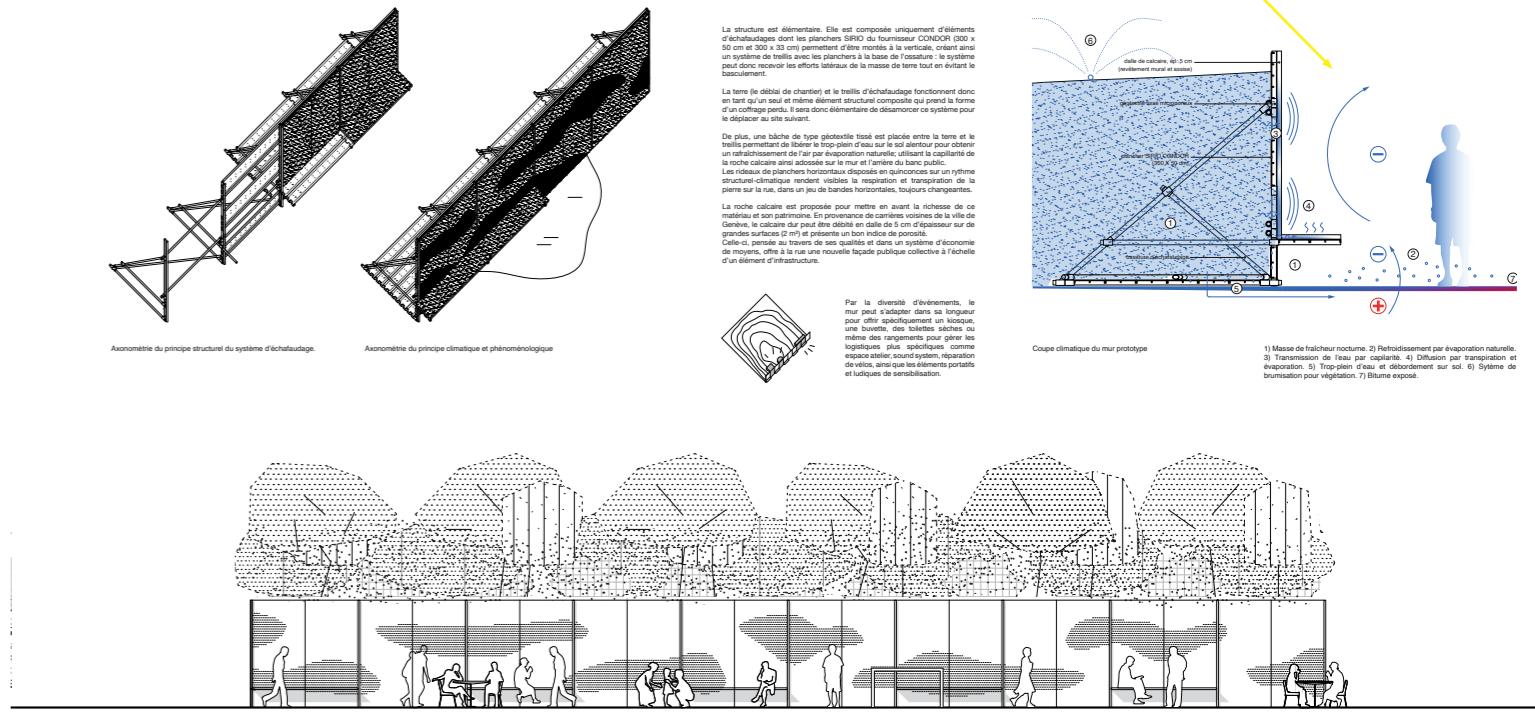
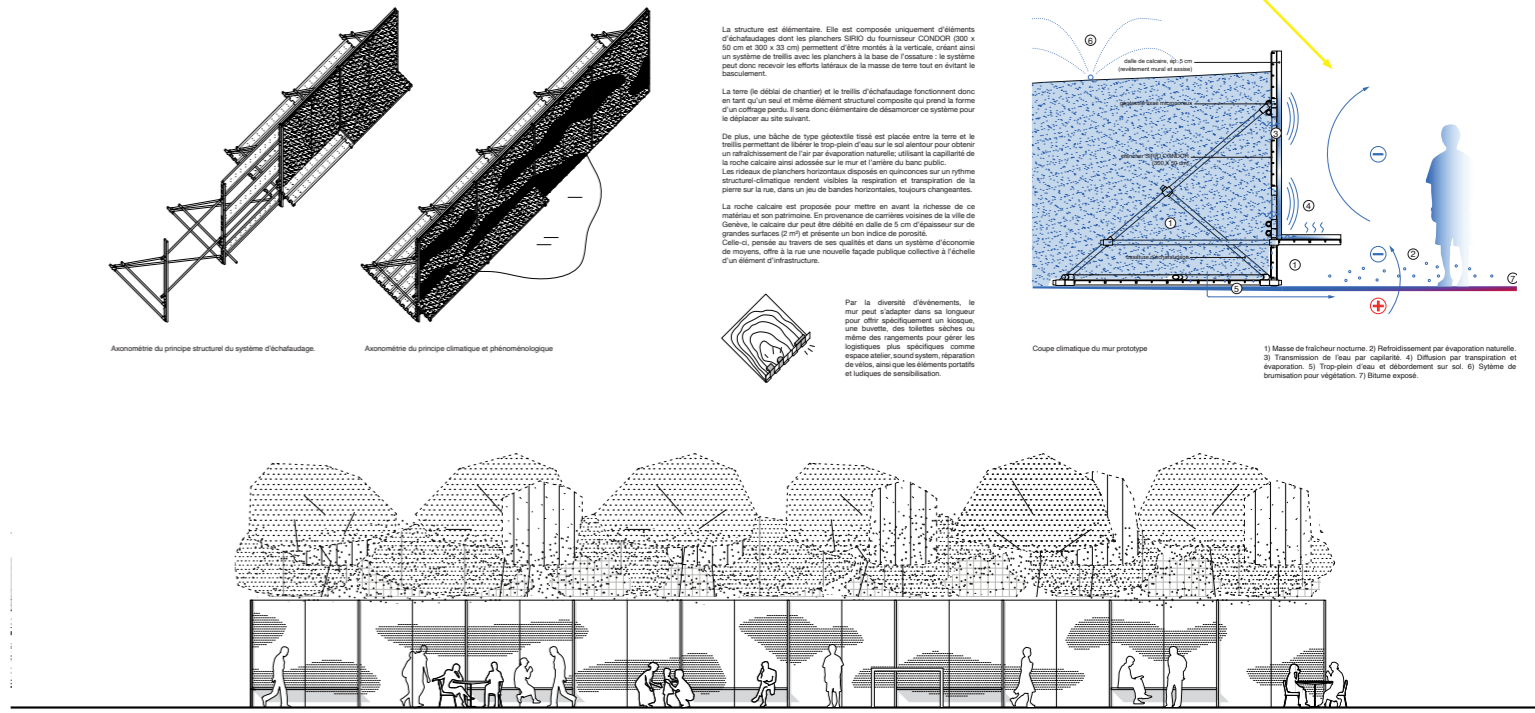
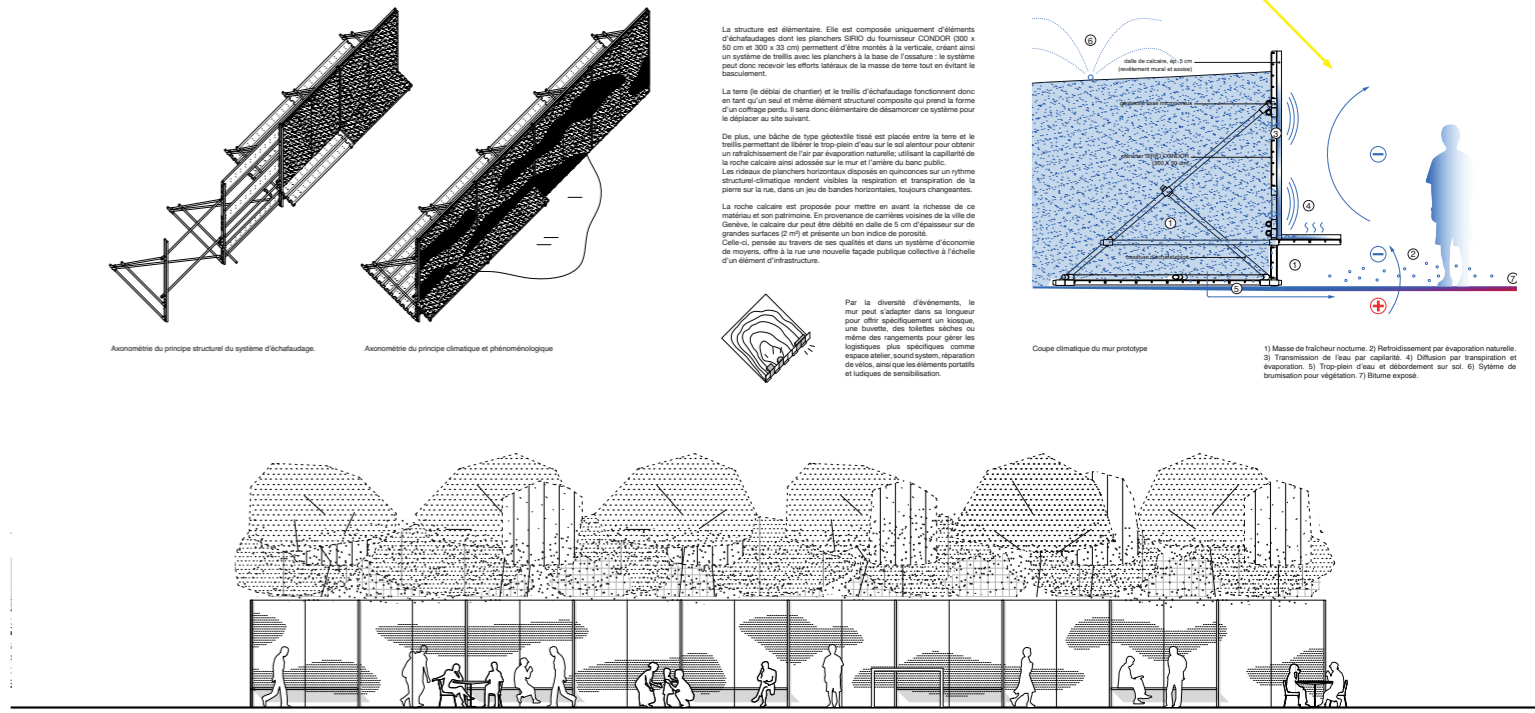
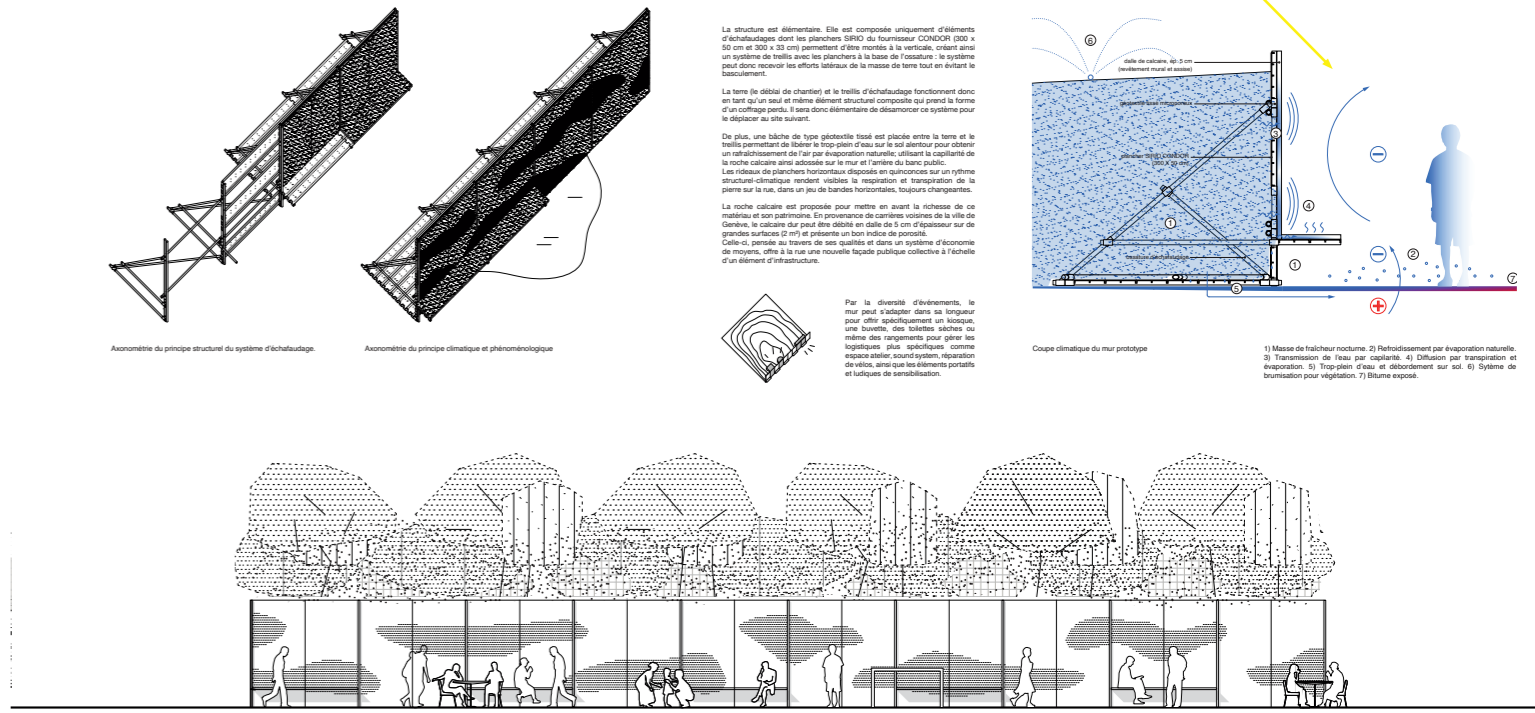
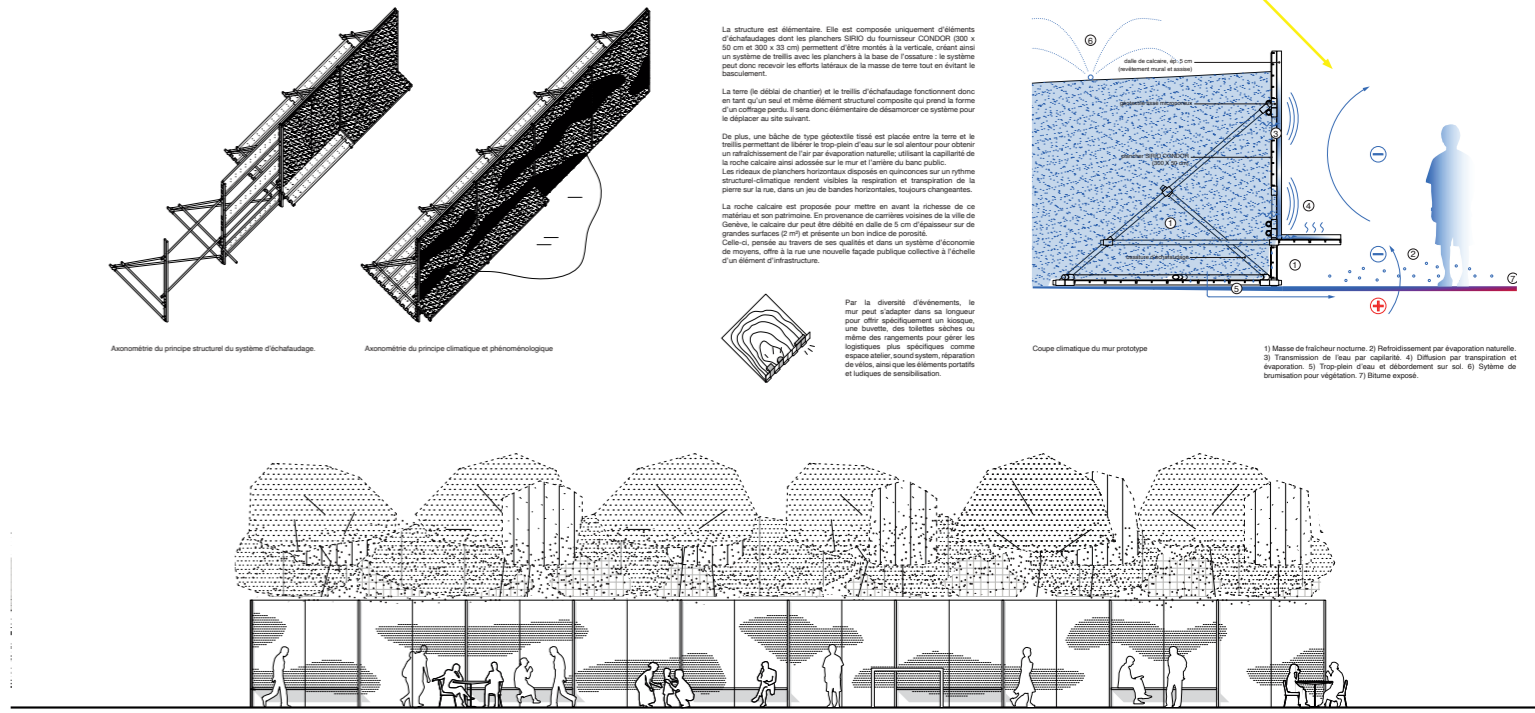
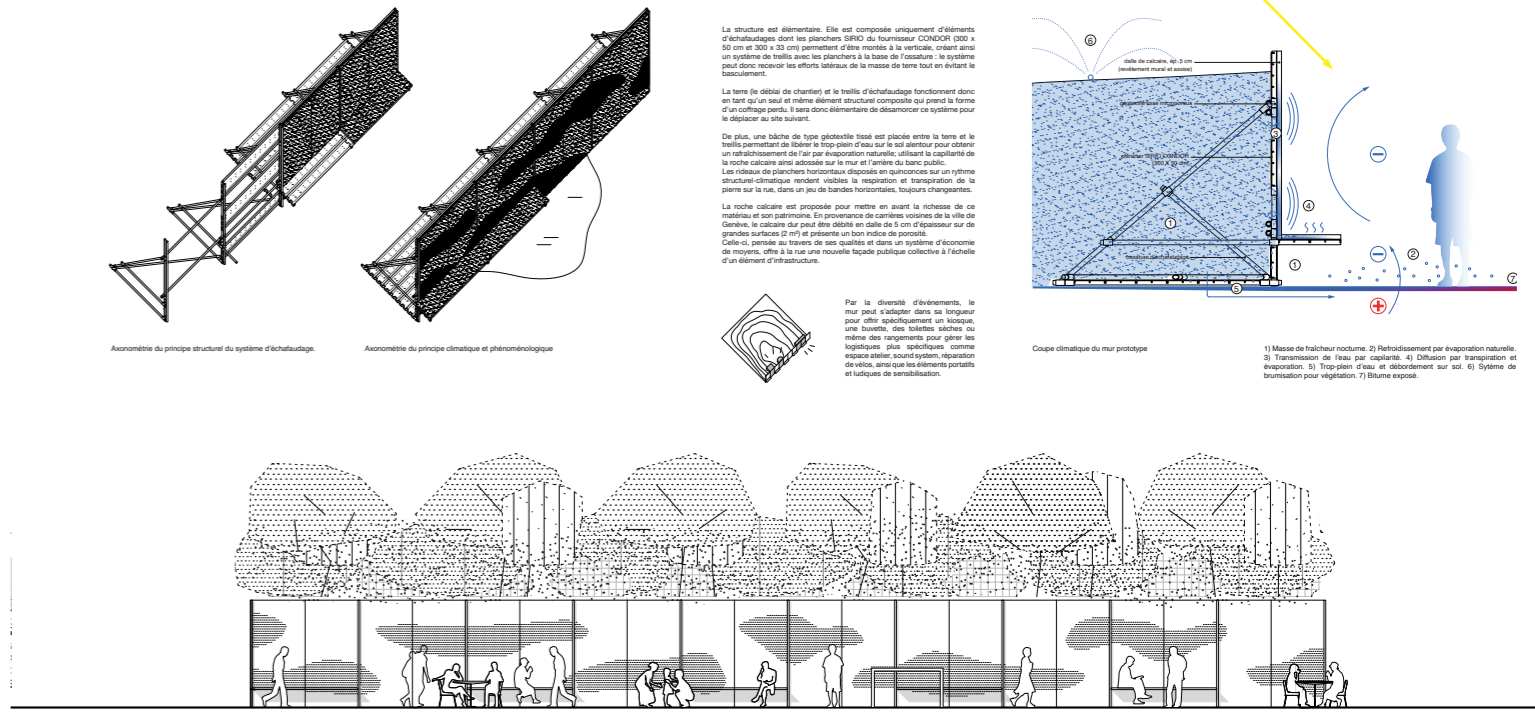
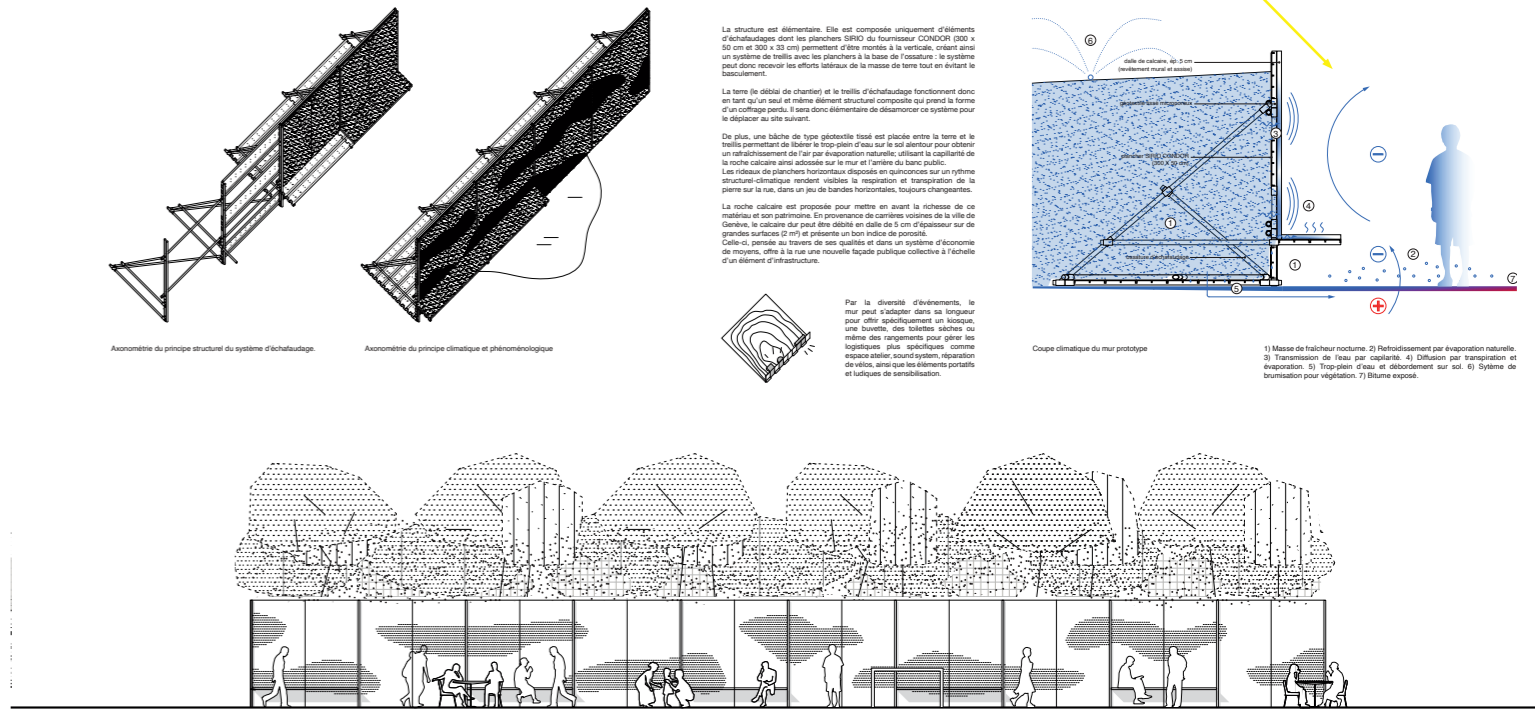
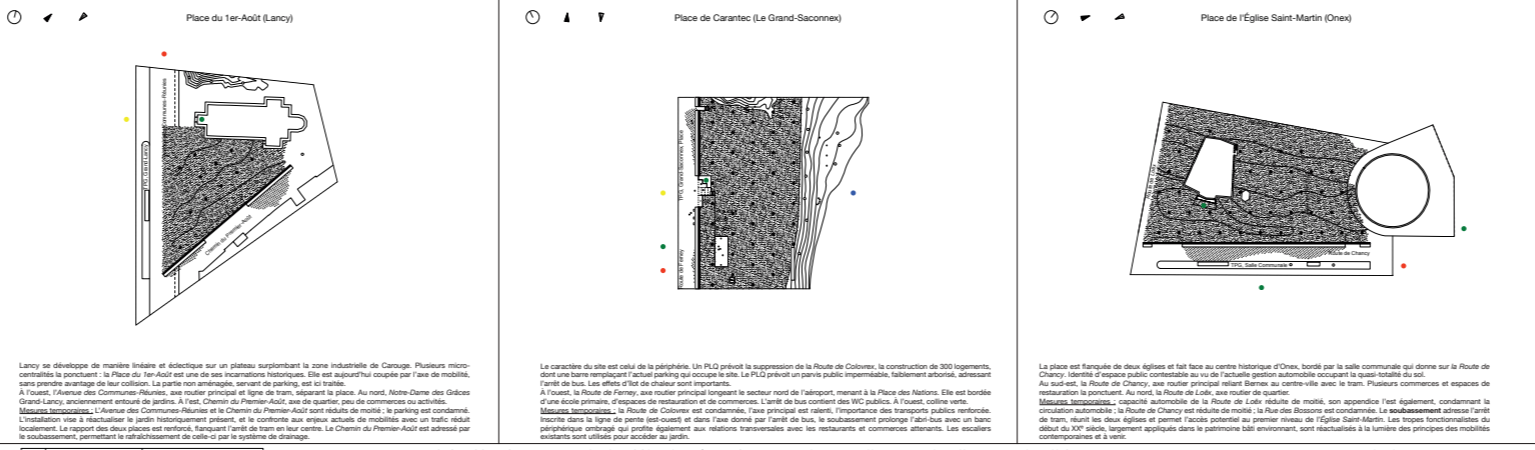
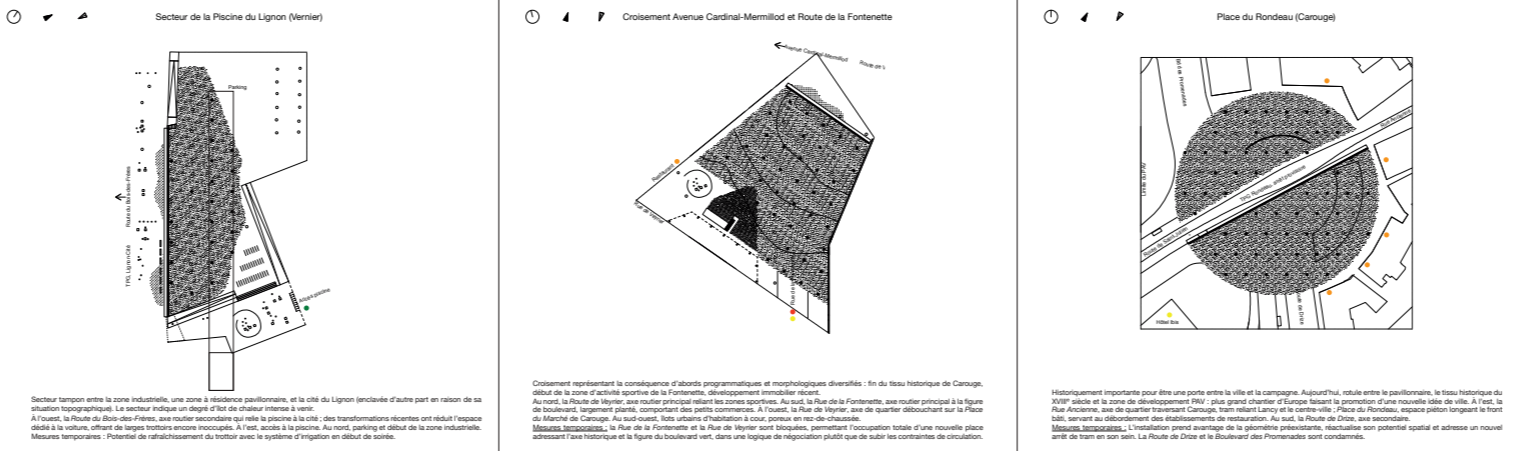
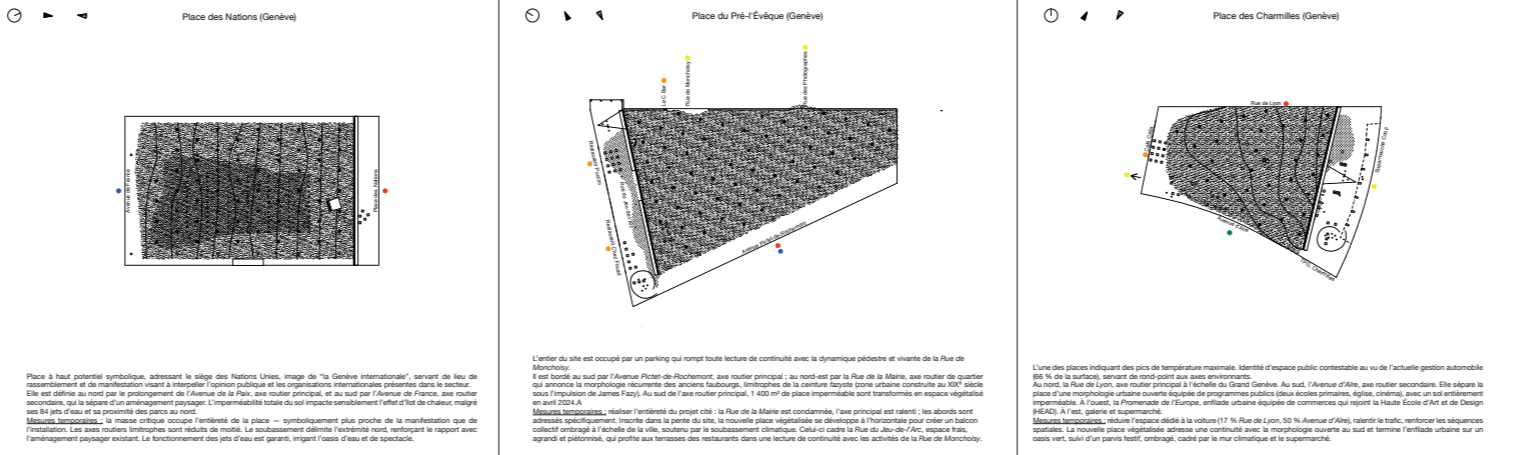
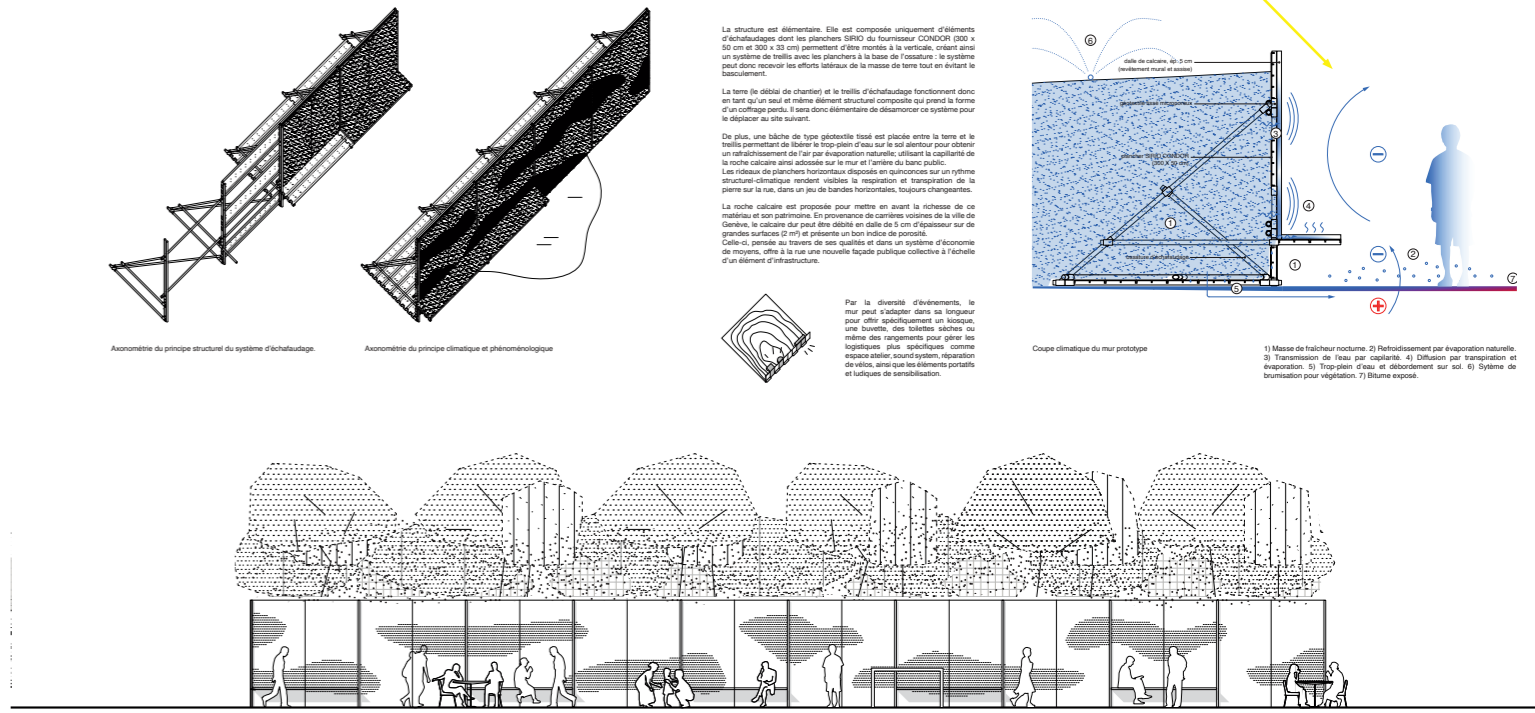
La taille seule peut donner une mesure de l'ambiance ; et lorsque tout peut devenir architecture, lorsque tout possède un potentiel de réactivation, l'architecture a l'obligation d'être extrêmement précise quant à la position qu'elle adopte. Ce n'est qu'à ce moment-là que le projet peut véritablement commencer à produire pour le projet d'architecture. Ainsi, l'installation prévoit l'utilisation d'une partie de la masse constructrice qui produira chaque année les matériaux d'excavation — les déchets les plus abondants en Suisse — afin de générer un lieu où le végétal domine composant une série de paysages successifs, des paysages en couleurs, où

la forêt urbaine est envisagée comme un pur programme, composé de manières architecturales un maximum de détails, disposé sur les sites actuels, construit, serré et associées liées à l'axe médian de l'axe. Ce détail, disposé sur les sites actuels, construit le nouveau sol commun. Un mur de soutènement relie les arbres, constituant la forêt urbaine dans une grille climatique telle qu'un système d'arborisation précis. Le nouveau sol est divisé en trois zones principales : la zone basse, dense et fraîche, où des espaces filtrants et ponctuels stabilisent mécaniquement le sol ; la zone médiane, plus aérée, organisée autour d'espaces ornementaux et métriques qui composent une canopée régulière ; et la zone haute, structurée et protectrice,

où des hautes valeurs assurent l'inertie thermique et composent une silhouette végétale urbaine. Les espaces caduques et persistants alternent afin d'assurer une diversité saisonnière et sensorielle constante. La grille de plantation adapte des entrées variables — plus denses en bas pour renforcer la cohésion du sol, plus ouvertes en haut pour ménager des parcelles visuelles et favoriser divers usages tels que des zones de jeux, des aires de jeux ou des équipements sportifs. La grille climatique peut à nouveau se subdiviser. L'ensemble produit un gradient écologique vertical faible, dans lequel chaque stratum participe à la construction d'un microclimat et à la mise en scène d'un paysage dense, à la fois répété et généré dans ses déclinaisons.

Le tout opère de façon spatiale : la zone basse accueille l'accès depuis la rue, tandis que la zone haute fonctionne comme un écran d'arbres, des brise-soleil naturels dont le fonctionnement saisonnier régit la lumière et l'ombrage de la place en corrélation du mur, transformant l'ensemble en différents lieux d'un grand modèle climatique. Le mur, plus qu'un simple mur de soutènement, agit en tant que système de drainage, collectant les eaux de ruissellement, l'excédent d'eau que les racines n'absorbent plus, la condensation et la transpiration des plantes. Cette eau est ensuite redistribuée sur la place, notamment sous forme d'irrigation naturelle par un nouveau type de zoning ;

une noue continue où le soleil, le vent et l'eau deviennent des éléments spatiaux qui participent activement à l'habillage de la rue, de la place et de la ville.



1. Hypothèse initiale, un argument sur l'architecture et la ville

La ville de Genève s'engage à planter 150 000 arbres d'ici 2050. Un programme colossal, sans mode d'emploi. Cette promesse dessine une nouvelle image urbaine, une surface perméable inédite. Pourtant, ce futur lointain ne s'impose pas sans conditions : il appelle dès aujourd'hui des actions concrètes, capables d'anticiper et de tester une nouvelle typologie urbaine bioclimatique de l'espace public. Entre le programme et sa réalisation, chacun des points suivants décrit les principes, les méthodes et les ambitions du concours.

I : La Vision

Projeter un rapport actif entre la masse critique du programme (un nombre d'arbres) et le caractère ponctuel, fragile, d'un prototype concret.

II : La Commande

Des sites sélectionnés pour leurs caractéristiques climatiques (zones de chaleur), complétés par des critères hétérogènes — sociaux, historiques et symboliques — où la requalification des mobilités et du contexte urbain est centrale, et où la cohérence de la démarche est moins programmatique que politique, visant à agir sur des espaces stratégiques pour anticiper des transformations concrètes.

III : L'Action

Produire une installation qui devienne l'image approprié du nouveau régime climatique, assez lisible et mémorable pour transformer l'adhésion individuelle en levier collectif — suffisamment puissante pour convaincre les passants et habitants et les transformer en catalyseurs politiques, permettant ainsi au commanditaire de contourner la rigidité institutionnelle.

IV : Ressourcer

Tout réutiliser. Exploiter chaque intelligence existante comme une ressource potentielle pour le projet, constituant une économie circulaire de savoirs, de matières et de dispositifs.

V : Le Laboratoire

Admettre qu'une expérience de laboratoire ne peut exister hors de la condition de sa production ; dépasser l'habillage superficiel pour construire un fragment précis et vraisemblable, un micro-prétexte qui fait exister l'hypothèse initiale, avec la conviction qu'un atelier commun – architectes, commanditaires, habitants – peut devenir l'unité minimale d'un laboratoire à l'échelle d'une ville. Dans ce cadre, la Suisse est pensée comme un terrain d'expérimentation ; mais ces principes et méthodes sont transposables ailleurs.

VI : L'Espace Public

Plus qu'un mot-valise, un *théâtre collectif* où il ne suffit pas d'autoriser l'appropriation libre, mais où il faut assumer une forme, une forme qui puisse être mémorisée – *une dimension vitale de la coexistence* qui doit être ritualisée.

VII : Le Sol

Changer le paradigme qui réduit le sol à un plan abstrait, un *faux degré zéro*, une neutralité logistique sans relief. Il s'agit de réintroduire sa profondeur, sa rugosité, son humidité, sa radiance — faire du sol un élément actif, porteur de valeurs sensibles et d'usages nouveaux.

VIII : La démarche

Le caractère d'une ville naît souvent indirectement, à travers des objets de mobilier et des équipements produits en série : bancs, grilles d'égout, lampadaires, poubelles, barrières, bouches de métro, un certain revêtement de trottoir. Cette liste non exhaustive révèle le rapport abstrait que l'on entretient avec le sol : une surface considérée unanimement comme une ressource, depuis le XVIII^e siècle, au service de la production et de la circulation. Notre démarche vise plutôt à inventer un nouvel objet, un dispositif à la mesure du changement climatique, capable de refonder le rapport entre sol et citoyen. Il ne s'agit plus seulement de révéler le potentiel du patrimoine existant, mais d'y instaurer un dialogue avec un patrimoine nouveau, porteur d'usages et de valeurs inédites. Plutôt que de requalifier un site particulier, il s'agit de formuler des principes spatiaux génériques, spécifiquement climatiques, et de les éprouver sur site avec une masse critique suffisante pour faire coexister, le temps de quelques semaines, une infrastructure climatique et son contexte immédiat : produire un choc, une mise à jour de valeurs, paradoxalement par l'excès et l'économie des moyens, en réduisant le projet à l'assemblage d'éléments hétérogènes au service d'un artefact — une architecture comme tableau.

Il ne suffit pas d'énumérer un chiffre impressionnant — 150 000 arbres — pour que cette ambition devienne crédible ; encore faut-il rendre perceptible, à une échelle tangible et immédiate, les effets que ce programme pourra produire. C'est pourquoi émerge l'hypothèse de la *ville-sujet* : une ville où toutes les prédispositions de chacun de ses éléments sont exploitées en réintroduisant la notion du sol au centre du débat. Le sol comme point de départ pour penser le nouveau régime climatique, celui de la microtopographie, capable de constituer une *oasis*. L'oasis n'est pas ici une simple métaphore, mais l'hypothèse pragmatique d'un microclimat artificiel et reproductible, qui condense de manière intensifiée les propriétés bioclimatiques attendues de la future *forêt urbaine*. Elle devient un condensateur spatial et climatique : un fragment expérimental qui fait exister, ici et maintenant, une condition climatique et sensorielle radicalement nouvelle, pour en éprouver la faisabilité et démontrer sa valeur partageable. Elle propose ainsi un horizon concret plutôt qu'une abstraction programmatique, et préfigure les transformations à venir.

2. Sol LeWitt, figure et forme

Le problème de la ville contemporaine, s'il doit en préexister un, est celui de la coexistence. Il n'y a plus assez de place pour la séparation drastique des flux modernistes : voitures, piétons, services, logistique. Ce constat exclut aussi la possibilité d'un renversement spectaculaire des situations, scénario déjà épuisé par la prolifération d'espaces publics génériques et la reformulation constante de la signalétique. Puisqu'il n'y a plus de place, il faut prendre des décisions.

En considérant la forme architecturale comme l'élément central par lequel les transformations sociales peuvent s'opérer, le projet décide de conserver les sites du concours pour démontrer la capacité typologique du dispositif à s'adapter et à produire des modèles ajustés à chaque contexte. Il ne s'agit pas d'ajouter une collection d'objets autonomes, mais de composer une série d'interventions capables de définir les contours d'un *parc urbain* sans se confondre avec ses limites physiques. Le cœur de la démarche est une nouvelle lecture du sol : clarifier ce qu'il est et ce qu'il fait. Nous faisons ici face à la réalité concrète d'un sol urbain bitumé et imperméable qu'il nous faut fracturer pour pouvoir planter. Le choix d'installer une masse critique d'arbres — suffisamment importante pour provoquer un changement sensible — engage la transformation du sol en infrastructure climatique. Dans cette perspective, l'eau apparaît comme une condition première, indissociable de cette ambition. Non comme simple agrément, mais comme élément structurant de chaque territoire : il faut rappeler qu'un seul arbre adulte peut contenir jusqu'à 1000 litres d'eau et en libérer chaque jour plusieurs centaines sous forme de vapeur, illustrant la puissance de ce cycle vivant et son rôle actif dans la transformation du climat urbain.

Que se passerait-il si l'on décidait de découper ces sites ? Une décision de cadrer, simplement. En retirant la signalétique, se révèle une image pleine de potentiels dévoilant les qualités préexistantes de chaque partie de la ville, avec lesquelles le projet doit composer et qu'il doit activer. À la manière de Sol LeWitt, il découpe des *sites dans les sites*, renforçant la dialectique entre l'existant et l'intervention sans jamais surcharger leur périmètre. Ce dépouillement symbolique, cette *table rase localisée*, permet d'imaginer un archipel de microclimats où les corps collaborent avec un dispositif vivant et collectif. Le projet dessine alors un espace intermédiaire clairement défini, précisément là où les choses débordent, nécessaire au fonctionnement de la partie domestique de la ville.

Ces *sites dans les sites* forment un catalogue de figures : des dispositifs qui redessinent la perception des lieux et proposent une lecture nouvelle, plutôt que de s'ajouter aux logiques saturées de l'infrastructure. En libérant l'existant, ils composent un arrière-plan collectif qui sert de cadre à une nouvelle condition urbaine.

3. Nouvelle grammaire nouvelle monumentalité, le sol, le mur et le soubassement

La nouvelle grammaire nécessite le passage d'un regard fonctionnaliste à un regard biologique du sol : envisager son épaisseur, capable de produire un nouveau rapport entre sol, eau et urbanité. Une infrastructure bioclimatique se dessine alors : elle accueille les débordements, révèle la microtopographie et offre un cadre actif aux transformations du climat. Elle engage une conceptualisation du double maillage, avec un archétype clair : le mur, en collaboration avec le sol lui-même. L'arrière-plan pour une scène nouvelle propose de retrouver une image adéquate du mur, de sa figure, de sa forme, à travers le prisme du socle, en construisant un dispositif de soutènement. Le choix d'embrasser l'archétype du mur s'ancre dans la volonté d'adapter l'ambition de cette transformation à une réduction significative des surfaces minérales exposées au soleil. Ainsi se dévoile une nouvelle opportunité : réinventer des principes fondamentaux de l'architecture — *le soubassement climatique*.

Le sol ne peut désormais plus être un simple substrat abstrait ; il doit prendre forme, devenir actif et participer

à l'invention d'un dispositif phénoménologique de confort renouvelé. Chaque intervention s'appuie sur la microtopographie, révélant les pentes, les creux, les écoulements. L'eau devient matière à projet, capable de redessiner les sites, d'inventer des formes, d'éroder symboliquement les limites pour faire émerger un nouveau sol tout en revendiquant l'espace public. Désimperméabilisation sélective, micro-forêts urbaines, sols poreux : tout concourt à la fabrication d'un environnement plus respirable, plus lent, plus reposant. Le projet doit inventer un système architectural capable, à la fois de façon pédagogique et structurelle, de rendre visible et compréhensible le cycle naturel dont il dépend. Il doit également révéler le lien fondamental entre ces éléments : la terre, l'eau et le mur — pour constituer le socle d'une nouvelle typologie constructive, qui dépasse la simple addition d'arbres et propose une transformation profonde et collective de l'espace urbain.

Le projet est ainsi capable d'agir et de se déployer comme une réponse à cette hypothèse sur la ville de façon tangible et résolument contemporaine, où l'archétype du soubassement offre une nouvelle condition tournée vers l'extérieur. Un périmètre qui intensifie les relations, non plus seulement avec le contexte immédiat, mais avec l'environnement réellement physique : le soleil, l'air, la pluie, les espaces verts, les vues, les paysages. La monumentalité de la proposition réside en réalité dans l'amélioration concrète de la vie en ville dense.

Dans un premier temps, nous avons affirmé la primauté du programme et sa dimension d'expérimentation sociale : nous avons formulé l'hypothèse d'une coexistence d'activités diverses, capables de faire émerger une nouvelle condition de *parc urbain*. Nous souhaitons désormais décrire plus précisément le paysage généré par cette méthode d'organisation. Après avoir expliqué *comment cela est arrivé*, il est temps de montrer *comment cela fonctionne* et à *quoi cela ressemble*.

4. La grille climatique et le système d'arborisation

La taille seule peut donner une mesure de l'ambition ; et lorsque tout peut devenir architecture, lorsque tout possède un potentiel de réactivation, l'architecture a l'obligation d'être extrêmement précise quant à la position qu'elle adopte. Ce n'est qu'à ce moment-là que la notion de réutilisation peut devenir véritablement productive pour le projet d'architecture. Ainsi, l'installation prévoit l'utilisation d'une partie de la masse considérable que produisent chaque année les matériaux d'excavation — les déchets les plus abondants en Suisse — afin de générer un lieu où le végétal domine composant une série de paysages successifs, des *paysages en coulisses*, où la forêt urbaine est envisagée comme un pur programme, compressant de manière artificielle un maximum de sensations et d'associations liées à l'idée même de forêt.

Ce déblais, déposé sur les sites actualisés, construit le nouveau sol commun. Un mur de soutènement retient les arbres, construisant la *forêt urbaine* dans une grille climatique selon un système d'arborisation précis. Le nouveau sol est divisée en trois zones principales : la zone basse, dense et fraîche, où des espèces filtrantes et pionnières stabilisent mécaniquement le sol ; la zone médiane, plus aérée, organisée autour d'essences ornementales et mellifères qui composent une canopée régulatrice ; et la zone haute, structurante et protectrice, où des feuillus majeurs assurent l'inertie thermique et dessinent une silhouette végétale unitaire. Les espèces caduques et persistantes alternent afin d'assurer une diversité saisonnière et sensorielle constante. La grille de plantation adopte des entraxes variables — plus serrés en bas pour renforcer la cohésion du sol, plus ouverts en haut pour ménager des percées visuelles et favoriser divers usages tels que des zones de repos, des aires de jeux ou des équipements sportifs. La grille climatique peut à nouveau se subdiviser. L'ensemble produit un gradient écologique vertical lisible, dans lequel chaque strate participe à la construction d'un microclimat et à la mise en scène d'un paysage dense, à la fois répétitif et généreux dans ses déclinaisons.

Le tout opère de façon spatiale : la zone basse accueille l'accès depuis la rue, tandis que la zone haute fonctionne comme un écran d'arbres, des brise-soleil naturels dont le fonctionnement saisonnier régule la lumière et l'ombrage de la place en contrebas du mur, transformant l'ensemble en différents lieux d'un *grand théâtre climatique*. Le mur, plus qu'un simple mur de soutènement, agit en tant que système de drainage, collectant les eaux de ruissellement, l'excédent d'eau que les racines n'absorbent pas, la condensation et la transpiration des arbres. Cette eau est ensuite redistribuée sur la place, notamment sous forme d'évaporation naturelle par un nouveau type de *zoning* : le *zoning doux*. Le mur ralentit la montée en température, réémet lentement la chaleur accumulée durant la journée et agit comme un tampon thermique, offrant des pièces fraîches, des passages ombragés et des bancs de repos climatiques. Ce mur joue aussi le rôle de fond de scène d'un véritable *théâtre climatique* où la place devient un espace vivant d'événements collectifs — fêtes, projections, rencontres — qui célèbrent la vie urbaine et sa nouvelle relation au climat. On y creuse également des espaces à l'intérieur pour accueillir les principaux programmes nécessaires à chaque lieu, à divers

événements, sous forme de refuges tempérés, véritables *vides réfrigérants* qui fonctionnent comme un climat de grotte. Le système a un début et une fin, agissant comme une noue continue où le soleil, le vent et l'eau deviennent des éléments spatiaux qui participent activement à l'habitabilité de la rue, de la place et de la ville.

5. Conclusion

Le projet propose une logique spécifique à chaque site genevois tout en s'inscrivant dans un tableau d'ensemble à grande échelle. Chaque intervention répond localement aux éléments structurants — topographie, infrastructures, tissu urbain — et prend des décisions situées qui participent à la formation d'un archipel cohérent. Cet archipel se compose d'éléments interconnectés, partageant des principes communs et capables d'accueillir des formes d'appropriation, d'usages et de débordements collectifs. C'est dans cette interdépendance que réside la force du dispositif : les sites doivent être pensés les uns par rapport aux autres, mis en perspective et en relation, sans jamais être réduits à leur seule échelle. Chacun possède sa spécificité et ses liens singuliers avec la ville, et c'est précisément cette diversité qui fait émerger un récit commun.

Une ville de la transition climatique est nécessairement une ville de la transition sociale. Chaque site devient un épisode d'un récit plus large, une étape d'une procession urbaine où l'espace public se fait scène et où la ville devient corps. Ces interventions agissent comme des événements ponctuels, toujours informés de leur caractère fragmentaire et de leur appartenance à une composition plus vaste.

Exposer le paysage, ici, consiste à transformer temporairement et avec des moyens limités le cadre urbain pour générer des effets tangibles et durables. La nature en ville peut être mobile, transitoire, réversible : une *forêt urbaine* peut *migrer* ailleurs, s'adapter, se retirer sans impact irréversible sur les réseaux ou les sols existants. Le mur, quant à lui, se construit à partir d'une structure légère en échafaudage, démontable et amovible, sur laquelle vient se déposer la pierre, qui participe activement à la fraîcheur nocturne, à la régulation de la fraîcheur et à la fabrication d'une nouvelle typologie de *façade climatique*. Les essences, choisies pour leurs propriétés de stabilisation des sols, d'inertie thermique, d'ombrage régulateur et de soutien à la biodiversité, ainsi que pour leur tolérance aux contraintes urbaines et climatiques locales, proviennent toutes de pépinières suisses. Cette capacité de réversibilité est un argument politique et pédagogique essentiel : elle permet d'expérimenter de nouvelles manières d'habiter l'espace public, de convaincre les décideurs publics et de proposer un modèle reproductible dans d'autres quartiers. En orchestrant l'eau, le sol et le végétal dans un système lisible, le cycle de l'eau devient visible et compréhensible : chaque élément collabore avec les autres, révélant un fonctionnement écologique accessible à tous.

Car, au fond, si une vision est aujourd'hui nécessaire, elle n'est pas tant une utopie architecturale qu'un projet politique : imaginer et construire des formes capables de représenter à la fois l'espace commun et l'intérêt public, et qui puissent être réalisables dès maintenant si la volonté est au rendez-vous, constitue une démarche bien plus politique qu'une simple utopie.

Enfin, nous insistons : il ne s'agit pas ici de prétendre avoir dessiné un paysage achevé, mais bien d'avoir proposé un cadre ouvert, capable d'absorber d'innombrables extensions, intentions et interprétations futures. La trace demeure : elle atteste que l'intervention a été conséquente et qu'elle a permis d'esquisser un autre rapport entre ville, climat et société. Le modèle de l'archipel aura garanti que l'autonomie maximale de chaque île aurait renforcé en définitive la cohérence de l'ensemble. S'il doit exister un nouvel urbanisme, il ne se préoccupera plus de la simple disposition d'objets plus ou moins permanents, mais de *l'irrigation du territoire avec du potentiel*.